28,054/A

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22024979

*De Gland, de la ci-devant société royale de médecine; membre non résidant de celle médicale de Douai; correspondant de la société de l'école de médecine de Paris, Chirurgien.*

# TRAITÉ
## DES DIFFÉRENTES ESPÈCES
# DE GONORRHÉES.

DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

47187

# TRAITÉ

## DES DIFFÉRENTES ESPÈCES

# DE GONORRHÉES,

PAR AUGUSTE-FRÉDÉRIC HECKER,

Conseiller du Roi de Prusse, et Professeur de Médecine à Erford,

Avec l'indication d'une nouvelle méthode sûre et facile pour guérir la gonorrhée ordinaire sans traitement interne et par des moyens locaux ;

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par A. J. L. JOURDAN, Chirurgien de la Garde Impériale, l'un des collaborateurs du Dictionnaire des Sciences médicales ;

Et suivi de notes par P. P. ALYON, Pharmacien de la Garde Impériale.

Principium dulce est, sed finis amoris amarus :
Læta venire Venus, tristis abire solet.
OVIDIUS.

A PARIS,

Chez MM. { JOURDAN, rue des SS. Pères, n° 73 ;
ALYON, rue de Lille, n° 73 ;
MARADAN, Libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

M. DCCC. XII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# PRÉFACE
## DU TRADUCTEUR.

La gonorrhée peut être mise au nombre des maladies les plus anciennes, quoique des médecins, et même des bibliographes justement célèbres, lui attribuent une origine très-récente. En effet nous la trouvons décrite avec tant de clarté et de précision dans le Lévitique (1), qu'il est impossible de la méconnaître. Le législateur des Hébreux nous la dépeint comme une affection susceptible de se communiquer par le coït et même par le simple contact : il bannit de la société, comme immondes et pernicieux, les individus qui en sont affectés; il oblige de briser, ou au moins

(1) Lévit. 15, v. 2-33. Francfort, 1614, in-4°.

de laver soigneusement tous les ustensiles dont ils ont pu se servir ; il veut qu'après leur guérison , ils se lavent encore pendant sept jours avant d'être déclarés purs ; ceux qui les ont touchés, qui ont habité ou couché avec eux , ou qui seulement ont été souillés par leur salive , partagent leur triste sort , et sont déclarés immondes , jusqu'à ce qu'ils aient fait les ablutions prescrites par la loi. Tant de précautions semblent bien annoncer une maladie des plus contagieuses , et prouvent que , puisque Moïse crut devoir en faire un des principaux articles de la loi divine , la gonorrhée était fort commune chez les Israélites , qui semblent d'ailleurs avoir été , dans les temps les plus reculés comme de nos jours , un peuple très-malpropre , et sujet à une foule de maladies dégoûtantes. Un de leurs rois même , David (1) , paraît avoir été atteint de

(1) Sam. 3 , v. 29.

la gonorrhée en même temps que de la lèpre ( *erat fluens et leprosus* ) : cependant les Psaumes sont trop obscurs pour qu'il soit permis d'en tirer aucune conclusion bien précise.

A cet égard je crois devoir remarquer que bien qu'Astruc, et après lui Girtanner, aient pensé que cette gonorrhée provenait de la lèpre, et que leur opinion soit fondée sur l'ardeur extraordinaire que les lépreux témoignent pour les plaisirs de l'amour, au rapport d'Archigènes, d'Arétée, de Galien, de Hillary, d'Ulloa, de Joannis, de Vidal, et de plusieurs autres encore, il ne paraît pas que les anciens aient jamais soupçonné le moindre rapport entre ces deux affections. Ils savaient très-bien que le coït est la voie par laquelle la lèpre se communique le plus ordinairement ; mais personne ni parmi eux, ni plus tard, pendant le moyen âge, ne lui attribua aucune action directe sur les organes de la génération,

quoiqu'on connût parfaitement bien tous les accidens locaux que nous attribuons aujourd'hui à la maladie vénérienne. Michel Scot, ecclésiastique qui vivait dans le treizième siècle, dit que lorsqu'un homme a commerce avec une femme atteinte d'un écoulement (*mulier rheumatica*), il contracte tantôt la gonorrhée, et tantôt la lèpre (1). Au commencement du seizième siècle, Simon Fisch, dans une adresse à Henri VIII, roi d'Angleterre (2), assure qu'on peut prendre avec une femme, et les communiquer ensuite à d'autres, la vérole, la gonorrhée ou la lèpre. On savait donc déjà que la gonorrhée, la syphilis et la lèpre se propagent par le coït, mais on ne les confondait point ensemble : on n'attribuait jamais aucune affection locale à

(1) De physionomiâ et procreatione, 1, 6.

(2) Beckett, philos. Transact. vol. 39, p. 839.

la lèpre, ni la lèpre à aucune affection locale. Gadesden dit bien, en parlant de la lèpre (1), que ceux qui redoutent l'ardeur d'urine, doivent se laver avec du vinaigre, et semble indiquer par ce passage qu'il survient quelquefois de l'inflammation ou des excoriations dans l'urètre, mais ce témoignage est le seul qu'on puisse alléguer. Supposons même la véracité du fait, une exception rare ne prouve absolument rien, et ne saurait détruire le rapport unanime des médecins du temps.

C'est au moins le sentiment du savant Hensler (2); et Schilling, écrivain assez moderne, nie formellement que la lèpre affecte jamais primitivement les parties génitales. Ne voyons-nous

---

(1) Jo. de Gadesden, Rosa anglica practica medicinæ. Papiæ, 1492. Fol. l. II, c. 7, p. 55.

(2) Vom abaendlaendische Aussatze im Mittelalter. Hamburg, 1794, p. 150 et 397.

pas d'ailleurs tous les symptômes les plus affreux de cette cruelle maladie énumérés dans le livre de Job (1), sans qu'il y soit fait une seule fois mention de la gonorrhée (2).

Après cette digression qui n'est peut-être pas entièrement déplacée ici, je reviens à l'histoire de la gonorrhée proprement dite. On a cru en trouver des traces dans la maladie qu'Hérodote (3)

---

(1) C. 2, v. 7.

(2) On trouve toutefois la gonorrhée lépreuse indiquée et décrite dans plusieurs ouvrages, comme par exemple dans Palmarius, *de elephantiasi*, l. 2. *Pare*, *operum*, c. 20, c. 8. *Forestus*, *observationum chirurgicarum*, l. 4, obs. 8. Fernelius, *de partium morbis et symptomatis*, l. 6, c. 19. Valescus de Tarenta, *Philonii*, l. 7, c. 39. Gordon, *lilii particula*, c. 22. Mais très-probablement ces divers auteurs n'ont prétendu parler que de l'ardeur d'urine, c'est-à-dire de la légère phlogose de l'urètre, qui était assez commune de leur temps.

(3) Clio, l. p. 23, ed. Francof. 1594.

désigne sous le nom de *morbus fœmineus* (θηλεια νεσος), et qui a tant exercé la sagacité des médecins. Elle affectait les Scythes, et comme elle les rendait impuissans, Hérodote les appelle alors εναρεας, ou ανδρογυνες. Hensler (1) pense que ce pourrait bien n'être autre chose que la gonorrhée, quoique le savant Heyne (2) ne soit pas de cet avis. Peut-être est-ce la même dont parle Hippocrate (3). Celle-ci, que le père de la médecine ne connaissait que de nom, était également propre aux Scythes, et leur valait l'épithète d'ανανδριης, parce

(1) Geschichte der Lustseuche. Altona, 1783, t. 1, p. 211.

(2) De maribus inter Scythas, morbo effeminatis, etc. commentatio. Dans les Commentaires de la société royale des sciences de Gottingue, pour l'année 1778. Gotting. 1779, t. 1.

(3) Ed. Foes. Francof. 1624, de aere, aquis et locis, p. 293.

qu'elle les rendait impropres à l'acte de la génération. Ce n'était sans doute qu'un véritable écoulement de semence tel que celui dont Celse nous parle en termes si précis (1), et qui finissait par faire tomber le malade en consomption. Paul d'Egine fait aussi mention d'un écoulement purulent ou sanguin qui provient d'ulcères dans l'urètre (2).

Telles sont à peu près les notions que les anciens nous ont transmises sur la gonorrhée, et d'après lesquelles on ne saurait douter qu'ils n'ayent eu fréquemment occasion d'observer cette maladie. Les Arabes nous fournissent aussi quelques renseignemens sur elle. Buhahyliha Bingezla (3), médecin de Charlemagne, parle des maladies de l'urètre en termes trop obscurs pour qu'on en puisse rien conclure, et Mé-

(1) De re medicâ, IV, 21.
(2) De re medicâ, III, 59, p. 478.
(3) Canon. 40, 41, p. 44-46.

sué (1) se trouve à peu près dans le même cas. Mais Haly-Abbas, médecin du calife Adad-Heddula, et le plus célèbre des médecins arabes, est beaucoup plus clair, et indique avec précision (2) un écoulement visqueux par l'urètre, sur lequel Ebn-Sina ou Avicennes, homme d'un grand génie et d'une vaste érudition, qu'on a surnommé avec un peu d'exagération le prince des médecins arabes, se perd en hypothèses frivoles (3). Avenzoar parle de fistules urétrales, suites d'une augmentation de la sécrétion muqueuse qui se fait dans le canal (4), et Alsaharavius (5),

(1) Opera divi Joannis Mesue. 1553, fol. pract. partic. VI, sec. 1, summ. 1, c. 5, fol. 171, b.

(2) Liber totius med. s. regalis dispositio. Lugd. 1523, in-4°. Theorices, c. IX, 38, p. 119, b.

(3) Liber canonis. Bas. 1556, fol. lib. III, fen. XX, Tract. II, c. 22, p. 703.

(4) Geminum de medicâ facultate, 1531, in-8°. l. II; tract. IV, c. 3, f. 83, a.

(5) Liber theoricæ necnon practicæ. 1519, fol. Vienn. tract. XXI, c. 4, f. 94.

plus connu sous le nom d'Abulcasem, ou sous celui d'Albucasis, décrit des ulcères dans la verge accompagnés d'un écoulement de pus par cette partie.

Quant aux Arabistes, je me bornerai à citer trois d'entre eux, Constantin l'africain, Gariopontus et Roger. Le premier, savant moine et chef de l'école de Salerne, fait mention d'une rétention d'urine produite par l'inflammation de l'urètre, et par l'écoulement de la verge (1). Le second, qui pratiquait la médecine dans le onzième ou le douzième siècle, nous a laissé un livre entier sur la gonorrhée (2) qu'il appelle quelquefois *hæmorrhosaida ;* et le troisième, médecin de Salerne, qui vivait dans le douzième siècle, a écrit sur les écoulemens qui ont lieu

(1) Opera. Bas. 1536, in-fol. De morbis. cogn. et cur. l. v. 21, p. 120.

(2) Ad totius corporis ægritudines Πραξεων libri v. Bas. 1531, in-4°. l. III, 67, p. 76, b.

par la verge ( *de reumatizatione virgæ* ) (1).

A ces divers témoignages, je puis en joindre d'autres encore tirés, soit des écrivains qui ont précédé l'apparition de la vérole, soit des auteurs qui ont écrit dans les premiers temps de l'invasion de cette maladie, alors bien plus effrayante et bien plus redoutable qu'elle ne l'est de nos jours.

En effet dans le célèbre recueil des Satires de Curio (2), il est fait mention, sous le nom de *gomorre*, d'une affection alors très-répandue dans la ville de Rome. Le P. Beroald (3), en parlant des fautes dont fourmille la traduction de Galien usitée de son temps, dit qu'on a écrit *gomorrhea* pour *gonor-*

---

(1) Cyrurgia Rogerii. Venet. 1448, f. Tract. 1, c. 56, fol. 220, a.

(2) Pasquillorum tomi duo. Eleutheropoli, 1542.

(3) Varia opuscula. Basil. 1515, in-4°.

*rhea*, que ce n'est autre chose qu'un écoulement par les parties génitales, et que les femmes qui en sont atteintes s'appellent *gomorei*. On retrouve depuis ce nom à chaque instant dans les ouvrages publiés pendant le quinzième siècle. Tornamira (1) et Valescus (2) disent qu'il vient de la ville de Gomorre, où l'affection était très-commune, et que celle-ci consiste dans un écoulement involontaire de semence. Valescus et Concoregio (3) l'attribuent au commerce avec les filles de joie. Tornamira, Valescus et Savanarola le mettent au nombre des causes de l'impuissance. On peut sans doute conjecturer qu'il est ici question d'un véritable écoulement de semence ; mais comme j'aurai bientôt

---

(1) Clarificatorium super nono Almansoris. Venet. 1507. fol. p. 98.

(2) Philon. VI, c. 4.

(3) Flos Florum medicinæ, Paviæ, 1485, IV, 14.

occasion de le dire plus en détail, les médecins distinguaient alors deux sortes de gonorrhée, l'une chronique, sans douleurs ; l'autre aiguë, accompagnée d'un sentiment de mordication pendant l'émission des urines, ou d'érections douloureuses : évidemment cette dernière n'était autre chose que ce qu'on appelle vulgairement de nos jours *chaude-pisse*. Il était donc déjà question d'écoulemens par la verge avant l'apparition de la vérole en Europe, et Zenus en parle encore en 1491, c'est-à-dire deux ans à peu après avant cette époque remarquable dans les fastes de la médecine.

Mais s'observaient-ils dans les commencemens de la maladie vénérienne ? Le silence des auteurs semblerait faire croire que non. Marcellus Cumanus les désigne en 1495, sans dire qu'ils proviennent d'un commerce impur (1),

(1) Silloge curationum et observationum

Grunbeck (1), Steber (2) et Pinctor (3) les indiquent d'une manière toutefois fort obscure. Pendant tout le premier période de la vérole, c'est-à-dire tant qu'elle affecta cette forme pestilentielle et exanthématique, cette fureur contagieuse, qui en firent un sujet d'effroi général, à peine les médecins nomment-ils la gonorrhée, et jamais ils ne la décrivent. Mais dans le second période, quand la vérole fut devenue plus bénigne, nous commençons à la retrouver. Ainsi Alexandre Benedetti, qui écrivait

---

medicinalium. Aug. Vindelic. 1668, obs. 44. Ces observations, écrites en latin barbare et inintelligible, ont été notées par Cumanus, en marge de la Chirurgie d'Argelata, et publiées long-temps après par Welsch.

(1) Tractatus de pestilentiali scorrâ. in-4°. 1496.

(2) A mala franczos morbo Gallorum præservatio ac cura. Sans date.

(3) De morbo fœdo et occulto his temporibus affligente. Romæ, 1500, in-4°. c. 13.

à la fin du quinzième siècle, dit que de son temps elle était fort commune, et en quelque sorte épidémique ; cependant il n'en parle pas comme d'une maladie nouvelle, au contraire, il assure qu'elle ressemble à celle du septième siècle, et s'étonne seulement de la voir devenir aussi générale. On a donc lieu d'être surpris que Freind et qu'Astruc en placent l'origine en 1540 (1), et citent comme l'ayant observée le premier, Jacques de Béthencourt, chirurgien français, qui le premier de sa nation écrivit sur la vérole, et lui donna même le nom de maladie vénérienne. Il fallait bien que la gonorrhée fût alors très-contagieuse, car Cataneus (2) distingue deux causes d'in-

(1) Antoine Musa Brassavolus, dit qu'elle apparut en 1531. *Voyez* son *Tractatus de morbo gallico*, dans lequel il distingue deux cent trente-quatre espèces de vérole.

(2) *Tractatus de morbo gallico :* dans le Recueil de Luisinus, p. 414.

fection vénérienne, les ulcères et l'écoulement par la verge. Cet auteur est le premier moderne qui parle des propriétés contagieuses de la gonorrhée, sur lesquelles tous les autres gardent le silence jusqu'à Paracelse. Mais, quoique fort clairs, les passages de Benedetti et de Cataneus n'établissent aucune liaison entre la gonorrhée et la vérole. Il est question chez eux d'une semence impure et altérée, qui a pris des qualités virulentes, et qui peut infecter les personnes saines, sans que celle qui communique l'infection soit elle-même malade.

Pour comprendre cette explication, il est nécessaire de remonter un peu aux idées des anciens. Pline, Galien et les médecins du moyen âge admettaient une altération de la semence indépendante de toute cause extérieure et étrangère : ils regardaient cette liqueur comme le superflu de la digestion ; ils pensaient qu'elle venait

de toutes les parties du corps, principalement du cerveau, d'où elle descendait le long de la moelle épinière et des reins jusqu'à la verge, hypothèse que Buffon a depuis réchauffée du feu de sa brillante imagination, après l'avoir légèrement modifiée ; ils croyaient qu'il fallait l'évacuer modérément, sans quoi elle acquérait des propriétés virulentes, s'altérait dans ses réservoirs, affectait ceux-ci, ainsi que les parties voisines, et même tout le corps par sympathie. C'est là ce qu'on doit entendre par les *virus vitale* et *genitale* de Pline.

On conçoit, d'après ces idées, pourquoi les anciens recommandaient les plaisirs de l'amour ; pourquoi ils défendaient de s'y livrer avant la fin de la troisième digestion ; pourquoi ils prescrivaient aux personnages distingués la manière dont ils devaient s'y abandonner ; pourquoi ils pensaient que l'usage modéré du coït prévient les écou-

lemens par la verge ; pourquoi, enfin, croyant que la semence se convertissait en vapeurs délétères qui frappaient de stupeur le cœur et le cerveau, ils en regardaient l'accumulation comme la cause de l'épilepsie, de la manie, de la mélancolie et de la nymphomanie.

Serviles imitateurs et copistes des anciens, les auteurs du moyen âge, et les premiers qui écrivirent sur la maladie vénérienne, portèrent ces idées dans leurs ouvrages. Ainsi Widmann (1) et Montetesaurus (2) parlent d'un virus produit par la continence. Soldern, appelé autrement Brunswig, dit qu'on ne doit pas, pendant l'épidémie, s'abstenir trop sévèrement des plaisirs de l'amour. Benedetti prétend que la se-

---

(1) Tractatus de pustulis et morbo qui vulgato nomine mal franzos appellatur. 1497, in-4°.

(2) De epidemiâ quam vulgares mal franzoso appellant. 1497.

mence destinée à la propagation de l'espèce peut cependant servir à sa destruction; enfin, Hercules de Saxonia (1), partant de ces principes erronés, donne le conseil de cohabiter avec une négresse, ou même avec une fille vierge, pour se délivrer de la gonorrhée; conseil qu'on est révolté de trouver encore en 1630, et même en 1740, dans la bouche de deux médecins, Samuel Hafenreffer (2) et Kniphoff (3): opinion d'autant plus erronée, que l'homme assez démoralisé pour user d'un pareil moyen, loin de se délivrer de sa maladie, ne ferait que l'aggraver et la compliquer d'un phimosis ou d'un pa-

---

(1) Luis venereæ perfectissimus tractatus. Patav. 1597, in-4°. c. 37.

(2) Πανδοχειον αιολοδερμιον, in quo cutis eique adherentium partium affectus omnes traduntur. Tubing. 1630.

(3) De Lue venereâ: dans les Act. A. N. C. Vol. v, Norimb. 1740. Obs. 16, p. 73.

raphimosis, puisque plus la femme serait étroite, plus aussi l'irritation serait grande, et plus l'inflammation prendrait d'intensité.

Si l'on ne connaissait pas ces idées des anciens, on ne saurait comprendre les descriptions de la gonorrhée qui se trouvent dans les ouvrages dont nous parlons. On pouvait donc, à cette époque, avoir un écoulement par la verge, sans cependant être atteint de la vérole. Puisque cette affection avait été si commune plus de deux siècles auparavant, il n'est pas croyable qu'elle ait cessé tout à coup à l'apparition de la syphilis, quoique Jean de Vigo (1), en 1514, Ulric de Hutten (2), en 1519, et Manard (3), en 1521, n'en

(1) Practica copiosa in arte chirurgicâ. Romæ, 1514, fol.

(2) Libellus de guaiaci medicinâ et morbo gallico. Moguntiæ, 1519, in-4°.

(3) Opus de erroribus Sim. Pistoris circa morbum gallicum. 1500, in-4°.

fassent aucune mention. On ne peut, au moins, en révoquer l'existence en doute, pendant le second période de la vérole, car Jacques de Béthencourt (1) la décrit en 1527, et Paracelse (2) en 1528; cet alchymiste est même le premier qui l'ait regardée comme de nature vénérienne. Cependant, plus tard encore, à une époque où elle était généralement répandue, de grands praticiens, comme Massa (3), en 1532, Mattiole (4), en 1535, Rangoni (5), en 1537, Fracastor (6), en 1546, et

---

(1) Nova pœnitentialis quadragesima, necnon purgatorium in morbum gallicum. Paris. 1527, in-8°.

(2) Zehen Bücher von Franzœsischen Blattern, etc. 1528.

(3) Liber de morbo gallico. Venet. 1532.

(4) De morbo gallico liber unus. Venet. 1535.

(5) Mali galeci sanandi, etc. modi omnes. Venet. 1537.

(6) De morbo gallico liber. Lyon, 1558, in-4°.

Montuus (7), en 1558, n'en disent pas un seul mot. Sans doute on n'attribuera pas leur silence à sa non existence; il sert bien plutôt à prouver qu'ils ne la regardaient pas comme vénérienne, et qu'ils ne croyaient pas qu'elle eût le moindre rapport avec la vérole.

La première opinion des médecins, et la plus ancienne, fut donc que la gonorrhée n'était autre chose qu'un écoulement de semence, d'où elle tira même le nom qu'elle porte, et qu'elle avait son siége dans les vésicules séminales, la prostate et les glandes de Cowper. Cette opinion fut en vogue, d'une manière à peu près générale, jusqu'au temps d'Astruc; et, quoiqu'on commençât dès lors à élever des doutes bien fondés sur elle, ce médecin, recommandable à la fois et par ses rares connaissances et par son immense éru-

(1) De contagionibus et contagiosis morbis. Venet., 1546.

dition, ne laissa pas que de l'adopter et de la défendre avec chaleur. Le premier qui l'abandonna fut Mayerne (1), qui écrivait en 1650, et qui lui en substitua une autre non moins inexacte. Attribuant l'écoulement à la présence d'un ulcère dans l'urètre, il le croyait formé par une matière vraiment purulente, et reconnoissant l'inconvenance du mot *gonorrhée*, il proposa d'y substituer celui de πυρροια, qui ne valait guères mieux. Six ans plus tard, Thomas Warton contribua également à renverser l'opinion que la gonorrhée avait son siége dans la prostate. Celle de Mayerne, quoiqu'aussi fausse, n'en fut pas moins embrassée par Wan-Swieten, et trouva encore beaucoup de sectateurs parmi les médecins les plus illustres. Enfin, en 1715, Guillaume Cockburne (2) combattit cette théorie

(1) Syntagmata praxeos. Londin. 1690.

(2) The symptoms, nature, cause, and cure of a gonorrhoea. London, 1715, in-8°.

erronée, et prouva, d'une manière incontestable, que la gonorrhée réside dans les glandes muqueuses de Morgagni, au-dessous du frein du prépuce et dans la fosse naviculaire. Tous les praticiens sont aujourd'hui convaincus de cette vérité; mais les expériences que l'amour des progrès de la science a engagé le docteur Swédiaur à faire sur lui-même, nous ont appris que dans certains cas l'affection, généralement bornée au lieu qui vient d'être indiqué, peut se fixer plus profondément dans un point quelconque de l'urètre, et gagner même le col de la vessie.

L'ouvrage de Cockburne est, sans contredit, un des meilleurs qui ayent paru sur la gonorrhée, avant celui de Tode. La doctrine du médecin anglais fut ensuite développée avec le plus grand soin par Gatacker (1), qui dé-

(1) Observations on venereal complaints. London, 1754, in-8°.

montra que l'écoulement n'est autre chose qu'un mucus sécrété en plus grande abondance, et jamais du véritable pus. Gatacker, qui juge Astruc avec la plus grande sévérité, mais sans aucune partialité, réfute l'idée, presque généralement admise de son temps, que la dysurie, suite de la gonorrhée, provient des caroncules dans l'urètre; excroissances que le grand Morgagni (1) a prouvé n'avoir jamais existé que dans l'imagination de ceux qui les soupçonnaient. Gatacker blâme aussi les méthodes curatives ordinaires comme étant plus nuisibles qu'utiles, et regarde avec raison l'abus des substances balsamiques comme pernicieux.

Dès lors la gonorrhée fut reconnue pour ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire pour une affection purement locale, qui n'intéresse en aucune manière le

(1) De sedibus et causis morborum, l. 3, lettre 44, p. 194.

reste de l'économie; en un mot, pour un véritable catarrhe de l'urètre, et les accidens qui la compliquent quelquefois furent attribués à l'irritation sympathique des parties voisines.

Mais il s'éleva bientôt, parmi les médecins, une vive contestation relativement à la cause productrice de cette maladie. Depuis Paracelse, et sur la foi de cet homme qui fut un mélange bizarre de connaissances réelles, d'une ignorance à peine concevable, et de la superstition la plus grossière, depuis Paracelse, dis-je, on la regardait généralement comme une suite de l'infection syphilitique, parce qu'on la voyait produite, comme la vérole, par le coït avec une personne suspecte, et donner naissance, lorsqu'on la négligeait ou qu'on la traitait mal, à des ulcères que, sans autre examen ultérieur, on qualifiait de vénériens. En 1767, Balfour (1)

(1) Diss. de gonorrhoeâ virulentâ. Edimb. 1767; in-4°.

émit le premier, sur le sentiment général, quelques doutes qui furent adoptés par Ellis (1); mais il était réservé à Tode (2), en 1777, et à Duncan (3), en 1778, de les développer. Tode, surtout, les appuya des preuves les plus fortes; et quoique nous soyons contraints d'abandonner aujourd'hui sa théorie, et même en partie ses procédés curatifs, il n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier répandu des idées plus exactes sur la gonorrhée. Il soutint qu'elle doit son origine à un virus autre que celui de la vérole, et que ces deux maladies sont essentiellement différentes l'une de l'autre par leur nature ainsi que par leur cause. Cette opi-

(1) An Essay on the cure of venereal gonorrhoea in a new method. London, 1771, in-8°.

(2) Erleichtete Kenntniss und Heilung des Trippers, 3me édit. Kopenhag. 1790, in-8°.

(3) Medical cases, etc. Edimb. 1778, in-8°. p. 278.

nion, défendue depuis par Benjamin Bell (1), produisit une grande révolution dans les esprits, et suscitant au célèbre allemand les attaques de presque tous ses contemporains, notamment de Andrées, de Baldinger, de Simmons, de Metzger, de Cullen, de Hunter et de Harrison, eut au moins l'avantage de diriger l'attention des modernes sur la nature de la gonorrhée, et d'introduire un nouveau mode de traitement plus rationnel.

La gonorrhée est-elle vénérienne ou non? Je suis loin de penser, avec Hecker, que la décision de cette question soit indifférente pour la pratique. Il est au contraire fort essentiel de savoir si la maladie peut donner naissance ou non à la vérole; car si l'on n'était pas dans l'incertitude à cet égard, la discussion dont il s'agit ne serait effectivement

(1) System of Surgery. Vol. 1, 1783, Edimb. in-8°. vol. II, 1784.

basée que sur un motif de pure curiosité.

Les raisons alléguées par Tode et par Duncan, sont : que la gonorrhée ne donne jamais lieu à des chancres, ni les chancres à la gonorrhée ; que les mercuriaux sont sans action sur cette dernière; qu'elle n'a pas paru dans le même temps que la vérole ; que les habitans de la mer du sud ont reçu des Européens la maladie vénérienne, et non la gonorrhée ; enfin, que cette affection guérit presque toujours d'elle-même, ce qui n'a jamais lieu pour la syphilis. Leurs adversaires objectent que Swédiaur et Harrison ont vu des ulcères de l'urètre être la suite de la gonorrhée ; que Andrées et Swédiaur ont vu des femmes contracter des chancres après avoir eu commerce avec des hommes qui n'avaient que la gonorrhée ; que Andrées et Hunter ont vu des chancres résulter de l'inoculation de l'écoulement gonorrhoïque à l'aide d'une lan-

cette; que Harrison a vu la gonorrhée succéder à l'introduction du pus d'un chancre dans l'urètre; que le mercure est indispensable quand il existe des ulcères dans le canal; enfin que Georges Forster et le capitaine King assurent que la gonorrhée était une affection très-commune chez les insulaires de la mer du sud, à l'arrivée des Européens dans ces parages.

Telles sont les raisons que chacune des parties rapporte en sa faveur. Mais celles des antagonistes de Tode sont-elles bien fondées? Est-il certain que l'homme atteint de la gonorrhée et qui donna des chancres n'en avait pas lui-même ? N'est-on pas en droit de soupçonner la véracité des expériences de Andrées, Hunter, Harrison et Swédiaur, puisque d'autres auteurs (1) nous rap-

(1) P. P. Alyon, dans son édition du *Traité des maladies vénériennes*, par Berlinghieri, an 8, in-8°. p. 270, rapporte deux exemples

portent des exemples authentiques de tentatives infructueuses faites dans la vue de produire des chancres avec le virus gonorrhoïque, et réciproquement la gonorrhée avec du pus chancreux ? Le sujet inoculé par Hunter ne pouvait-il pas avoir quelque restant de vérole, ou ne s'est-il point exposé ensuite à un foyer d'infection ? Est-ce bien même la vérole qui a suivi cette opération ? Car on sait combien il est difficile de la reconnaître dans son premier période, et combien d'accidens, dus à une toute autre cause, peuvent simuler ceux auxquels elle donne naissance, au point de mettre le médecin dans l'impossibilité de prononcer sans compromettre sa réputation, ou sans s'exposer à détruire le bonheur d'un individu, et même sans troubler l'accord d'un ménage heureux et bien uni. Pourquoi d'ailleurs le vi-

---

semblables, qui sont consignés dans l'ouvrage de Bell, et dont Duncan a été le témoin. — A.

rus chancreux ne pourrait-il pas agir sur l'urètre à la manière de tant d'autres irritans qui provoquent un écoulement muqueux ? Le gonflement du testicule, le phimosis et le paraphimosis gonorrhoïques, la dysurie, la strangurie même, et beaucoup d'autres accidens de la gonorrhée, exigent-ils un traitement mercuriel pour être guéris ! Enfin, ne voit-on pas, dans mille circonstances, des excoriations produites sur le gland par l'action de la matière âcre qui s'écoule, disparaître d'elles-mêmes, pourvu qu'on ne néglige point de tenir les parties dans la plus grande propreté !

D'après ces réflexions, suggérées par l'examen impartial des deux opinions, on voit combien la question est encore loin d'être décidée d'une manière ou d'une autre. Quoique le sentiment de Tode paraisse le plus vraisemblable, on ne peut l'adopter généralement jusqu'à ce que tous les doutes soient dissipés ; et peut-être est-il plus prudent, dans

l'état actuel de nos connaissances, de suivre l'opinion mixte du D. Swédiaur, qui admet la possibilité que la gonorrhée produise quelquefois la vérole, sans lui attribuer constamment cet effet funeste, et d'attendre qu'une série d'expériences plus nombreuses et plus concluantes vienne fixer enfin les idées qu'on doit avoir sur cette maladie.

S'il s'est élevé des contestations relativement à la nature de la gonorrhée, les médecins n'ont pas non plus été d'accord sur la manière dont elle se propage. Les uns ont pensé que le membre viril, après l'éjaculation, aspirait le virus qui enduit le vagin, à peu près comme le ferait un tube capillaire. Les autres ont prétendu que, pendant le coït, le virus était absorbé par les lymphatiques du gland, et déposé ensuite sous le frein dans les glandes muqueuses de Morgagni. Plusieurs ont imaginé que ce virus, sans pénétrer dans l'urètre, en irritait l'orifice, et déterminait ainsi

sympathiquement l'inflammation de l'intérieur de ce canal. Enfin, il est des praticiens qui prétendent que le membre se retirant sur lui-même, après l'émission de la semence, une goutte du mucus vaginal s'insinue dans l'urètre, et pénètre jusqu'à la fosse naviculaire. Je laisse à d'autres le soin de décider laquelle de ces opinions est la plus probable et la plus rapprochée de la vérité.

Le traitement de la maladie n'a pas éprouvé des variations moins nombreuses que celles des idées qu'on se forma successivement sur ses causes et sur sa nature ; et bien plus long-temps que dans les autres affections il demeura basé sur des opinions destituées de tout fondement, malgré les progrès sensibles que l'art de guérir avait faits pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Tant qu'on regarda la gonorrhée comme un écoulement de semence, elle fut mise au nombre des maladies incurables : les saignées, les

antiphlogistiques, les diurétiques et les laxatifs, furent les seuls moyens qu'on crut devoir lui opposer; mais lorsqu'on vint à l'attribuer au virus vénérien, alors on prescrivit contre elle l'usage du mercure, poussé jusqu'à la salivation. Fidèles aux principes de Boerhaave qui avait placé le siége de la vérole dans la graisse, les médecins, à l'exemple de Sydenham, cherchaient, au moyen des purgatifs drastiques, à liquéfier le sang, à le convertir en eau, et à l'évacuer par les intestins; en même temps, ils épuisaient leurs malades en les soumettant à un régime des plus sévères, afin qu'il se formât chez eux un sang nouveau et plus pur. Combien de malheureux ont été les tristes victimes d'une méthode aussi absurde ! D'autres eurent recours à des remèdes empiriques; aux préparations de plomb, aux cantharides, à la cochenille, données à l'intérieur, et à d'autres moyens non moins inefficaces contre la maladie, que dangereux pour

l'économie animale. L'idée que la gonorrhée était due à un ulcère dans l'urètre, contribua encore à introduire de nouveaux procédés aussi peu rationnels. Le Stahlisme, dominant dans les écoles, prescrivait de ne pas troubler les opérations de la nature, de favoriser la suppuration autant que possible, afin de permettre au virus de s'écouler avec le pus, et d'aider cette opération par l'usage des antiphlogistiques et des diurétiques, prolongé jusqu'à la cessation complète de tout écoulement. Après quelques tentatives infructueuses pour mettre un terme à cette barbarie, Tode parvint à introduire une doctrine plus raisonnable; mais il pensait que le mucus urétral contenait, dans la gonorrhée, un principe morbifique irritant et contagieux, qu'il fallait expulser en provoquant les urines par d'abondantes boissons mucilagineuses. Pendant longtemps cette méthode fut à peu près la seule adoptée; mais enfin on s'aperçut

que l'augmentation des urines ne pouvait chasser du corps aucun virus, et que les boissons muqueuses, prises en trop grande quantité, troublaient les fonctions digestives, altéraient la constitution, opéraient la guérison avec lenteur, et laissaient souvent une gonorrhée consécutive. Alors, on crut devoir considérer la maladie sous un point de vue différent : on la regarda comme une affection locale, et cette nouvelle manière d'envisager les choses conduisit à l'emploi des injections. Depuis bien des années elles étaient en vogue chez les Anglais, lorsque Girtanner les fit connaître en Allemagne, où il ne fut bientôt plus question que de ce moyen, dont on ne tarda pas à abuser étrangement, parce qu'il est dans l'essence de l'espèce humaine d'abuser des meilleures choses, et de rendre ainsi nuisible ce qui devait être de la plus grande utilité.

Je ne m'engagerai pas dans l'énumération de toutes les substances qui

ont été successivement recommandées, ni des différentes formes sous lesquelles on les a employées. Pour ne pas s'égarer dans les routes de ce dédale, il faudrait entrer dans des détails qui sont incompatibles avec la nature de l'esquisse que j'ai eu l'intention de tracer ici. Sans doute on trouvera un peu longues les notices préliminaires que j'ai cru devoir donner sur la gonorrhée ; mais elles pourront répandre du jour sur l'histoire de cette affection, encore assez obscure malgré les travaux de Sprengel, de Gruner, d'Hensler et de Girtanner, et servir en quelque sorte de complément au Traité dont j'offre ici la traduction.

Depuis long-temps on sentait vivement le manque d'un ouvrage dont l'objet fût de faire connaître, d'une manière spéciale, les diverses causes qui peuvent donner lieu à des écoulemens gonorrhoïques par les parties génitales, les signes qui servent à distin-

guer chacun de ces écoulemens, et le traitement qui leur convient. C'est ce vide que le docteur Hecker, savant médecin allemand, recommandable par plusieurs autres productions littéraires justement estimées, a tenté de faire disparaître. Il ne m'appartient pas de décider s'il est réellement parvenu à son but; les éloges seraient suspects dans ma bouche, et toute espèce d'improbation m'est également interdite. Je me bornerai donc à dire que j'ai apporté le plus grand soin à rendre cette traduction exacte et fidèle. Peut-être sera-t-on choqué des expressions que j'ai souvent employées, et qui paraîtront un peu libres : *Difficilis est haec explicatio simul et pudorem et artis praecepta servantibus* (Celse). « Cependant, également éloigné d'une » liberté cynique et d'une retenue trop » scrupuleuse, j'ai porté mes regards » sur les mystères et les écarts de la » nature humaine; mais dans l'exposi-

» tion qui en a été faite, et qui était
» indispensable, je n'ai attaché aux
» mots que des idées philosophiques,
» et dès lors tous sont ou doivent être
» égaux aux oreilles de la pudeur. »
( *Recherches philosophiques sur les Américains.* )

# INTRODUCTION.

La gonorrhée est une maladie qui a son siége dans l'urètre chez les hommes, dans le vagin chez les femmes, et qui rarement affecte l'urètre chez ces dernières.

La surface interne de l'urètre est, ainsi que celle du vagin, continuellement enduite d'une mucosité blanchâtre et douce, destinée à la lubréfier, et à l'empêcher d'être irritée par les urines ou par les règles. Pendant l'état de santé, cette mucosité, fournie par d'innombrables follicules, n'est jamais en plus grande quantité qu'il ne faut pour remplir le but de la nature: elle ne coule point au-dehors, parce que les vaisseaux inhalans en reportent dans la masse des humeurs autant que les vaisseaux exhalans en soustraient à cette masse, ou à peu près.

Cette alternative de sécrétion et de résorption s'oppose à l'accumulation du fluide, et en prévient l'altération. Tant qu'elle a lieu d'une manière régulière, et conforme aux lois de l'économie animale, les surfaces excrétoires sont dans un état de santé parfaite ; mais bien des causes peuvent augmenter cette sécrétion : l'humeur onctueuse s'accumule alors, s'écoule au-dehors, s'altère dans sa couleur, son épaisseur, sa douceur, et s'écarte plus ou moins de son état habituel.

Or, pour qu'il survienne un écoulement semblable par l'urètre ou le vagin, il faut nécessairement l'une des quatre conditions suivantes :

1°. Un irritant qui, sans produire une véritable inflammation, détermine seulement un afflux plus considérable des humeurs dans la partie, et par suite l'augmentation de la sécrétion que fournit cette dernière.

Tous les organes sécrétoires donnent

une sécrétion plus abondante lorsqu'ils sont irrités jusqu'à un certain point. Que la cause excitante agisse chimiquement ou mécaniquement, médiatement ou immédiatement, les suites en sont toujours les mêmes. Chacun connaît les effets de la fumée sur les glandes lacrymales, ceux du tabac et des substances âcres sur les follicules muqueux de la bouche et du nez, ceux de la succion sur les mamelles, etc. Certaines causes excitantes agissent d'une manière analogue sur l'urètre et le vagin, par lesquels elles déterminent un écoulement, en augmentant la sécrétion qui s'exhale ordinairement de la surface de ces parties.

2°. Une légère phlogose de l'organe sécréteur.

Une faible inflammation de l'œil cause un larmoiement considérable; une inflammation peu intense de la membrane pituitaire occasionne un écoulement muqueux par le nez; mais

si la phlogose acquiert un plus haut degré d'intensité, alors toute sécrétion se trouve suspendue : les surfaces, auparavant humectées, se dessèchent, et il n'y a plus d'écoulement. Nous retrouvons tous ces effets dans la gonorrhée.

3°. La débilité, l'atonie de la partie malade.

Les fibres de tout organe sécrétoire jouissent d'un certain degré de solidité, d'élasticité et d'activité, qui s'oppose à l'afflux trop considérable des humeurs. Tant que dure cet équilibre, l'organe ne sécrète pas plus que ne l'exigent les besoins de la nature; mais la faiblesse, l'atonie de la fibre, son peu d'énergie, la facilité avec laquelle elle cède, et la direction particulière que prend son activité, favorisent l'abord des humeurs, le rendent plus abondant et augmentent la sécrétion. Un très-grand nombre d'écoulemens par l'urètre et le vagin dépendent d'une cause semblable.

4°. Un changement dans la structure des organes.

Ici nous devons ranger l'épaississement des membranes qui constituent les surfaces sécrétoires, le gonflement, la tuméfaction des follicules muqueux, et les ulcérations internes. Ces affections, lorsqu'elles ont atteint un certain degré, augmentent la sécrétion, et donnent lieu à un écoulement plus ou moins abondant, ou la suspendent et la font même cesser entièrement. Il est clair, d'après cela, que la matière gonorrhoïque est constamment le mucus qui lubréfie l'urètre ou le vagin, mais qui a subi plus ou moins d'altération. Le sang, le pus, la liqueur séminale, qui s'y mêlent quelquefois, sont accidentels, et proviennent d'une source différente.

Lors donc qu'une humeur, plus ou moins épaisse, blanchâtre, jaunâtre, verdâtre ou rougeâtre, comme de l'eau dans laquelle on a lavé de la viande, coule ou suinte goutte à goutte, par l'u-

rètre chez les deux sexes, ou par le vagin chez la femme, on dit communément qu'il existe une gonorrhée, et on nomme aussi cette affection *Leucorrhée*, ou *Fleurs blanches* (*fluor albus*, *leucorrhea*) chez les femmes; dénominations sous lesquelles on ne doit point ranger les maladies dans lesquelles il sort, par l'urètre ou le vagin, certaines matières venant des reins, des uretères, de la vessie, de la prostate, des vésicules séminales, de l'utérus, des ovaires, des trompes de Fallope, etc. Mais les écoulemens gonorrhoïques pouvant être de nature très-diverse, il faut commencer par en étudier les variétés, afin de les distinguer ensuite d'une manière exacte.

1°. Chez les personnes malpropres, l'humeur, sécrétée par les follicules muqueux de la base du gland, donne quelquefois lieu à des ulcères ou à un suintement. Le même effet résulte de l'action d'autres matières irritantes apportées du dehors d'une manière quel-

conque, et du nombre desquelles le virus vénérien lui-même ne doit point être exclus. C'est là ce qu'on appelle *fausse gonorrhée* (*gonorrhea spuria*, *s. balani*), affection propre aux hommes, qui n'intéresse point l'urètre, que par conséquent on a eu tort de ranger parmi les gonorrhées, et que je ne ferai qu'effleurer en passant. Elle cède aux soins de propreté, aux lotions avec le lait tiède, l'eau de chaux, ou une faible dissolution soit de sublimé corrosif, soit de potasse caustique; et l'application de l'acétate de plomb liquide termine promptement la cure de cette maladie insignifiante.

2°. Un principe morbifique particulier, contagieux, sur la nature duquel les médecins ne sont point encore d'accord, et qui se communique par le coït, agissant comme irritant sur l'urètre et le vagin, donne naissance à des gonorrhées qui sont les plus fréquentes de toutes, et qu'on appelle *malignes*, *vi-*

*rulentes*, *vénériennes* (*gonorrhea maligna*, *virulenta*, *venerea*); mais comme ces épithètes font naître de fausses idées, je les ai supprimées et remplacées par celle de *gonorrhée ordinaire*.

3°. Lorsqu'on a pris certains alimens ou médicamens; par exemple, qu'on a bu de la bière récente ou du vin nouveau, mangé des asperges, avalé de la térébenthine, des cantharides, etc. l'urine acquiert beaucoup d'âcreté: en passant au travers de l'urètre, elle cause une irritation d'autant plus vive, que ce canal, à la suite d'une maladie quelconque, notamment d'une gonorrhée, a acquis une susceptibilité plus grande que celle qui lui est naturelle. Cette irritation fait qu'il se sécrète plus de mucus, lequel coule goutte à goutte au dehors. Une gonorrhée de cette espèce disparaît d'elle-même dès que l'urine a perdu son âcreté.

4°. Les attouchemens fréquens des

parties génitales, et surtout la masturbation, plongeant l'urètre et le vagin dans un état d'atonie, et excitant les humeurs à s'y porter, peuvent donner lieu à un écoulement blanchâtre. L'abus des plaisirs de l'amour entraîne quelquefois les mêmes suites, surtout lorsque la malpropreté vient joindre son influence à celle de la cause que nous avons citée. Aussi trouvons-nous la gonorrhée décrite comme l'un des effets de la débauche, long-temps avant que la maladie vénérienne fût connue en Europe.

5°. Les hommes qui, malgré leur penchant pour l'acte vénérien, vivent dans une continence sévère, sont quelquefois affectés d'un écoulement muqueux qui tient probablement à l'irritation produite par la surabondance de la semence. Cet écoulement peut même être compliqué d'inflammation et de douleurs aiguës.

6°. Des matières âcres qui s'introdui-

sent dans l'urètre ou le vagin, sans que l'acte vénérien y ait aucune part, irritent ces parties et déterminent un écoulement.

7°. Des irritans mécaniques, des calculs, des vers, des corps aigus, une aiguille, une barbe de plume, et autres substances semblables produisent des effets analogues.

8°. Il en est de même des causes irritantes qui agissent dans un lieu éloigné, et excitent un écoulement sympathique par les parties génitales. Ainsi la sortie des dents chez les enfans, les vers dans les intestins, les hémorrhoïdes, les calculs dans les reins, les uretères et la vessie, l'abus des lavemens, etc. donnent souvent lieu à des gonorrhées.

9°. Des ulcères dans l'urètre ou le vagin peuvent fournir un suintement purulent et en apparence gonorrhoïque.

10°. L'accouchement est suivi de l'écoulement par le vagin d'humeurs di-

verses qui ressemblent quelquefois à du lait.

11°. Plusieurs autres maladies, et l'altération des humeurs qu'elles occasionnent, ou qui leur donne naissance, peuvent entretenir un écoulement gonorrhoïque. La vérole elle-même, quoique rarement, est quelquefois accompagnée d'une gonorrhée entretenue par le virus vénérien. Les affections scorbutique, scrophuleuse, catarrhale, herpétique et lépreuse, produisent aussi des phénomènes analogues. En effet, la gonorrhée lépreuse était une maladie très-commune chez les anciens et dans le moyen âge. On a également observé des gonorrhées épidémiques de nature catarrhale ou rhumatismale. L'affection générale de l'économie ne laisse aucun doute sur le vrai caractère de tous ces écoulemens.

12°. Les hémorrhoïdes urétrales et vaginales donnent lieu à une gonorrhée qui ne se rencontre guère que

chez les hommes. Cependant j'ai eu occasion de la voir chez une femme, où elle était jointe à des spasmes violens et douloureux de l'urètre.

13°. Si la surface sécrétoire de l'urètre et du vagin est plongée dans un état d'engourdissement tel qu'elle n'oppose plus une résistance convenable aux humeurs, celles-ci s'y rendent en plus grande quantité, et la sécrétion augmente, surtout quand à cette cause se joint une irritation quelconque. La plupart des gonorrhées consécutives, et plusieurs autres dont il sera fait mention dans le cours de cet ouvrage, dérivent de cette source.

D'après ces notions préliminaires, je crois pouvoir admettre quinze espèces principales de gonorrhées, qui feront le sujet d'autant de chapitres, et qui sont :

1°. La gonorrhée ordinaire provenant d'un principe morbifique contagieux ;

2°. La gonorrhée consécutive ;

3°. La gonorrhée qui accompagne la maladie vénérienne ;

4°. La gonorrhée qui accompagne le scorbut ;

5°. La gonorrhée qui accompagne les scrophules ;

6°. La gonorrhée qui accompagne le catarrhe et le rhumatisme ;

7°. La gonorrhée qui accompagne la goutte ;

8°. La gonorrhée qui accompagne divers exanthèmes chroniques ;

9°. La gonorrhée qui accompagne les hémorrhoïdes ;

10°. La gonorrhée produite par l'âcreté des urines ;

11°. La gonorrhée produite par la masturbation et l'abus des plaisirs de l'amour ;

12°. La gonorrhée produite par la continence ;

13°. La gonorrhée produite par diverses causes irritantes extérieures qui

agissent accidentellement et immédiatement sur les parties affectées ;

14°. La gonorrhée produite par des irritations éloignées qui agissent sympathiquement ;

15°. La gonorrhée, suite de l'accouchement.

# TRAITÉ
## DES DIFFÉRENTES ESPÈCES
# DE GONORRHÉES.

## CHAPITRE PREMIER.

### DE LA GONORRHÉE ORDINAIRE.

### SECTION PREMIÈRE.

De la maladie considérée dans son état de simplicité.

La gonorrhée ordinaire, vulgairement appelée *maligne* ou *vénérienne*, survient à la suite du coït, ou même après le simple contact des parties génitales de deux personnes d'un sexe différent. Elle est due à la communication d'un principe morbifique particulier et contagieux. Chez les femmes, elle n'a pas de siége

déterminé, le virus pouvant agir indifféremment sur toutes les parties du vagin. Au contraire, chez les hommes, les effets immédiats de ce virus s'étendent pour l'ordinaire depuis l'orifice de l'urètre jusqu'à la profondeur d'environ un pouce. Cet espace, situé au-dessous du gland, est et demeure le siége de la gonorrhée pendant toute sa durée, et les cas sont très-rares dans lesquels la maladie ayant été mal traitée, le virus affecte aussi d'autres portions de l'étendue de l'urètre, et se propage même jusqu'au col de la vessie. J'ai déjà exposé dans mon Introduction les effets que son irritation produit sur les surfaces sécrétoires. Ce sont un prurit d'abord presqu'insensible, qui peu à peu devient plus violent et dégénère en véritable douleur, une inflammation, et une sécrétion abondante d'humeurs qui coulent sous une forme différente de celle qui leur est naturelle. Tous les autres accidens de la gonorrhée que

j'indiquerai par la suite, dépendent ou de la violence de l'inflammation, ou de l'affection sympathique des parties voisines, ou enfin de circonstances accessoires.

Le coït pouvant communiquer des principes irritans et âcres de différentes espèces, on ne doit pas dire que la gonorrhée dépend constamment d'une seule et même cause. Toute matière irritante a, comme telle, et sans égard à ses propriétés particulières, le pouvoir de produire les effets que je viens de citer, lorsqu'elle est mise en contact avec une surface sécrétoire.

Peu nous importe de connaître la nature de l'acrimonie gonorrhoïque, puisque nous guérissons sans cela la maladie, et que dans bien des circonstances elle disparaît par les seules ressources de la nature.

A quoi nous servirait en effet de savoir, même avec toute la certitude possible, que la gonorrhée ordinaire est

due au virus vénérien ? Tant que ce virus n'agit que sur une membrane muqueuse, et qu'il n'est point absorbé, le mercure ne jouit d'aucune efficacité contre lui, et nous ne possédons aucun moyen capable de le détruire, de le neutraliser en quelque sorte lorsqu'il est hors de l'économie animale. Il ne s'agit donc que de traiter convenablement l'inflammation de l'urètre, puisque nous ne pouvons rien contre le principe morbifique lui-même, quoiqu'il paraisse certain que la cause de la gonorrhée diffère à plus d'un égard du virus producteur des chancres ; car l'absorption de ce principe qui a lieu assez fréquemment, occasionne une maladie distincte de la vérole par des caractères bien sensibles. Cependant nous ignorons encore s'il existe un virus gonorrhoïque proprement dit, et si le virus vénérien appliqué sur une surface sécrétoire change de nature, et peut donner naissance aux scrophules. J'ai cherché ail-

leurs (1) à défendre cette dernière opinion que Hunter (2) a admise en partie, et à prouver (3) que la syphilis n'est autre chose qu'une modification de la maladie scrophuleuse.

Au reste, la solution de ce problême n'influe en rien sur le mode curatif de la gonorrhée ; mais il est fort singulier que cette affection ne revête la forme que je vais bientôt décrire que lorsqu'elle survient après le coït, et que des substances très-âcres, la matière même de l'écoulement, portées dans l'urètre d'une personne saine, n'occasionnent que des accidens passagers, et d'une courte durée. Le principe conta-

---

(1) Theoretisch - praktische Abhandlung ueber den Tripper. Leipzig, 1787, in-8°.

(2) Traité des maladies vénériennes. Paris, 1787, in-8°.

(3) Libellus quo morbum syphiliticum et scrophulosum unum eumdemque esse evincere conatus est Hecker. Halæ, 1787, in-8°.

gieux prendrait-il, pendant l'acte vénérien, une activité plus grande par la chaleur et la tension extrêmes des parties génitales, ou ces dernières seraient-elles alors plus sensibles à son impression ? L'une et l'autre de ces deux causes sont également vraisemblables ; la première surtout le paraît d'autant plus, que l'état des solides a, comme chacun le sait, une influence très-prononcée sur les sécrétions ; ainsi la salive, naturellement douce, peut se convertir en un virus des plus redoutables, qui produit et propage l'hydrophobie, lorsqu'un violent accès de colère met toutes les parties du corps dans un état de tension. Combien une irritation générale de l'économie n'influe-t-elle pas sur la bile et sur le lait ? Elle excite souvent une inflammation des organes sécréteurs, et les sécrétions prennent alors un caractère morbide tout particulier.

Je passe entièrement sous silence ce

qu'on a dit relativement à l'identité ou à la différence des virus gonorrhoïque et vénérien, à cause du peu d'importance qu'ont pour la pratique de semblables discussions, dont on lira les résultats principaux dans les écrits de Schlegel (1), de Girtanner (2), et surtout de Tode (3), qui le premier a répandu des idées exactes sur la nature et le traitement de la gonorrhée.

On peut distinguer dans le cours de cette maladie deux périodes bien tranchés. Le premier commence au moment où l'infection a eu lieu, et dure jusqu'au milieu de l'inflammation, qui se manifeste par l'ardeur d'urine, ainsi que

---

(1) Versuch einer Geschichte des Streites ueber die Identitæt des Venus-und Trippergiftes. Jena, 1796, in-8°.

(2) Abhandlung ueber die venerische Krankheit, t. 1. Gœttingen, 1797, in-8°.

(3) Erleichtete Kentniss und Heilung des Trippers. Kopenhagen, und Leipzig. 1790, in-8°.

par de violentes douleurs pendant l'érection. Ici commence le second période, qui s'étend jusqu'à l'instant où l'inflammation disparaît. L'écoulement cesse alors, et la maladie est terminée, ou elle dégénère en une gonorrhée consécutive, que certains auteurs regardent encore comme un troisième période. Ces divers périodes sont bien plus marqués chez les hommes que chez les femmes, où la gonorrhée est d'ailleurs ordinairement accompagnée d'accidens bien moins graves.

Au bout d'un temps déterminé, de vingt-quatre ou quarante-huit heures, quelquefois seulement de plusieurs jours, mais tout au plus du neuvième après l'infection, les hommes ressentent un chatouillement particulier et agréable aux parties génitales, notamment au gland, au prépuce et le long du trajet de l'urètre, quelquefois aussi dans les aînes, le cordon spermatique et les testicules, lesquels sont dans un mouve-

ment continuel qui n'a rien de désagréable. Ce chatouillement, joint au sentiment d'une douce chaleur, excite des érections voluptueuses et des éjaculations qui surviennent même assez souvent pendant l'état de veille. Certains individus éprouvent aussi des douleurs lancinantes, qui se font ressentir subitement dans l'urètre, mais qui ne durent qu'un instant. Peu à peu cette sensation, qui était d'abord disséminée dans un assez grand nombre de parties, se concentre vers le lieu qui doit être le siége de la gonorrhée, c'est-à-dire vers la fosse naviculaire, au-dessous du frein du prépuce. Le malade urine encore sans douleurs, fort souvent même sans la moindre difficulté. Pendant la durée de tous ces phénomènes qui indiquent la présence et l'action d'un irritant, le mucus de l'urètre est sécrété avec plus d'abondance; d'abord, il se rassemble sous la forme de gouttelettes blanches et isolées à l'orifice du canal. L'irritation

est encore trop faible pour qu'il se manifeste ailleurs des accidens sympathiques; mais les suites d'une infection accessoire, et particulièrement des chancres, peuvent se déclarer. Ce premier période passe au second, lorsque l'ardeur d'urine survient : il n'est pas facile d'en fixer le terme; communément il dure trois jours; mais la grande sensibilité du malade, l'activité du virus, et une foule de circonstances accidentelles qui rendent l'urine âcre, comme l'échauffement, l'équitation, le coït, etc. l'abrégent et hâtent l'invasion du second.

Celui-ci présente tous les caractères des inflammations, et se termine lorque la phlogose s'appaise; ce qui arrive au bout de quelques jours, ou seulement de plusieurs semaines. Les accidens qui signalent le premier période s'aggravent, et il s'en déclare de nouveaux. La sensation agréable qu'on éprouvait dans l'urètre devient lanci-

nante ou brûlante, et dégénère en une véritable douleur : l'orifice du canal acquiert une grande sensibilité et se tuméfie ; ses bords, rouges et gonflés, s'écartent l'un de l'autre ; l'augmentation de la sensibilité se propage aux parties avoisinantes, principalement au prépuce et au gland, qui ne peuvent supporter le moindre contact. Les érections, la sortie des urines, les attouchemens, en un mot tout ce qui irrite, provoquent les douleurs les plus vives dans l'urètre, principalement au-dessous du gland, augmentent le sentiment d'ardeur, la tension et la chaleur. Quelquefois ces phénomènes ne s'observent pas seulement dans toute la longueur de l'urètre ; le ligament qui suspend le membre viril au pubis est tendu, les testicules deviennent douloureux, et il n'est pas rare qu'ils se gonflent. Le malade éprouve, dans les corps caverneux, et autour de l'urètre, une sensation extrêmement désagréable, douloureuse, brû-

lante, qui très-souvent ressemble au ténesme ; ce dernier accident s'observe assez fréquemment, même dans les gonorrhées qui ont leur siége tout à fait à la partie antérieure de l'urètre, et les malades s'en plaignent davantage que des suites de l'affection elle-même ; en même temps, les parties douloureuses sont tuméfiées. Tous ces phénomènes, purement sympathiques, peuvent, dans certains cas, dépendre de ce que le principe contagieux s'est propagé plus au loin, ou de ce qu'il existe une maladie accessoire, ce dont j'aurai soin de parler par la suite. Les érections sont plus fréquentes, d'une longue durée ou même continuelles; le membre se courbe en bas, rarement vers l'un des côtés ( *chorda veneris* ), ce qui occasionne les douleurs les plus cruelles. Elles arrachent souvent le malade au sommeil, surtout lorsqu'il se trouve dans un lit chaud et doux, qu'il s'est couché l'estomac rempli, et principalement qu'il a

mangé des substances excitantes. Cette distorsion du pénis dépend un peu du raccourcissement de l'urètre, mais tient aussi à des spasmes excités par l'inflammation. L'urine picote ou brûle pendant son passage, particulièrement lorsqu'elle touche l'endroit enflammé, à cause du gonflement, de l'inflammation, de la tension, et de la sensibilité exaltée de l'urètre : au moment où elle sort, les douleurs sont les plus vives; elles cessent pendant que ce fluide coule, mais reparaissent avec plus d'intensité lorsque les dernières gouttes sont exprimées; elles deviennent souvent intolérables, et obligent à des contorsions grotesques, surtout lorsque l'urine est très-colorée et très-âcre. Quand l'inflammation est très-vive, on éprouve dans les commencemens de fréquentes envies d'uriner; mais à cause du gonflement de l'urètre, l'urine coule avec difficulté, par un jet délié, souvent interrompu. Les douleurs sont encore infiniment plus vives

quand on pisse pendant l'érection; elles empêchent la plupart des malades de se livrer à l'acte vénérien, qui est au moins très-désagréable et très-pénible pour eux, le passage de la semence au travers de l'urètre enflammé occasionnant une douleur brûlante et insupportable. Outre ces accidens locaux, les malades sont ordinairement pendant le second période très-sensibles aux changemens de temps, aux erreurs de régime, et à toutes les causes de maladies; ils éprouvent de fréquens frissons, plusieurs même ont une véritable fièvre, qui s'exaspère chaque soir, et qui suit la marche des fièvres catarrhales ordinaires.

L'écoulement consiste en une matière blanchâtre, jaune, verdâtre, entremêlée de stries sanguinolentes, lorsque la gonorrhée est violente. Vers la fin de l'affection, cette matière a la plus grande analogie avec du pus de bonne qualité, et exhale une odeur parti-

culière. Ne faisant éprouver aucune sensation agréable ou désagréable, elle coule jour et nuit sans interruption. Sa quantité varie suivant les individus; il en coule souvent aussi plus un jour que l'autre, ce qui dépend de l'intensité de l'irritation, du degré de l'inflammation, de l'irritabilité, du régime, de l'effet des médicamens, etc. Le sang qui la colore provient d'un petit vaisseau qui s'est déchiré pendant l'érection, ou d'une écorchure produite par la seringue introduite sans précaution.

Dans les commencemens de la gonorrhée la matière est liquide, aqueuse et fort abondante; mais peu à peu elle prend la consistance du pus, et coule en moins grande quantité. Rien n'indique qu'elle ait la propriété d'irriter les parties voisines de celles où la gonorrhée siége, quoiqu'elle puisse infecter d'autres personnes; car le gland et le prépuce sont exposés souvent pendant des semaines entières à

son contact continuel sans en souffrir. Cependant quelquefois elle est assez âcre pour irriter ou corroder ces organes, et pour occasionner de l'inflammation, des chancres, des verrues; mais en applique-t-on un peu sur les yeux, le nez ou quelque autre partie recouverte d'un épiderme mince, ou excoriée, sa propriété irritante se manifeste, et souvent avec une très-grande activité, de sorte qu'elle n'est en apparence douce et bénigne qu'à l'égard des parties situées tout à fait dans le voisinage du siége de la gonorrhée. Elle se dessèche sur les linges qui la reçoivent, et y produit des taches jaunâtres, vertes, ou d'un gris sale, que le frottement ne peut enlever.

Lorsque les malades, même pendant l'émission des urines, n'éprouvent plus aucune sensation douloureuse dans l'urètre, et que l'écoulement est fluide, clair, visqueux, semblable à du blanc d'œuf, on peut en conclure que l'u-

rètre n'est plus enflammé, et que le second période est terminé. Alors la gonorrhée cesse entièrement, ou dégénère en une gonorrhée consécutive.

Chez les femmes, la gonorrhée ordinaire se comporte à peu près comme chez les hommes, mais les accidens en sont moins incommodes, moins douloureux, surtout lorsque l'urètre n'est pas affecté. En effet le vagin jouit d'une sensibilité moindre que celle de ce canal, et il s'y sécrète plus de mucosités qui le mettent à l'abri de l'impression du virus contagieux. D'ailleurs, il est rarement exposé à l'action d'autres irritans, tandis que chez les hommes, l'ardeur d'urine augmente beaucoup les incommodités de la gonorrhée. Toutefois, pendant et après l'écoulement menstruel, les accidens se développent quelquefois avec plus d'intensité.

Si la femme n'est pas très-irritable, le premier période s'écoule d'une manière insensible; mais si elle est d'un

tempérament délicat et nerveux, ce période se caractérise par les mêmes phénomènes que chez les hommes, seulement les accidens surviennent dans des parties différentes; ils ont leur siége dans le vagin, d'où ils peuvent s'étendre jusqu'à l'utérus, aux trompes de Fallope, aux ovaires, aux glandes inguinales, etc. La malade éprouve alors une ardeur extraordinaire pour les plaisirs de l'amour, et ses parties génitales sont plus humides qu'à l'ordinaire.

Pendant le second période, le vagin devient rouge, tuméfié, plus étroit, douloureux, notamment près de la commissure inférieure des grandes lèvres, et le coït est accompagné de douleurs très-vives. Quand le virus s'est propagé jusqu'à l'urètre, ce qui n'arrive que dans des cas très-rares, on observe lors de l'écoulement des urines les mêmes phénomènes que dans la gonorrhée chez les hommes; mais ordinairement ce canal ne souffre que

par sympathie, et l'ardeur dont les femmes se plaignent tient à ce que l'urine touche les parties génitales externes : en effet les grandes et les petites lèvres, le clitoris et les corps caverneux sont souvent phlogosés et tuméfiés. L'écoulement est beaucoup plus abondant que chez les hommes, mais la matière n'offre aucune différence quant à son aspect.

L'inflammation de l'urètre ou du vagin constitue à proprement parler l'essence de la gonorrhée, et l'écoulement n'en est qu'une des suites. C'est donc à elle seule qu'on doit faire attention dans le traitement; mais il est nécessaire de remarquer qu'elle diffère selon l'activité du virus, suivant la constitution, l'âge, le régime hygiénique, diététique et thérapeutique du malade.

Le plus ordinairement elle n'affecte qu'une partie de l'urètre ou du vagin : la douleur, l'ardeur d'urine, en un

mot tous les accidens, sont bornés à un espace très-limité. Quoiqu'il faille dans ce cas éloigner tout ce qui peut irriter, et soumettre le malade à un régime rafraîchissant, cependant on peut se dispenser de recourir aux moyens antiphlogistiques puissans, aux évacuations sanguines, etc.

Mais il n'est pas très-rare que cette inflammation soit érysipélateuse : non seulement elle s'étend davantage à la surface des parties malades, tous les accidens étant plus intenses et moins bornés, mais elle se propage aussi au gland, au frein, au prépuce, aux lèvres, etc. ; cette variété survient principalement chez les personnes très-sensibles, sujettes aux érysipèles, dans les temps où ces affections dominent à cause d'une constitution épidémique régnante, et lorsque la gonorrhée s'unit à des maladies catarrhales ou rhumatismales. Il faut souvent alors administrer le régime antiphlogistique dans toute son étendue,

provoquer une douce transpiration, et entretenir soigneusement les premières voies libres, parce que l'inflammation est la suite d'erreurs dans le régime : ainsi j'ai vu survenir des inflammations érysipélateuses pendant la gonorrhée chez des personnes qui avaient mangé des alimens gras ou salés, particulièrement du poisson.

Chez les sujets lymphatiques, l'inflammation prend quelquefois le caractère œdémateux : les accidens sont très-légers ; l'écoulement est plus abondant, plus muqueux, plus aqueux ; un gonflement mollasse et pâteux s'empare tant de la partie qui est le siége de l'inflammation que de celles qui sont situées dans le voisinage. Les gonorrhées de cette espèce sont très-longues, à cause de l'inertie des solides : l'inflammation est chronique et marche lentement ; il faut appeler à son secours les excitans, dont, en général, on doit scrupuleusement s'abstenir dans toute autre circon-

stance, et il n'est pas nécessaire d'observer un régime antiphlogistique aussi exact, car le contraire est souvent indiqué.

Dans presque tous les cas que je viens de rapporter, l'inflammation est chronique; elle ne se termine pas du septième au neuvième jour, mais persiste tant que dure l'état de débilité et d'irritation. Il n'en est pas de même lorsqu'un homme jeune, robuste et sanguin est atteint d'une gonorrhée dépendante d'un principe très-actif: si cet individu s'échauffe beaucoup; si ses parties génitales éprouvent un frottement quelconque, ou sont fatiguées par le coït; s'il fait usage intérieurement ou extérieurement de choses puissamment excitantes et échauffantes, l'inflammation devient si vive, qu'elle s'étend bien au-delà du siége ordinaire de la gonorrhée, et qu'elle envahit même entièrement les parties génitales, qui se tuméfient et causent de vives douleurs: or-

dinairement alors l'écoulement s'arrête. On nomme cette inflammation phlegmoneuse : elle est si dangereuse, et accompagnée d'accidens si graves, que le traitement ordinaire de la gonorrhée ne lui est plus applicable, et qu'on est obligé d'implorer des secours plus prompts et plus efficaces.

Comme la gonorrhée ordinaire ne se propage que par un commerce impur, elle ne saurait survenir lorsqu'on ne s'expose point à l'infection, ou qu'on en détruit les effets dès qu'elle a eu lieu; mais comme, dans l'état actuel de la société, on ne peut espérer d'en voir disparaître les causes, un préservatif qui remplirait la seconde indication serait un véritable bienfait pour l'humanité.

Quoique jusqu'à présent nous ne connaissions aucune matière qui ait la propriété de rendre le virus gonorrhoïque impuissant, et de le détruire avant l'invasion de la maladie, cependant je pense qu'il est possible de se préserver de cette

dernière, qu'on peut s'exposer à l'infection et se garantir de ses suites funestes. Il s'agit en cela moins du choix d'un moyen particulier, que de la manière d'employer celui qu'on juge convenable. Pour parvenir à ce but, il faut expulser le mucus urétral ou vaginal imprégné du virus contagieux avant que celui-ci n'ait manifesté son action, et c'est l'effet qu'on doit attendre des lotions avec l'eau de chaux, la dissolution de carbonate de potasse ou de potasse caustique, celle de savon ou de sublimé corrosif. Mais ces divers moyens ne réussiront qu'autant qu'on observera dans leur emploi les règles suivantes :

1°. Il faut se lotionner immédiatement s'il est possible après qu'on a eu commerce avec une femme suspecte, lorsque le virus adhère encore en quelque sorte à l'épiderme, et ne s'est pas intimement uni aux humeurs qui se trouvent dans l'endroit infecté. Si l'on n'employait ces lotions que plusieurs

heures ou plusieurs jours après le coït, elles ne produiraient aucun effet.

2°. On doit nettoyer complètement la partie qu'on veut garantir de l'infection, faire pénétrer le liquide dans ses replis les plus profonds et les plus cachés, la lotionner fréquemment, baigner le membre viril dans la même liqueur, injecter celle-ci dans l'urètre ou dans le vagin ; enfin, employer le préservatif tiède et en quantité suffisante.

3°. Dès que l'infection se manifeste, et qu'on voit paraître les premiers symptômes de la gonorrhée, il faut mettre tous les préservatifs de côté.

4°. On doit étendre ceux-ci dans une quantité suffisante d'eau ou de lait, afin qu'ils n'irritent pas trop, et ne causent ni ardeur, ni douleur. Chacun à cet égard se réglera sur la sensibilité de ses parties. Avant d'employer la liqueur, on la goûtera, et on ne devra se lotionner avec, que lorsqu'elle pro-

duira sur la langue une sensation légèrement styptique.

La dose ordinaire est de deux grains de sublimé ou de potasse caustique, dissous dans deux onces d'eau distillée de roses, ou de quatre onces d'eau de chaux récemment préparée ; on peut ajouter à ces mixtures un ou deux scrupules d'extrait aqueux d'opium (C).

5°. Avant le coït, et aussitôt après s'être servi du préservatif, il est très-utile pour les hommes de frictionner doucement le gland et le prépuce avec l'huile d'olive, et de continuer ces ablutions pendant quelques jours, si la gonorrhée ne se déclare pas. Il faut aussi uriner immédiatement après l'acte vénérien, et pendant que le liquide s'écoule, presser fortement l'urètre à sa partie antérieure, de manière que l'urine sorte avec peine, et entraîne avec elle tout le mucus, par conséquent aussi le principe contagieux. Quoiqu'en observant exactement ces

précautions, on puisse sans le moindre doute prévenir la gonorrhée ordinaire, cependant les convenances sociales, et les circonstances dans lesquelles l'infection a lieu ordinairement, ne permettent guères qu'elles deviennent d'un usage général.

Dans un très-grand nombre de cas la nature seule guérit la gonorrhée ordinaire, lorsque les circonstances ne sont pas défavorables, et que le malade observe exactement le régime diététique qu'on lui prescrit. Tous les secours de l'art sont même en quelque sorte trop actifs pour éloigner et détruire la cause excitante : ils troublent les opérations de la nature, augmentent la sécrétion, font prendre au mucus un aspect purulent, et ont fort souvent des suites désagréables. En effet les maladies que la gonorrhée laisse si fréquemment après elle, proviennent plutôt des médicamens trop énergiques qu'on a administrés, que du peu de

soin avec lequel on a traité l'écoulement. La marche qu'elle suit quand elle est abandonnée à elle-même, ressemble à peu près à celle d'un coryza ordinaire. Dans cette dernière affection la membrane pituitaire reste quelques jours enflammée et suinte une humeur abondante et limpide : au bout de quelques jours cet état d'irritation et d'inflammation se dissipe, l'écoulement devient épais, jaunâtre, et la maladie cesse peu à peu; mais des circonstances défavorables, telles que des alternatives fréquentes de froid et de chaud, peuvent prolonger le coryza pendant des semaines et des mois entiers. Il en est absolument de même de la gonorrhée. Quand on suit un régime exact, on peut être assuré qu'après neuf ou tout au plus quinze jours, l'inflammation diminuera et disparaîtra. Ce n'est que dans des cas très-rares, et par un concours de circonstances particulières que la maladie s'écarte de cette marche

simple. Aussi le principal objet est-il de faire observer de la manière la plus rigoureuse le régime approprié à l'inflammation, surtout pendant le premier période, parce qu'alors le second est d'autant moins grave et moins long.

Du reste trois indications générales se présentent à remplir dans le traitement de la gonorrhée :

1°. De neutraliser, d'éloigner le principe irritant avant que l'inflammation se déclare, ou soit parvenue à un haut degré d'intensité, et d'empêcher autant que possible son action sur les parties.

2°. De dissiper l'inflammation, de qui dépendent l'état et la marche des symptômes de la maladie, ainsi que ses suites.

3°. De prévenir certains accidens désagréables, ou même dangereux.

Il est rare qu'on ait à traiter une gonorrhée pendant le premier période qui s'écoule très-vite, et que les

malades regardent comme insignifiant. On ne pourrait d'ailleurs faire que peu de chose à cause de la courte durée de ce période. Il est meilleur d'abandonner la nature à elle-même, et d'attendre comment elle se comportera dans le second, qui commence ordinairement lorsque les malades réclament les soins du médecin. D'abord on examine attentivement les parties, après les avoir préalablement lavées dans l'eau tiède, afin de s'assurer si, en même temps que la gonorrhée, il n'existe point d'autres suites d'un contact impur, des chancres ou toute autre affection locale exigeant un traitement particulier. A cet égard les précautions les plus minutieuses sont de rigueur; car on n'aperçoit souvent qu'avec peine un petit chancre qui peut avoir des conséquences très-sérieuses, tant parce qu'il devient une maladie locale grave, que parce qu'il produit l'infection générale.

On prescrit ensuite le régime convenable ; il doit être dans le premier période plus sévère qu'il n'a souvent besoin de l'être dans le second, parce qu'on ignore de quelle nature sera l'inflammation subséquente. Les alimens seront presque exclusivement tirés du règne végétal, et il faut éviter autant que possible les viandes, particulièrement celles de cochon et d'oie, la graisse, le poisson, les aromates, les boissons spiritueuses, etc. Les alimens les plus convenables sont les soupes faites avec un bouillon léger de viande, le lait, le sagou, le riz, le gruau, les corps farinacés et muqueux, les légumes, les fruits, les œufs, un peu de viande maigre sans assaisonnement, et des boissons muqueuses. On défend les attouchemens fréquens des parties génitales, et surtout le coït qui irrite encore davantage. On recommande aussi au malade de ne pas s'exposer à l'impression du froid : cette dernière règle

est importante à observer pendant l'hiver et dans les pays froids. Les hommes doivent avoir la verge pendante, afin que la matière coule librement. S'ils ne peuvent garder la chambre ou même le lit, et s'ils sont obligés de vaquer à des occupations souvent pénibles, l'usage constant d'un suspensoire est nécessaire pour prévenir le gonflement des testicules; ils s'abstiendront aussi de danser, d'aller à cheval ou en voiture. Outre ces moyens généraux, on doit encore s'attacher à éloigner toutes les circonstances qui pourraient dans la suite aggraver le mal : ainsi on saigne les personnes pléthoriques, fortes et robustes, qui observaient auparavant un régime très-succulent; on saigne encore lorsque la constitution épidémique favorise les maladies inflammatoires : on tient chaudement les malades affectés d'un catarrhe; on évacue les saburres qui embarrassent les premières voies, etc.

On ne prescrit les saignées que dans

les cas indiqués précédemment, lorsque l'inflammation est très-violente, le pouls dur, fort, plein, accéléré, la langue sèche ainsi que la peau, la soif ardente, en un mot que tous les symptômes indiquent un état sthénique général. Ce concours de circonstances étant assez rare, la saignée n'est utile que chez un très-petit nombre de malades. Si l'on y a recours sans des raisons suffisantes, on prolonge la gonorrhée, et un écoulement chronique habituel en est la suite inévitable.

Les saburres stomacales ou intestinales sont du nombre des causes qui aggravent le plus souvent la gonorrhée ordinaire. Toute accumulation, même de choses incapables de nuire par elles-mêmes, exaspère les accidens de cette maladie, et en retarde la guérison. C'est pourquoi les malades doivent manger avec réserve, et aller au moins une fois par jour à la selle : ils y parviennent en suivant le régime que j'ai

prescrit : on leur fait prendre journellement un lavement légèrement laxatif; un doux purgatif administré de temps en temps ne peut pas nuire non plus. Quant à ce qui regarde les saburres intestinales, il faut distinguer deux cas relativement au traitement :

1°. Des écarts dans le régime, des indigestions, des alimens nuisibles ou difficiles à digérer, des passions violentes, le chagrin, la colère, accumulant dans le bas-ventre une grande quantité de bile altérée, engendrent dans les premières voies de vraies saburres que les forces digestives ne sauraient éloigner; les malades manquent d'appétit, éprouvent du dégoût, du malaise, des envies de vomir : ils ont la bouche amère, la langue chargée d'un enduit muqueux, blanc ou jaune; ils vomissent spontanément, ou ont la diarrhée. Dans ce cas on donne avec le plus grand succès un vomitif qui influe singulièrement sur la guérison de la gonorrhée. Si le ma-

lade a des envies de vomir, si le ventre est tendu, s'il y a constipation, un léger laxatif est fort utile.

2°. Sans avoir commis aucune erreur de régime, sans que par conséquent les premières voies soient surchargées de matières dont la digestion ne peut avoir lieu, la langue se dessèche et devient chargée, la peau est sèche et pâle, le malade abattu et dans l'anxiété; il a des spasmes et d'autres symptômes de faiblesse, la digestion est complètement dérangée, et il n'y a point de tendance réelle aux évacuations, soit par le haut, soit par le bas. Alors le mal dépend de la débilité générale, et de l'influence que la gonorrhée exerce sur toute l'économie. Les évacuans ne seraient d'aucun secours, au contraire ils nuiraient : il faut prescrire un régime analeptique, des soupes de vin, des bouillons aromatisés, le vin, et même des médicamens excitans mêlés avec l'opium. L'inflammation go-

norrhoïque est dans ce cas si légère, si évidemment asthénique, que non seulement elle comporte la méthode excitante, mais que même elle la réclame comme étant la plus convenable.

Il n'est pas moins nécessaire d'enlever autant que possible à l'urine ses propriétés âcres, irritantes, et de mettre les parties malades à l'abri de l'action que cette âcreté aurait infailliblement sur elles. Il suffit que l'urine soit âcre pour que l'irritation qu'elle occasionne produise un écoulement gonorrhoïque; combien son impression n'est-elle pas plus profonde sur l'urètre déjà enflammé ! C'est pour cela que les douleurs augmentent pendant son passage quand elle est peu abondante, très-colorée, ou lorsqu'après l'usage des substances échauffantes, diurétiques, elle a acquis une plus grande âcreté. Pour l'étendre de parties aqueuses et la rendre plus muqueuse, on interdit les alimens salés, âcres, les liqueurs

fermentées récemment préparées, douces, muqueuses ; on donne des boissons aqueuses ; on doit prescrire aux malades plusieurs tisanes de cette nature, afin qu'ils puissent en changer, car la même les dégoûterait bientôt. Ils pourront boire de l'eau de source pure, de l'eau panée, de la décoction d'orge, du thé, du café au lait, du lait coupé avec de l'eau, de l'orgeat, et diverses décoctions de plantes adoucissantes. Rien n'est plus répugnant pour eux que les boissons muqueuses ordinaires ; je les vois toujours recourir de préférence à l'eau pure ou à un simple thé : très-souvent l'inflammation est si peu intense, qu'on peut sans crainte permettre l'eau de source ordinaire, celles de Selter, de Fasching, ou autres semblables, avec un peu de vin. Mais la boisson doit-elle être absolument médicamenteuse, on donne une décoction de saponaire, de salsepareille, de bardane, de salep, de guimauve, de

*carex arenarius*, de chennevis, ou toutes les heures une demi-tasse d'une émulsion préparée avec la gomme arabique, les amandes douces, l'eau de cerises ou de persil, et le sirop de pavot blanc. Il ne faut pas que les malades prennent ces boissons trop chaudes, ni en trop grande quantité à la fois, de peur de se déranger l'estomac. Depuis plusieurs années je me sers continuellement du roob de genièvre que je donne à la dose d'une once dans huit onces d'eau, et par demi-tasse toutes les heures. Lorsque son action est appuyée par l'usage simultané d'une boisson muqueuse, c'est un diurétique assez puissant qui n'irrite en aucune manière, et ne communique point d'âcreté aux urines; il ne cause pas de répugnance, n'altère pas les fonctions digestives, et les malades peuvent le prendre sans avoir à craindre aucun des inconvéniens qui sont inévitables lorqu'ils font usage d'autres

substances qui ont besoin d'être bouillies ; d'ailleurs il est d'un prix très-modéré. Allié à un régime convenable, il m'a servi à guérir promptement et sans aucune suite tant de gonorrhées ordinaires, et même de gonorrhées consécutives, que je ne saurais trop le recommander. Il paraît donner positivement à l'urine les propriétés qu'elle doit avoir pour opposer le moins grand obstacle possible à la guérison de l'inflammation.

Mais on ne doit pas s'imaginer qu'aucune des boissons que je viens d'énumérer puisse enlever le principe morbifique irritant, et le détacher de la surface de l'urètre par le flux abondant d'urines qu'elles déterminent. Autrefois c'était l'opinion générale des médecins, qui prescrivaient en conséquence une très-grande quantité de diurétiques : c'est encore aujourd'hui celle de quelques praticiens, quoiqu'elle soit tout à fait erronée. Le principe contagieux qui produit la maladie à été

déposé en petite quantité à la surface de l'urètre : sa multiplication dépend de l'augmentation morbide de l'écoulement muqueux, et cet écoulement dépend à son tour de l'inflammation : on ne saurait donc chasser le virus, c'est-à-dire l'empêcher de se former, et mettre un terme à sa régénération, qu'en détruisant l'inflammation que l'augmentation des urines ne peut appaiser, et on ne doit plus penser à enlever le principe morbifique dès que la maladie est réellement déclarée.

Quelques personnes croient bien faire en urinant très-souvent, toutes les demi-heures ; mais cette coutume est extrêmement nuisible, en ce qu'elle renouvelle à chaque instant l'irritation mécanique et chimique produite par l'urine. Cependant il n'est pas moins préjudiciable que les malades, par crainte des douleurs, retiennent trop long-temps leurs urines : celles-ci n'irritent que plus fortement ensuite, et

par leur qualité, et par leur quantité. Il faut surtout recommander de pisser quelquefois pendant la nuit; on évitera par-là beaucoup d'agitation, et des érections douloureuses.

La dernière occupation du médecin est d'appliquer les moyens locaux convenables, tant pour prévenir l'inflammation que pour la guérir quand elle est déjà manifestée. La gonorrhée étant une maladie locale, on ne peut l'attaquer d'une manière plus énergique que par des médicamens appliqués aussi localement.

Or, nous avons cinq méthodes différentes d'employer ces moyens :

1°. Le simple bain, la lotion des parties malades avec différens fluides;

2°. L'introduction de ces liquides au moyen d'un pinceau;

3°. Leur introduction à l'aide d'un syphon;

4°. Les injections avec les seringues;

5°. Les bougies à l'aide desquelles

on porte dans l'urètre des médicamens solides, mais qui s'y dissolvent aisément.

Les simples lotions ne peuvent être utiles que chez les femmes, et dans les cas où l'inflammation gonorrhoïque a son siége extérieurement, entre les grandes lèvres, et à l'orifice du vagin; encore faut-il que les malades les répètent souvent et les fassent dans une situation telle que la liqueur humecte toute l'étendue des organes enflammés.

A cet effet on taille une éponge, de manière qu'elle puisse être portée en partie dans le vagin. Dès le premier période on fait de suite employer l'eau de chaux récente, qui jouit d'une efficacité toute particulière, et qui m'a suffi dans un très-grand nombre de cas pour guérir la gonorrhée chez les femmes. La potasse caustique et le sublimé peuvent la remplacer.

Toutes ces liqueurs doivent être tièdes, ou au moins ne pas être entièrement froides. Chez les hommes, les lotions ou

les bains du membre viril ne sauraient porter aucun fluide dans l'urètre : on ne leur doit donc conseiller les bains de lait ou autres que dans la vue d'entretenir la propreté et de prévenir l'infection des parties voisines ; mais il ne faut pas qu'ils soient de trop longue durée et trop fréquens, car alors ils entraîneraient une atonie locale. On a aussi conseillé d'uriner pendant que la verge trempe dans le vase, afin de diminuer l'ardeur d'urine ; je ne me suis jamais aperçu que ce procédé rendît les douleurs moins vives.

La seconde méthode est celle de Clossius (1), qui veut qu'on fasse pénétrer les fluides dans l'urètre, au moyen d'un pinceau long et délié, parce que de cette manière leur emploi peut être répété plus souvent et n'occasionne pas tant de douleurs que par la

(1) C. F. Clossius, ueber die Lustseuche. Tübingen, 1797, in-8°.

méthode des injections. Mais un semblable pinceau devant nécessairement être composé de poils flexibles et mous, ceux-ci se rebroussent lorsqu'on les introduit, et le corps dur auquel ils sont fixés vient frapper les parties malades qu'il comprime et irrite; d'ailleurs, on ne peut porter ainsi que très-peu de fluide à la fois, et comme il ne reste pas toujours en contact avec les organes enflammés, cette méthode n'a aucun avantage sur les injections. Tout au plus pourrait-on se servir d'un pinceau pour appliquer les remèdes nécessaires à la guérison d'un ulcère ou d'un chancre situés à l'orifice de l'urètre, dont l'inflammation aurait écarté les lèvres.

L'instrument de Hahnemann (1) est tout à fait inutile, car les lois de l'hy-

(1) Unterricht für Wundaerzte ueber die venerischen Krankheiten. Leipzig, 1789, in-8°.

draulique nous apprennent qu'un fluide ne peut jamais presser, dans l'une des branches d'un siphon, assez fortement pour remonter par l'autre dans l'urètre enflammé; sans compter toutes les autres difficultés qui accompagnent l'usage d'un pareil instrument.

La quatrième méthode est celle des injections. On peut, il est vrai, se passer de ces dernières dans la gonorrhée ordinaire, quand elle n'est pas accompagnée des accidens particuliers que j'indiquerai par la suite; mais comme il est extrêmement essentiel d'en abréger autant que possible la durée, tant à cause des douleurs que le malade éprouve, qu'à raison des suites qu'on doit toujours redouter, et qu'on peut remplir ce but à l'aide des injections, elles méritent sans contredit de trouver place dans l'exposé que je trace ici. Pour qu'elles soient utiles, il faut apporter le plus grand soin dans le choix des matières qui les

composent ; car injecter la même substance pendant toute la durée d'une gonorrhée, ainsi que le recommandent plusieurs auteurs, c'est faire preuve de la plus profonde ignorance sur la nature de la maladie. Cependant, si l'on réfléchit aux difficultés qu'éprouvent souvent les malades à faire les injections quand elles sont nécessaires, je crois que, dans les cas où toutes les précautions convenables ne peuvent être observées avec exactitude, on doit perdre de vue les avantages qui résultent de leur emploi, et préférer un moyen moins prompt dans son action, plutôt que de suivre un traitement qui, administré avec inhabilité, devient plus funeste que le mal même.

Lorsque toutes les circonstances sont favorables aux injections, on peut, chez les hommes, et pendant le premier période, recourir à celles qui sont légèrement irritantes, pour favoriser et augmenter l'écoulement muqueux. Par

ce procédé, on affaiblit beaucoup le principe contagieux ; et quand la gonorrhée n'est pas violente, le second période avorte ou au moins ne se manifeste pas avec autant d'intensité : et dure beaucoup moins long-temps ; l'irritation nouvelle et étrangère, causée par le fluide qu'on injecte, arrêtant les effets du principe morbifique, elle s'oppose au développement de l'inflammation, qui survient lorsqu'on abandonne la maladie à elle-même, ou au moins l'empêche de parvenir à un aussi haut degré d'intensité. Parmi les injections convenables dans ce période, je range celles d'eau de chaux, soit pure, soit mêlée avec la moitié de lait, celles de douze ou quatorze gouttes de nitrate de mercure dans deux onces d'eau de roses, et celles de sublimé corrosif ; je remarquerai seulement que ces deux dernières préparations mercurielles n'ont aucune action spécifique sur le virus gonorrhoïque. On

peut également recourir à la potasse caustique, qui semble jouir de propriétés tout à fait particulières dans ce cas. On ajoute quelquefois, à ces différens fluides, l'opium, qui les rend surtout avantageux contre l'inflammation commençante, et qui empêche celle-ci de devenir par la suite aussi violente. Au contraire, les préparations de plomb, la dissolution d'alun, et les spiritueux, ne doivent jamais être mis en usage, ni dans le premier, ni dans le second période de la gonorrhée. Après avoir étendu ces diverses liqueurs dans une quantité suffisante d'eau, on les fait tiédir, soit en les plaçant à côté du malade, dans son lit, soit en fixant à ses habillemens le vase qui les renferme: on les introduit ensuite à l'aide d'une seringue. Celles qu'on doit préférer sont les seringues de gomme élastique; après en avoir plongé le goulot dans le fluide, on abandonne à lui-même le corps qu'on avait d'abord

comprimé, de manière qu'il absorbe la liqueur ; le malade alors après avoir lâché ses urines, élève le membre viril de la main gauche, le comprime légèrement à environ un pouce au-dessous du gland, afin que l'injection ne pénètre pas trop avant ; ensuite il place le canon de la seringue dans l'ouverture de l'urètre sans l'enfoncer beaucoup, et par une pression légère exercée sur le corps de l'instrument, il injecte le fluide avec lenteur ; après quoi il maintient encore la verge quelque temps relevée, afin que celui-ci séjourne dans le canal, et de peur de l'expulser trop tôt, il ne doit pas non plus uriner de suite. Dès qu'on s'aperçoit que cette opération augmente les douleurs, ou qu'elle est suivie d'une sensation désagréable dans les cordons spermatiques, les testicules, les glandes inguinales, ou autres parties, il faut s'abstenir de la réitérer. Dans le cas contraire, on peut la répéter toutes les deux heures.

Les seringues ordinaires d'étain ou d'ivoire ne sont pas commodes, elles peuvent nuire lorsque leur canule est très-déliée à son extrémité, comme c'est le cas le plus ordinaire, ou même lorsque cette canule est garnie d'un bouton ou bourrelet. Cependant si on n'en avait pas d'autre à sa disposition, il faudrait que le piston bouchât le corps exactement, qu'on pût l'enfoncer facilement et uniformément, que la canule eût une forme conique, et que son épaisseur correspondît parfaitement au diamètre de l'urètre. A partir de ce point il faut qu'elle s'épaississe médiocrement à mesure qu'elle s'avance vers le corps de l'instrument, afin qu'introduite dans le canal, elle le ferme complètement. Les matières les plus propres à la confection de ces sortes de seringues sont l'ivoire et l'os (1). On ne peut

(1) J'ai figuré une seringue semblable dans les deux éditions de mon *Anweisung die*

se servir de celles qui sont mousses, et qu'on est obligé d'appliquer seulement à l'ouverture de l'urètre au lieu de les y introduire, telle que celle dont Weikard nous a donné la figure (1). En effet elles ne sauraient atteindre le but qu'on se propose en les employant; elles sont extrêmement incommodes, et exigent une grande violence. Celles que je propose doivent être lavées à plusieurs reprises chaque fois qu'on s'en sert, et placées dans un lieu froid, sans quoi elles se ramollissent et deviennent inutiles.

Les injections sont plus avantageuses chez les femmes que chez les hommes, et même indispensables lorsque la ma-

---

*venerischen Krankheiten zu behandeln.* Erfurt, 1791 : 1801.

(1) Medicinische Fragmente und Erinnerungen. Francf. am Mein, 1791, in-8°. — Bell's Abhandlung ueber den Bœsartigen Tripper und die venerische Krankheit, 1794, in-8°.

ladie a son siége profondément dans le vagin, ou qu'elle s'étend tout le long de ce canal jusqu'à la matrice. Bien des gonorrhées ne seraient pas devenues invétérées, et en quelque sorte incurables, si on y avait eu recours dès les commencemens. En effet, tous les remèdes intérieurs sont entièrement superflus chez les femmes, puisqu'ils n'atteignent pas le siége de la maladie; comme ils n'ont d'autre but que de diminuer l'âcreté de l'urine, ils deviennent inutiles, quand l'urètre n'est pas affecté simultanément, ce qui n'a lieu que dans un très-petit nombre de cas. Les injections se font du reste chez les femmes comme chez les hommes, il faut seulement que la malade soit couchée sur le dos; elle peut s'injecter elle-même lorsque le médecin lui a indiqué la manière dont elle doit s'y prendre. Les médicamens sont aussi les mêmes; mais comme le vagin est moins irritable que l'urètre, on a soin de ne pas les étendre

dans une si grande quantité d'eau. On répète les injections très-souvent, même pendant le second période, parce que chez les femmes, l'inflammation gonorrhoïque n'offre pas des différences aussi marquées, ni aussi importantes. On les interrompt lorsque les règles apparaissent, et pendant tout le temps de leur durée. Si l'urètre avait également souffert des atteintes du virus, on se comporterait de la même manière que chez les hommes, et on emploierait les mêmes seringues.

Les injections ont un grand inconvénient : c'est que l'action du fluide sur les parties malades ne peut être continuel ; ses effets ne s'étendent guère au-delà du terme de l'opération ; aussi recommande-t-on de répéter fréquemment celle-ci. Mais cette réitération renouvelle l'irritation, tant à cause du frottement de la seringue, qu'à raison de la distension occasionnée par le fluide, et des nombreux attouchemens

qu'on est obligé d'exercer sur le membre. Quelles que soient les précautions qu'on emploie, on ne saurait éviter ces inconvéniens, pas même lorsque, d'après les conseils de quelques praticiens, on ramène le prépuce sur le gland après chaque injection, de manière à fermer l'orifice de l'urètre, et à empêcher le fluide de s'en écouler : bien loin de cela, la pression qu'on exerce sur le prépuce, et par suite sur le gland, peut avoir des suites désagréables.

Le raisonnement seul fait donc entrevoir d'avance qu'il serait très-avantageux de laisser les remèdes locaux agir continuellement sur le siége de la gonorrhée, sans qu'ils occasionnassent une irritation accessoire et toujours préjudiciable. Chacun a pu se convaincre de l'efficacité des applications topiques dans l'inflammation du rectum, qui a tant d'analogie avec l'inflammation gonorrhoïque, lorsqu'on retient aussi long-temps que possible dans cet

intestin les médicamens qui y ont été injectés. Il en est de même des espèces d'ophtalmies qu'on traite avec tant de succès par les collyres secs ou liquides, calmans ou irritans. Pourquoi n'obtiendrait-on pas les mêmes avantages d'un traitement analogue dans l'inflammation de l'urètre, qui réclame également l'emploi des moyens locaux.

L'inflammation de la conjonctive et celle de la membrane muqueuse de l'urètre ne diffèrent sans doute pas beaucoup l'une de l'autre, relativement à la sensibilité des parties malades : d'ailleurs ne guérissons-nous pas l'œil enflammé par la matière de la gonorrhée qui l'a touché accidentellement, avec les mêmes fluides irritans que nous injectons avec succès dans l'urètre? Si nous pouvions donc laisser à demeure dans ce canal les moyens que nous jugeons à propos d'administrer, et que leur application y fût aussi uniforme, aussi constante que sur l'organe de la

vue, il est évident qu'alors nous faciliterions et accélérerions de beaucoup la guérison de la gonorrhée. Mais dès qu'on veut mettre ce projet à exécution, la structure et la situation de l'urètre opposent au premier abord de grandes difficultés. Après différens essais pour lever ces obstacles qui ne me paraissaient pas insurmontables, j'ai découvert une méthode par laquelle je porte facilement et sans irritation dans l'urètre les médicamens appropriés sous forme sèche, de sorte cependant qu'ils s'y dissolvent peu à peu, et qu'ils agissent sans interruption. Cette méthode est celle des bougies dissolubles.

Jusqu'à ce jour, les tentatives faites par plusieurs médecins, pour donner aux bougies des vertus médicamenteuses ont été sans fruit (1). Ce qui étonne peu quand on considère la manière

(1) J. F. T. Herger, Cereolorum historia, eorumque usus chirurgicus. Hal. 1795, in-8°.

dont ils s'y prenaient pour réussir ; ils cherchaient à donner aux bougies une activité particulière, en les composant de substances plus ou moins rares et dispendieuses, unies avec une masse huileuse, graisseuse ou résineuse qui ne pouvait se dissoudre dans l'urètre. Le peu de succès qu'on en obtint les fit abandonner dans la gonorrhée ordinaire, et tout au plus s'en servit-on ensuite dans d'autres maladies de l'urètre qui, pour la plupart, étaient la suite de cette affection, et où elles n'agissaient guère que d'une manière mécanique. On n'attribua plus leurs effets qu'à leur forme, leur épaisseur, leur dureté, leur poli, l'irritation et la pression qu'elles exerçaient, sans faire attention à l'action des médicamens qui entraient dans leur composition. Mais pourquoi les préparations mercurielles, la potasse caustique, l'opium, etc. n'agiraient-ils pas constamment sur l'urètre enflammé, s'ils étaient toujours

en contact immédiat avec lui, et dissous par le mucus qui transsude des parois de ce canal? Pourquoi ces moyens n'auraient-ils pas alors des effets aussi salutaires que ceux que nous leur voyons produire dans l'ophtalmie gonorrhoïque, quand nous les employons contre elle? Mes recherches m'ont mis à même de réaliser les espérances que la théorie m'avait fait concevoir à cet égard.

Pour préparer mes bougies dissolubles, il s'agit seulement d'unir avec une gomme susceptible de se dissoudre aisément dans le mucus urétral, les moyens qu'on se décide à mettre en usage, de les appliquer ainsi combinés sur un fil qui forme la base solide de la bougie, et de les laisser sécher à la surface de ce fil pour qu'ils y forment un enduit lisse, partout uniforme (1).

---

(1) On choisit des fils de laine ou de coton médiocrement épais, de la longueur du doigt,

On a un double but en les employant : le premier de calmer les douleurs trop vives du malade ; le second de produire dans l'urètre enflammé par

---

ou même un peu plus longs, d'une grosseur égale partout, sans aspérités, sans nœuds, ni sans dureté. Chacun sert à faire une bougie de la manière suivante :

On dissout quatre grains de potasse caustique dans deux onces d'eau distillée ; on ajoute à cette dissolution assez de gomme arabique pour la rendre épaisse et filante ; on plonge alors dans cette masse autant de fils qu'on veut faire de bougies : on les y suspend isolément au moyen d'épingles fixées à un ruban placé en travers, et on les fait sécher, ayant soin qu'elles ne se recourbent pas. Dès qu'elles sont sèches, on les replonge de nouveau dans la masse, on les fait encore sécher, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'elles soient recouvertes d'un enduit uniforme partout. Il est nécessaire d'en avoir de diverses grosseurs, afin de pouvoir les accommoder à la sensibilité individuelle de l'urètre.

On fait des bougies semblables en dissolvant quatre grains de sublimé corrosif, et

un principe morbifique contagieux, une irritation qui fasse cesser celle que produit ce principe, et disparaître l'inflammation dépendante d'une atonie locale.

C'est pourquoi les bougies dissolubles, de même que les injections, ne peuvent être employées, par exemple, lorsque

---

suffisante quantité de gomme arabique dans deux onces d'eau distillée ; on peut aussi ajouter à la potasse, ou au sublimé, un dragme d'extrait aqueux d'opium : on compose avec ce dernier seul et la gomme, des bougies qui sont particulièrement utiles dans les cas ou l'urètre est très-irrité et très-enflammé. L'alun, l'acétate de plomb, et autres substances astringentes semblables, sont également susceptibles d'être convertis de la même manière en bougies, dont l'utilité n'est pas équivoque dans l'atonie et la faiblesse de l'urètre. Enfin, l'extrait de jusquiame, et celui de belladone, soit seuls, soit unis au sublimé corrosif, mériteraient d'être essayés dans les cas de douleurs, de spasmes et d'inflammation opiniâtres du canal.

l'inflammation est très-intense et phlegmoneuse; elles ne sont utiles qu'à l'époque où cette inflammation n'est pas encore déclarée, ou lorsqu'elle est légère, érysipélateuse, ou œdémateuse. On mouille avec de la salive ou du lait la bougie qu'on veut introduire, et on l'enfonce doucement dans l'urètre jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au-dessous du siége de la gonorrhée : on l'y laisse séjourner une demi-heure ou une heure entière, pour que la masse médicamenteuse se dissolve, et on retire le fil quand il est dénudé. Immédiatement après, ou au bout de quelque temps, on introduit de la même manière une nouvelle bougie. Si elle n'excite qu'une douleur légère et supportable, on doit la laisser, car cette sensation désagréable ne tarde pas à se dissiper d'elle-même; mais si les douleurs deviennent violentes, c'est une preuve que la bougie est trop grosse, ou qu'elle contient une trop

forte dose du médicament irritant ; deux inconvéniens auxquels il faut de suite remédier. Tant que le malade porte les bougies, il doit rester couché dans son lit, ou sur une chaise longue, et éviter soigneusement toute irritation du membre viril. Veut-il les laisser dans l'urètre pendant le sommeil, il les assujétit à l'extérieur, de manière qu'elles ne puissent pas s'enfoncer trop avant, et aller pénétrer jusque dans la vessie.

Pendant le premier période, et tant que l'inflammation n'est pas trop intense, les bougies les plus convenables sont celles de potasse caustique mêlée avec l'opium, et il est bon qu'elles excitent une légère douleur. Si on les emploie avec tous les soins nécessaires, si on les introduit d'assez bonne heure, et si on observe strictement le régime convenable, l'inflammation gonorrhoïque avorte, et la maladie cède en deux ou trois jours.

Le traitement de la gonorrhée ordinaire chez les hommes, pendant le second période, se règle sur la nature de l'inflammation existante : aussi ne pouvons-nous donner ici que des règles générales :

1°. La plus grande propreté doit être recommandée au malade, afin que la matière âcre qui coule alors en assez grande abondance ne puisse point agir sur d'autres parties, par exemple sur les yeux ;

2°. Il faut être très-attentif au développement des accidens sympathiques, afin de les arrêter dès leur naissance ;

3°. Le régime diététique doit en général être le même que celui qui a été indiqué précédemment ;

4°. On doit administrer continuellement les remèdes internes proposés plus haut, notamment le roob de genièvre, veiller à ce que le malade n'ait jamais le ventre resserré, et aille au moins une fois par jour à la selle, prescrire à cet

effet des lavemens, ou même, si le cas l'exige, un léger purgatif.

L'expérience m'a démontré que la plupart des gonorrhées ordinaires peuvent être guéries par la seule observation de ces quatre règles générales, et qu'il vaut mieux se borner à s'y conformer, que de recourir à des moyens plus actifs, toutes les fois qu'ils ne sauraient être employés sous forme de bougies dissolubles ou d'injection. Le médecin expérimenté, qui sait apprécier les circonstances, peut seul espérer d'abréger la durée de la maladie avec ces moyens extérieurs, ainsi que je vais chercher à le prouver par quelques détails sur les différentes espèces d'inflammations gonorrhoïques.

La gonorrhée dans laquelle l'inflammation est la plus légère, est aussi la plus facile à guérir. Il suffit pour la voir disparaître de se conformer aux règles que j'ai tracées : rarement est-elle accompagnée d'accidens sympathiques qui

sont presque toujours la suite d'un mauvais traitement. Le régime n'a pas besoin d'être très-sévère ; on peut permettre au malade un peu de vin, ou même de punch, pourvu qu'aussitôt après il prenne des boissons adoucissantes et muqueuses ; mais pour lui accorder cette licence, il faut que la constitution individuelle et l'état épidémique de l'atmosphère ne fassent pas entrevoir la possibilité que l'inflammation s'exaspère : il n'en usera d'ailleurs qu'avec modération et sobriété. Les boissons muqueuses suffiront pour calmer l'ardeur d'urine ; et pour prévenir les érections nocturnes, on recommandera d'uriner plusieurs fois la nuit, de dormir sur le côté, de se coucher dans un lit dur, de se couvrir peu, et de se lever de bonne heure, parce que c'est vers le matin qu'elles surviennent le plus ordinairement. Si malgré ces précautions elles étaient fréquentes, et causaient de vives douleurs, on prescri-

rait le soir une poudre calmante, dont l'opium serait la base. Du reste les injections irritantes les plus douces, et surtout les bougies dissolubles, sont les meilleurs moyens d'abréger la durée du mal : dans cette inflammation gonorrhoïque simple, on choisira des bougies préparées avec le sublimé ou la potasse, combinés ou non à l'opium, suivant la force de l'inflammation, et on en introduira chaque jour six, ou même un plus grand nombre.

L'inflammation érysipélateuse exige non seulement qu'on débarrasse les premières voies s'il est nécessaire de le faire, mais encore qu'on donne à l'intérieur le camphre et l'opium : on retire aussi les plus grands avantages de l'emploi de ce dernier médicament en injections ou en fomentations autour de la verge. A cet égard je ne dois pas oublier de blâmer l'abus des bains locaux de lait ou d'eau tiède, conseillés si généralement dans la gonorrhée : ils sont tout

à fait inutiles, déterminent le sang à se porter en plus grande quantité vers le membre viril, et plongent le prépuce dans une atonie extrême. On peut se dispenser de faire des saignées locales, et de donner des lavemens opiacés, les cas qui nécessitent ces moyens étant très-rares. Les bougies dissolubles seront uniquement composées d'opium, et ne contiendront du sublimé, de la potasse, ou d'autres substances irritantes, que lorsque la phlogose sera suffisamment calmée.

Mais, si malgré qu'on se soit exactement conformé à cette méthode, l'inflammation continue toujours de s'étendre, à cause de la faiblesse et de l'irritabilité particulière du malade, il faut mettre de côté tous les antiphlogistiques, permettre un régime légèrement analeptique, donner à l'intérieur le quinquina avec l'opium, et appliquer un vésicatoire camphré à la région sacrée ou à la cuisse. Pendant l'action de

cet épispastique, le malade boira beaucoup, et fera usage d'une émulsion camphrée, afin de diminuer l'âcreté de l'urine. On continue d'agir ainsi jusqu'à ce que l'inflammation se soit restreinte dans ses bornes ordinaires, et on procède alors comme dans l'inflammation gonorrhoïque simple.

On voit rarement l'inflammation gonorrhoïque prendre le caractère œdémateux. Mais cette complication peut tenir à la constitution particulière du malade, à une épidémie régnante, ou à un traitement mal dirigé qui fait traîner le second période en longueur. Une gonorrhée semblable exige des moyens tout différens de ceux que réclament les précédentes, savoir les irritans à l'extérieur et à l'intérieur. On soumet donc le malade à un régime substantiel, excitant, et on lui donne intérieurement des médicamens âcres et diurétiques qui irritent l'urètre. Si jamais on devait prescrire dans la go-

norrhée les acides qu'on a tant vantés contre la maladie vénérienne, ce serait ici le cas de le faire (C). On choisit les injections irritantes peu étendues d'eau, et on agit de la même manière jusqu'à ce que l'atonie ait disparu, et l'écoulement cessé. On peut aussi laisser séjourner quelque temps dans l'urètre une bougie ordinaire qui n'agit que mécaniquement par sa pression, mais dont l'irritation contribue cependant à guérir la maladie. Les bougies dissolubles sont encore plus efficaces dans ce cas : plus la faiblesse est grande, plus elles doivent être irritantes. Il faut supprimer d'ailleurs toutes les boissons émollientes.

Dans la section suivante je traiterai de la quatrième espèce d'inflammation, qui est la plus dangereuse de toutes.

Tout ce que je viens de dire sur le traitement de la gonorrhée ordinaire chez les hommes pendant le second période, peut s'appliquer également à

celui de ce même période dans les écoulemens auxquels les femmes sont exposées. Chez elles on rencontre fort souvent des gonorrhées invétérées, presque sans inflammation, parce que les parties malades se trouvent dans une inertie complète. On ne doit pas craindre alors de recourir aux injections fortement irritantes, dont l'action sera d'ailleurs soutenue par un régime nourrissant, et par des médicamens tirés de la classe des excitans (D).

Lorsque chez les hommes l'ardeur d'urine disparaît pour faire place à un léger prurit, que le gland cesse d'être rouge, mollasse, luisant, que les érections douloureuses ne se renouvellent plus aussi fréquemment, et que l'orifice de l'urètre n'est plus garni vers le matin que d'une légère gouttelette d'un fluide visqueux et filant comme du blanc d'œuf, alors la gonorrhée est guérie. Cependant on fait bien de continuer encore quelques jours tous les moyens

qu'on a mis en usage, particulièrement le roob de genièvre, jusqu'à ce qu'il ne coule plus rien du tout. Afin de supprimer ce léger suintement, on peut même injecter une liqueur astringente, pourvu qu'il n'y ait plus aucune trace d'inflammation. Quelquefois encore par la suite on verra nager des flocons dans l'urine, mais on ne doit point s'en inquiéter : en effet, l'endroit qui a été le siége de la gonorrhée conserve souvent, même après la guérison radicale, une certaine tendance à sécréter un mucus épaissi qui se montre dans l'urine sous la forme d'un filament ténu. Cette tendance dure des mois, même des années entières, et les flocons deviennent plus apparens après les erreurs de régime. Quoiqu'ils alarment beaucoup certains malades, ils n'ont aucune conséquence, disparaissent d'eux-mêmes avec le temps, et tout ce qu'on mettrait en usage contre eux serait inutile.

Tel est le traitement qu'il convient de suivre dans la gonorrhée ordinaire, et on ne peut déterminer d'une manière générale le temps nécessaire pour guérir cette maladie. Une foule de circonstances, dont j'ai indiqué quelques-unes, peuvent la prolonger beaucoup au-delà de son terme ordinaire. Mais si le malade est docile, s'il observe strictement le régime qu'on lui ordonne, s'il prend les médicamens qu'on lui prescrit, si on apporte une attention convenable dans le choix des bougies dissolubles, et que cependant l'affection ne disparaisse pas en neuf ou tout au plus en quinze jours, ce retard doit être attribué à des complications accessoires qu'il faut chercher à connaître et à combattre.

Je m'estimerais trop heureux, si la nouvelle méthode que je propose ici pour guérir la gonorrhée ordinaire, pouvait contribuer un peu à faire proscrire cette foule de médicamens

nuisibles si usités de nos jours, et qui non seulement font le malheur d'un grand nombre de malades, mais encore détruisent à jamais la félicité de familles entières. Je range parmi ces remèdes, le mercure administré à l'intérieur par ceux qui regardent la gonorrhée comme vénérienne : les purgatifs réitérés, particulièrement les résineux et les drastiques ; le sulfate de potasse à haute dose ; l'alun, l'acétate de plomb donnés intérieurement ; les baumes, essences et teintures, échauffans et irritans, comme le baume de soufre, celui de copahu, l'essence de térébenthine, la teinture d'antimoine, les cantharides, les injections avec les préparations de plomb, le gros vin rouge, etc. Que de maux ont produit ces remèdes inventés par le charlatanisme, surtout lorsqu'ils tombaient entre les mains de malades ignorans. Je suis forcé de condamner également le moyen qu'un auteur moderne,

d'ailleurs fort estimable, Girtanner, a recommandé dans la gonorrhée : c'est un mélange d'un gros de liqueur anodine d'Hoffmann, de vingt-quatre gouttes de teinture thébaïque, et d'une demi-once d'eau de menthe poivrée, qu'on prend à la fois le soir en se couchant (1). Girtanner, en même temps, purge ses malades tous les trois jours avec la rhubarbe et le mercure doux. On reconnait de suite qu'il n'a point eu égard au mode d'inflammation, puisque le premier moyen, qui est très-excitant, ne pourrait être employé que dans un cas où l'irritation ne serait pas suffisante. Je n'ai parlé de cette

---

(1) Dans la troisième édition du T. I. de son *Abhandlung ueber die veneriche Krankheit*, Girtanner a changé cette formule, et donné la suivante :

℥ Tincturæ thebaicæ Londin. gtt. xij.

Aq. Menthæ piperitæ ℥ ß.

S. A prendre d'une seule fois dans de l'eau.

méthode que parce que la plupart des praticiens allemands accordent une confiance sans bornes au livre dans lequel on la trouve consignée.

Sallaba (1), prétendant détruire avec le mercure le virus qui existe dans l'urètre, conseille d'injecter de l'onguent napolitain, avec lequel il fait faire aussi des frictions sur l'endroit malade et tout le long de la verge. Cette méthode, non seulement inutile, mais encore extrêmement dangereuse, n'est pas la seule de ce genre que l'auteur ait inventée.

Weikard (2) donne le conseil, à la fois insensé et funeste, de plonger le membre viril dans l'eau froide pendant le période inflammatoire, et d'injecter

---

(1) Ueber den venerischen. Tripper Wien. 1794. in-8°. p. 18, 20.

(2) Medizinische—praktisches Handbuch, auf Brownsch Gründsaetze und Erfahrungen gegründet. Heilbronn. 1797. in-8°. p. 418.

aussi de l'eau froide dans l'urètre. On ne saurait concevoir comment un homme raisonnable a pu recommander une méthode aussi pernicieuse, dont la répercussion de la gonorrhée, le gonflement du testicule, la rétention d'urine, etc. seraient les suites déplorables. Weikard avait lu que le froid affaiblit : il croyait la gonorrhée toujours sthénique, et les débilitans indiqués dans tous les cas ; en conséquence il pensait que l'eau froide pouvait convenir. Brown lui-même aurait-il eu des idées aussi grossières, aussi contraires à l'expérience, aussi répugnantes à l'esprit de tout homme qui raisonne sainement !

Buchan (1) vante les injections astringentes de sulfate de zinc et d'acétate de plomb, dans l'état d'atonie et

(1) Anweisung ohne Hulfe eines Arztes den venerischen Krankheiten zuvorzukommen und dieselbe zu heilen. Leipzig, 1800. in-8°.

dans le période inflammatoire, négligeant le reste du traitement, qui est alors la chose essentielle.

Berlinghieri ( 1 ) abuse de l'opium dont l'usage, quoique salutaire dans la gonorrhée, n'est cependant utile qu'en certaines occasions. Il rejette presque sans exception tous les moyens locaux (E).

Handel a prétendu mettre en vogue, sous le nom de *Solamen gonorrhoicum*, un remède universel, que l'on peut, suivant lui, employer dans tous les périodes de la gonorrhée, et dont voici la composition : ℞ *Extract. nuc. vomicae, scrup. dimid. decoct. cucumerin. unc.* VI. *olei. lini. vitelli ovor. subact. unc.* I. *mell. sincer. unc. dimid. M. D. S.* en prendre deux cuillerées toutes les deux heures. Quoique ce moyen soit recommandé dans

(1) Handbuch der venerischen Krankheiten. Leipzig, 1801. in-8°.

un journal de médecine très-estimé (1), l'expérience m'a appris qu'il ne possède aucune vertu contre la gonorrhée, et qu'on ne peut sans danger l'employer dans tous les périodes de cette affection. L'auteur lui-même n'en a plus fait mention dans l'insignifiant ouvrage qu'il a publié depuis (2).

G. Teytaud (3) indique une nouvelle méthode tout à fait digne d'un barbier de la première moitié du siècle dernier. Suivant lui on doit faire des injections avec le jus de réglisse ; et parmi les moyens internes qu'il recommande, on voit figurer avec effroi le jalap, la scammonée, l'aloës, la coloquinte, le cinabre, etc.

---

(1) Hufeland's Journal der praktischen Heilkunde, T. X, p. 195.

(2) Leichte und sichere Heilungsart des bœsartigen Trippers. Hadamar, 1801. in-8°.

(3) Abhandlung ueber den Tripper. Leignitz et Leipzig, 1801. in-8°.

Tel était le traitement que beaucoup de médecins suivaient encore pour la gonorrhée vers la fin du dix-huitième siècle. Je passe sous silence tous les remèdes qui portent évidemment le cachet du charlatanisme, ces prétendus spécifiques, ces arcanes vantés et debités par l'ignorance, la fourberie et la cupidité. J'avertis seulement d'une manière générale de se mettre en garde contre eux.

## SECTION II.

### Des accidens qui surviennent quelquefois pendant ou après la gonorrhée ordinaire.

La gonorrhée ordinaire ne suit pas toujours à beaucoup près une marche aussi régulière que celle qui a été décrite dans la section précédente. Une foule de circonstances tenant à l'idiosyncrasie du malade ou à sa conduite, l'action du principe contagieux porté sur d'autres parties que l'urètre, plus fréquemment

encore des erreurs de régime et des fautes dans le traitement, peuvent produire des accidens dont plusieurs deviennent des maladies réelles après la cessation de la gonorrhée ; la plupart même sont plus importans que l'affection première, et plus difficiles à guérir qu'elle. Dans ce nombre se trouvent :

1°. Les chancres, ulcères plus ou moins étendus au gland, au prépuce, sur le corps de la verge, au scrotum, sur les grandes et petites lèvres ou aux parties génitales externes de la femme, qui surviennent avant ou pendant la gonorrhée, et tiennent à la même cause ou à une cause différente ;

2°. Les bubons, une ou plusieurs tumeurs qui ont leur siége dans les glandes inguinales, et qui se résolvent, ou s'enflamment et suppurent ;

3°. Le gonflement d'un testicule, ou des deux à la fois, affection qui, lors même que la terminaison est la plus heureuse, laisse dans la partie malade

une tuméfaction et une dureté qui persistent long-temps ;

4°. L'induration de la prostate ;

5°. Le phimosis, inflammation et tuméfaction du prépuce, qui ne peut plus être ramené derrière le grand, lequel reste enseveli et caché sous lui ;

6°. Le paraphimosis, gonflement du prépuce derrière le gland qui se trouve serré avec violence ;

7°. Les verrues du gland, du prépuce, du scrotum, etc.

Tous ces accidens exigent un traitement particulier, dont je ne puis parler ici, mais qu'on trouvera dans les ouvrages généraux sur la maladie vénérienne. Leur présence ne change rien à celui que j'ai indiqué comme le plus convenable à suivre dans la gonorrhée : au contraire, lorsqu'on en voit paraître les moindres traces, il faut insister avec d'autant plus de rigueur sur l'observation exacte de cette méthode, mais particulièrement de ce qui concerne la manière de vivre.

Les bubons et les verrues surtout sont presque toujours les suites de la négligence qu'on apporte à faire exécuter ponctuellement ces règles ; il suffit que le malade s'y conforme pour les voir disparaître, ou au moins diminuer.

Je vais insister un peu plus sur le gonflement des testicules, la rétention d'urine, l'ophtalmie, le pissement de sang, la chordée, les douleurs, les tumeurs et autres accidens, qu'on trouve plus communément réunis à la gonorrhée, ou développés par elle.

Quand l'inflammation de l'urètre acquiert une grande intensité, ce qui arrive lorsqu'elle a un caractère phlegmoneux, mais dépend toujours ou du médecin qui a employé des médicamens nuisibles, ou du malade qui a commis des erreurs de régime, on voit l'écoulement s'arrêter tout d'un coup, et c'est ce qu'on appelle vulgairement *gonorrhée répercutée*.

Aussitôt se manifestent d'autres symp-

tômes nouveaux : les parties génitales se tuméfient et s'enflamment ; les urines coulent très-difficilement ou sont même supprimées ; les glandes inguinales, les testicules ou les yeux s'enflamment ; le malade éprouve des douleurs si cuisantes, qu'il ne peut plus se tenir debout.

Ces divers accidens ne dépendent pas, comme on le croyait autrefois, de l'absorption ou de la métastase du virus gonorrhoïque, car ce virus demeure dans l'endroit où la maladie siégeait originairement ; ils sont la suite de l'irritation sympathique des parties dans lesquelles ils se manifestent. Tout ce que l'art peut faire, et il doit se hâter d'agir, consiste donc à rétablir promptement l'écoulement. Le régime antiphlogistique le plus sévère ne suffit pas ; il faut encore suivre la méthode suivante qui ne manque jamais son but, lorsque la maladie n'a pas encore atteint un trop haut degré d'intensité.

1°. Si l'inflammation est violente, et

le malade dans un état évidemment sthénique, après avoir préalablement pratiqué une saignée, on applique douze ou quinze sangsues au pubis, à l'aine, ou même le long de l'urètre quand le membre viril n'est pas trop enflammé; et si les circonstances l'exigent, on en réitère l'application au bout de quelques heures. Cette saignée locale a de grands avantages sur celle de la veine dorsale du pénis, proposée par quelques auteurs, mais qui souvent a entraîné des suites fâcheuses.

2°. Après la saignée, ou même avant de l'avoir pratiquée, lorsque l'individu étant faible et irritable, on présume un état plutôt spasmodique qu'inflammatoire, on donne l'opium à grande dose. Employé à l'intérieur (1) ou même à

(1) ℞. *Op. Thebaic. gr. j. sacch. canar.* ℈ß. *M. F. pulv. D.* On donne une de ces poudres toutes les deux heures; mais on en interrompt l'usage dès que l'état d'irritation cesse d'être

l'extérieur en cataplasmes chauds (1) et en lavemens (2), il agit ici d'une manière extrêmement avantageuse. Dès que la peau du malade devient molle et halitueuse, et que les douleurs appaisées lui permettent de dormir tranquillement, on cesse de l'administrer

---

aussi intense. Lorsque cette irritation est violente, on n'a rien à craindre de l'opium employé à si forte dose. On peut également prescrire la teinture thébaïque, ou le laudanum liquide de Sydenham, à la dose de vingt gouttes chaque fois.

(1) La tête de pavot, la ciguë, et la jusquiame, de chaque une once, bouillies dans du lait, forment un cataplasme excellent dont on peut encore augmenter l'activité, en ajoutant un gros de laudanum à la quantité prescrite d'herbes.

(2) ℞. *Infus. sem. lini. fl. chamom. vulg. aa.* ℥ *vj. in q. sol. op. theb.* ℈ ß. *ad. j. D.* pour un lavement. Lorsque l'irritation est très-violente, on ne doit pas craindre de faire entrer autant d'opium dans le lavement, mais il n'en faut pas cependant donner plus d'un.

intérieurement, et l'on fait prendre une émulsion camphrée, à moins que le camphre ne répugne singulièrement, cas dans lequel on doit s'en abstenir. Les cataplasmes qu'on appliquera, et pour lesquels les herbes sont préférables à la farine de graine de lin, seront simplement tièdes; le malade ne se couvrira pas beaucoup non plus dans son lit, afin de ne pas trop échauffer les parties souffrantes.

3°. Dans les cas opiniâtres, lorsque l'inflammation est calmée, et que les accidens ne sont plus que spasmodiques, on applique sur le sacrum un large vésicatoire camphré, qui diminue l'état d'irritation. L'écoulement une fois rétabli, on traite la gonorrhée comme il a été dit dans la section précédente. Pour le rétablir, certains praticiens ont recommandé les bougies (1)

(1) Les bougies ordinaires diffèrent totalement de mes bougies dissolubles. Elles se

ordinaires introduites dans l'urètre, mais, pendant la durée de la violente inflammation que je viens de décrire, elles ne feraient qu'accroître les douleurs et augmenter le mal par l'irritation qu'elles produiraient. D'ailleurs, si l'on doit regarder comme des maladies

---

préparent de plusieurs manières. La suivante me paraît la meilleure: on fait fondre ensemble six onces de cire blanche, et environ une once de térébenthine; pendant ce temps on réunit plusieurs fils de coton de la longueur que doit avoir la bougie, jusqu'à ce qu'ils soient en nombre suffisant pour que celle-ci ait un volume proportionné au diamètre de l'urètre. Afin de lui donner une plus grande solidité, on ajoute encore quelques brins de fil fort : on la plonge dans la masse de cire fondue, on la laisse bien s'en pénétrer, et on a soin de la presser de temps en temps entre les doigts. Ensuite on la roule et on la lisse entre deux pierres polies, de sorte qu'elle ait partout une grosseur égale, excepté à sa pointe, qui doit être mousse. Les bougies élastiques sont préférables à celles-là; les meil-

particulières les accidens provenans d'une irritation sympathique, le rétablissement de l'écoulement gonorrhoïque ne serait pas alors fort utile; et, en effet, je n'ai jamais vu les bougies qui agissent mécaniquement produire grand effet. On a cependant cru qu'il serait avantageux, avant de les porter dans l'urètre, de les enduire de virus pris sur un autre malade, et de s'en servir alors pour inoculer la gonorrhée à celui qu'on veut guérir d'un gonflement du testicule. C'est encore dans la vue de rétablir l'affection de l'urètre, qu'on a

---

leures viennent de la fabrique de Pickel, à Vurtzbourg : une corde à boyau mince et émoussée rend les mêmes services.

Les effets de toutes ces bougies se bornent à une irritation mécanique qu'elles exercent sur l'urètre, et il paraît qu'on ne doit pas attendre beaucoup des médicamens qu'on a proposé d'ajouter à la masse de cire, comme les préparations de plomb et de mercure.

proposé de faire dans ce canal des injections irritantes, par exemple, avec l'ammoniaque étendue d'eau.

On n'observe jamais la gonorrhée répercutée chez les femmes, ou si elle s'y rencontre quelquefois, elle n'est jamais à beaucoup près aussi dangereuse, et doit être traitée comme une inflammation violente du vagin.

Comme l'irritation excessive de l'urètre, lors de la rétropulsion de la gonorrhée ordinaire, peut occasionner le gonflement des testicules et autres accidens semblables, de même elle peut encore déterminer, tant par l'effet de la sympathie que parce que l'inflammation se propage le long de l'urètre jusqu'au col de la vessie, une occlusion complète de ce canal, dont la suite est une rétention d'urine extrêmement dangereuse et douloureuse, qui exige les plus prompts secours. Le but du médecin doit être encore ici de rétablir l'écoulement supprimé; mais il faut

bien distinguer l'un de l'autre les deux cas suivans, afin de choisir dans chacun d'eux les moyens qui lui sont appropriés.

1°. Ou la cessation de l'écoulement gonorrhoïque et la rétention d'urine sont la suite d'une inflammation trop intense : c'est alors l'ischurie inflammatoire, qu'on reconnaît à la constitution pléthorique du malade, aux circonstances antérieures, qui étaient susceptibles d'exciter une violente inflammation, à la gravité des accidens, et à la continuité de la rétention. Le traitement ne diffère pas de celui de la gonorrhée répercutée ; il ne s'agit que d'appaiser l'inflammation.

2°. Ou l'urine est retenue par l'occlusion spasmodique, soit du col de la vessie, soit d'un point quelconque de l'étendue de l'urètre : cette variété de l'ischurie spasmodique n'affecte la plupart du temps que des personnes faibles, très-irritables, et sujettes aux maladies

nerveuses; elle résulte quelquefois d'une légère erreur de régime, sans que l'inflammation ait augmenté sensiblement. Elle est accompagnée d'un sentiment de constriction dans la vessie ; les douleurs causées par les efforts que le malade fait pour pisser, se prolongent jusqu'au gland ; le pénis est roide, tendu, sans être douloureux au toucher; l'orifice de l'urètre est fortement resserré, l'urine sort quelquefois par un jet très-mince, d'autres fois elle coule subitement ; souvent l'émission en est tout à fait impossible. Ici on doit éviter tous les moyens extérieurs et tous les évacuans, donner à l'intérieur les antispasmodiques les plus énergiques, faire prendre des lavemens opiacés, frictionner la verge et l'urètre avec un onguent dans lequel entre l'opium, faire sur le membre viril et sur les parties voisines, des fomentations chaudes, calmantes, et mettre le malade dans un bain tiède. La rétention spasmodique d'urine cède

ordinairement en quelques heures à ce traitement. Si le malade est très-faible, on peut faire des fomentations avec l'eau-de-vie chaude, l'esprit de lavande, ou tout autre spiritueux aromatique.

Quelquefois, particulièrement dans la rétention d'urine inflammatoire, lorsque les malades ont réclamé très-tard les secours de la médecine, l'urine s'est accumulée en quantité telle, dans la vessie, qu'on est obligé de l'évacuer sur-le-champ, pour éviter la rupture d'un viscère. Alors on arrose les pieds avec de l'eau glacée, ou bien on les plonge dans un bain à la glace, ce qui souvent permet de suite au malade d'uriner. Si ce moyen échouait, il faudrait faire la ponction de la vessie, et chercher ensuite à guérir la maladie de l'urètre comme je viens de le dire. On ne peut et on ne doit nullement se servir de cathéter, car l'inflammation et le spasme empêchent presque toujours de l'introduire, et tout effort violent,

fait dans la vue de le porter dans la vessie, entraînerait les suites les plus funestes.

Quand une gonorrhée ordinaire est répercutée subitement dans son période d'inflammation, et particulièrement lorsque c'est le froid qui a produit cette rétropulsion, on voit quelquefois les yeux s'enflammer : le malade y ressent une douleur insupportable; les paupières se tuméfient, et leur face interne sécrète une matière purulente d'un verd jaunâtre, analogue à l'écoulement gonorrhoïque; le globe de l'œil est très-rouge, la cornée transparente, et les humeurs ne tardent pas à perdre leur transparence; en peu de jours, un hypopion se manifeste, et la perte de la vue est complète. Heureusement cette ophtalmie, qu'on explique par le violent état d'irritation de l'urètre, se rencontre rarement. Les auteurs la désignent aussi sous le nom de *gonorrhée oculaire;* maladie des plus

terribles, sa marche est trop prompte pour que le médecin puisse sauver l'œil, qui est perdu sans ressource, si le malade tarde un instant à appeler du secours. Le rétablissement de la gonorrhée forme encore la base du traitement. On applique autour de l'œil douze sangsues, et on réitère plusieurs fois cette application : on scarifie la sclérotique avec la pointe d'une lancette, et on ouvre avec précaution les vaisseaux gorgés de sang; on applique sur l'œil un linge doux, plié en quatre, imbibé dans une dissolution froide d'acétate de plomb : la chambre du malade doit être entièrement obscure, il faut aussi que l'air y soit pur et frais. On sait des cas dans lesquels cette ophtalmie si violente dans son origine est devenue chronique. Quelquefois aussi, plusieurs semaines après la rétropulsion de la gonorrhée, on voit se déclarer une ophtalmie chronique qui n'est pas de mon ressort.

Puisque je traite de l'inflammation de l'œil, suite d'une gonorrhée, je crois convenable d'ajouter encore les réflexions suivantes : une personne peut, par défaut d'attention, porter à ses yeux un peu de la matière contagieuse de l'écoulement, restée collée à ses doigts. Il en résulte une inflammation ordinairement légère, bornée aux paupières et à la surface du globe de l'œil, et qu'on guérit facilement en bassinant l'organe deux fois par jour ou même plus souvent, avec une dissolution très-étendue de sublimé corrosif (un grain dans une once d'eau), et y appliquant un cataplasme chaud de lait et de mie de pain, auquel on peut ajouter un peu d'opium; mais il convient, avant d'employer cette méthode, de modérer l'inflammation si elle est trop vive : à cette fin, on applique quelques sangsues autour de l'œil; on fait sur cet organe des fomentations avec l'opium; on peut même injecter une goutte de

laudanum dans l'angle interne des paupières ; un léger purgatif est aussi d'une grande utilité, lorsque le période inflammatoire est peu prononcé ou entièrement écoulé. Cette ophtalmie prend fréquemment le caractère chronique, ou bien il reste à sa suite soit un léger épiphora, soit une atonie des paupières, qui cèdent peu à peu aux lotions avec l'eau froide ou l'eau végéto-minérale. Le meilleur moyen est cependant un collyre irritant, tel que le suivant : ℞ *Merc. præcip. rubr.* ℈ *j. ung. pomat.* ʒ *ij. M. F. ung. D.* dont on prend une parcelle de la grosseur d'une lentille, avec laquelle on fait chaque jour quelques frictions sur les paupières enflammées.

La matière contagieuse de la gonorrhée pénètre-t-elle accidentellement dans le nez ou dans les oreilles, il survient un écoulement par ces parties. Cette gonorrhée, qu'on peut appeler *nasale* ou *auriculaire*, suivant le siége

qu'elle occupe, guérit bientôt par les seuls soins de propreté, mais surtout par l'emploi de l'eau de chaux, de la dissolution du sublimé, ou de celle de potasse en lotions et en injections.

Un vice assez commun, contraire aux lois comme au vœu de la nature, peut faire aussi que la matière de la gonorrhée soit portée à l'orifice du rectum. Les suites et le traitement sont les mêmes que dans les cas précédens.

Dans le cours du second période de l'inflammation, quand celle-ci est très-intense, et particulièrement pendant les érections, on voit sortir quelquefois des gouttelettes de sang par l'urètre, ou le fluide gonorrhoïque qui s'écoule est parsemé de stries sanguinolentes. C'est un accident plutôt favorable que défavorable, puisque l'inflammation diminue ensuite. Les craintes de ceux qui ont pensé qu'il pouvait augmenter le danger de l'absorption du virus, sont tout à fait dénuées de fondement; car

lorsque cette absorption a lieu, c'est par les vaisseaux absorbans sains, et non par les vaisseaux sanguins déchirés. Une semblable déchirure pourrait plutôt donner lieu à des ulcères dans l'urètre, si on traitait mal la gonorrhée. C'est pourquoi il n'y a rien à faire qu'à modérer l'inflammation, et à injecter soit du lait tiède, soit de la gomme arabique, ou tout autre fluide doux et muqueux; mais on doit bien se garder de donner la térébenthine à l'intérieur comme un écrivain moderne l'a conseillé.

L'érection constante et douloureuse du membre viril, ou le priapisme, se traite comme un accident spasmodique ou inflammatoire, par conséquent comme la gonorrhée répercutée. Seulement on ajoute environ trois grains de camphre à chaque grain d'opium, et on donne à boire une émulsion camphrée : on peut aussi saupoudrer le cataplasme d'un peu de camphre. Cet

accident disparaît au reste dès que l'inflammation diminue d'intensité.

Après la guérison de la gonorrhée ordinaire, le membre viril reste quelquefois courbé douloureusement en haut, en bas, ou vers l'un des côtés, ce qui met obstacle à l'accomplissement de l'acte vénérien. Comme cette courbure ne disparaît qu'avec beaucoup de lenteur, il faut la traiter avec une patience extrême. C'est une maladie très-opiniâtre qui dépend d'une sensibilité exaltée et morbide, souvent aussi du racornissement et de l'adhérence des membranes. On expose le pénis à la vapeur de l'eau chaude, et pendant qu'il la reçoit, on cherche à le ramener doucement dans sa direction naturelle. J'ai obtenu d'heureux effets des frictions avec l'onguent mercuriel seul, ou mêlé avec la moitié d'un liniment volatil, à la partie inférieure de la verge, et des mercuriaux combinés à

l'opium, ou à l'extrait d'aconit (1). On peut donner à l'intérieur l'oxide sulfuré d'antimoine, qu'il est surtout avan-

(1) ℥ *Extract. aconit. gr. ij. sacchar. alb. gr. XLVI. M. F. pulv. div. in IV. part. æq. D.* L'extrait d'aconit, préparé avec les précautions convenables, est un moyen extrêmement actif dans les affections chroniques qui restent à la suite de la gonorrhée, particulièrement lorsqu'elles tiennent à l'obstruction du système glandulaire. On donne au commencement la poudre que je viens d'indiquer, et on en fait prendre matin et soir un paquet contenant un demi-grain d'extrait. Si le malade supporte ce médicament, on monte graduellement jusqu'à ce qu'il en prenne quelques grains à chaque dose. Mais comme il est très-violent, bien des personnes ne peuvent l'avaler sans éprouver des nausées et des vomissemens. On doit alors essayer l'extrait de ciguë, de *Flammula Jovis*, *d'anemone pratensis*, qu'on prescrit en pilules, ajoutant si l'on veut à chaque dose trois à six grains de soufre doré d'antimoine, de mercure doux, ou de toute autre préparation mercurielle.

tageux d'employer en bains chauds (2). Les bougies dissolubles méritent aussi d'être recommandées : on les choisit plus ou moins irritantes, suivant le degré de la douleur ou de la sensibilité des parties.

Quelquefois il reste au malade un sentiment désagréable de pression, d'ardeur, de picotement dans la fosse naviculaire, au gland, ou dans les parties qui ont été affectées sympathiquement : la moindre cause suffit pour que l'orifice de l'urètre s'enflamme ; l'urine brûle en passant ; elle contient davan-

---

(1) Pour l'employer à l'intérieur, on en fait bouillir un gros dans cinq livres d'eau qu'on réduit à quatre ; on obtient ainsi une dissolution parfaitement claire, dont le malade boit une, deux, et trois livres par jour, et même davantage. Lorsqu'il ne supporte pas bien cette eau sulfureuse, on calme les douleurs par le lait, le bouillon de viande, les boissons muqueuses, les amers, les aromatiques, et autres semblables.

tage de flocons ; le malade se plaint d'envies de pisser fréquentes et douloureuses qu'il est obligé de satisfaire ; mais il sort peu d'urine, et elle ne coule pas avec une pleine liberté. Toutes ces incommodités surviennent et disparaissent d'elles-mêmes ; les erreurs de régime, et principalement le coït, ont beaucoup d'influence sur leur apparition. Les personnes qui en sont atteintes ne se croyent pas délivrées de la gonorrhée, elles craignent de porter en elles le germe d'un virus contagieux, et quoiqu'elles se trompent à cet égard, elles persistent à croire que leur guérison n'est point parfaite. Le meilleur moyen dans un cas semblable est d'introduire une bougie ordinaire ou dissoluble qu'on ne laisse séjourner qu'un court espace de temps, afin de déterminer dans l'urètre une sécrétion de mucus un peu plus considérable, et d'y exciter une nouvelle irritation. Un vésicatoire camphré sur les corps ca-

verneux remplit la même indication : on l'applique sur le sacrum quand la sensation désagréable est plus profonde, et se fait ressentir vers la partie inférieure de l'urètre, la vessie ou la prostate. Les frictions sur la partie malade avec un liniment volatil (1) ont réussi dans certaines occasions, ainsi que les préparations d'opium, tant externes qu'internes, recommandées dans tous les accidens douloureux et spasmodiques.

Toute gonorrhée qui laisse à sa suite de pareilles incommodités a été ordinairement négligée ou mal traitée,

---

(1) L'addition d'un scrupule de camphre, ou d'un gros d'huile distillée de menthe crépue, ou de toute autre huile distillée, rend ce liniment encore plus actif et plus irritant. Lorsqu'on a en vue de calmer les douleurs et les spasmes, on ajoute avec le plus grand avantage deux ou trois gros de laudanum liquide de Sydenham.

et le malade qui en était atteint n'a pas suivi les avis de son médecin. Cependant on les voit survenir quelquefois malgré le traitement le plus rationnel ; c'est pourquoi je ne propose pas un grand nombre de médicamens contre ces petites affections que le temps, et le changement du genre de vie guérissent, à moins que des brides, des rétrécissemens, des ulcérations de l'urètre n'en soient la cause.

Il arrive quelquefois qu'une gonorrhée, sur le point d'être guérie ou qui l'est même déjà complètement, reparaît avec une nouvelle intensité. On la voit particulièrement récidiver après des erreurs de régime, qui donnent de l'âcreté aux urines, après l'abus de l'acte vénérien ou de la masturbation, ou même à la suite d'une nouvelle injection à laquelle les malades conviennent rarement de s'être exposés. Une gonorrhée semblable se traite comme la précédente, et pour prévenir de nouvelles récidives, on cher-

che après la cessation de l'écoulement à faire perdre à l'urètre sa faiblesse et son irritabilité. Dans le chapitre suivant j'indiquerai la marche qu'on doit suivre pour y parvenir ; je me bornerai à remarquer ici que la gonorrhée est d'autant plus longue et plus opiniâtre qu'elle reparaît plus souvent chez le même individu. Il est des hommes dissolus qui, à peine guéris, se hâtent d'aller s'exposer à un nouveau foyer de contagion, et que le médecin est enfin obligé d'abandonner.

Swédiaur range au nombre des accidens qui peuvent survenir pendant la gonorrhée, le gonflement douloureux des articulations, particulièrement de celles du genou et du pied ; accidens qui sont accompagnés de fièvre, se dissipent très-lentement, et sont dans bien des cas suivis d'une ankylose fausse ou vraie. L'écoulement diminue alors ou même s'arrête tout à fait. Ces tumeurs tiennent évidemment à la complication

de la gonorrhée avec une affection rhumatismale ou arthritique ; car les maladies vénériennes, et en particulier la gonorrhée, déterminent fréquemment le développement d'autres maux, dont le germe préexistait endormi dans le corps. Aussi les voyons-nous souvent jointes à des affections catarrhales, rhumatismales ou arthritiques, lorsque l'invasion de celles-ci est favorisée par la constitution épidémique ou par la disposition particulière du malade. De semblables complications en prolongent la durée, mais ne changent rien au traitement que j'ai prescrit.

Je dois parler encore d'un accident consécutif qui n'est décrit dans aucun ouvrage, et que j'ai eu deux fois l'occasion d'observer. Les personnes paraissaient jouir d'une santé parfaite, et leurs parties génitales ne présentaient à certaines époques aucun symptôme morbide ; mais quelquefois il leur survenait au gland une éruption érysipé-

lateuse, occasionnant une chaleur brûlante et de la démangeaison : dès quelle se manifestait, l'ardeur d'urine se faisait ressentir dans la fosse naviculaire; l'urine était mêlée d'un fluide visqueux, blanc et muqueux que la dessiccation convertissait en une matière blanche et farinacée. Cet accident disparaissait en peu de jours, sans laisser aucune trace, et renaissait au bout d'un temps plus ou moins long. Chez l'un de mes malades, qui y était sujet depuis vingt ans, il se développait au moins toutes les trois ou quatre semaines, sans qu'il me fût possible d'en découvrir la cause dans le régime et la manière de vivre. Sans doute que quelques circonstances inconnues altéraient d'une manière particulière la sécrétion muqueuse de l'urètre. Je fis disparaître l'éruption du gland en frictionnant cette partie avec l'onguent de mercure nitreux ; j'employai avec beaucoup d'avantage contre l'écoulement et l'ardeur d'urine les in-

jections fréquentes de préparation de plomb et l'eau de chaux, et j'administrai le baume de copahu à l'intérieur. Probablement mes bougies dissolubles seraient aussi d'un grand secours dans des cas semblables, et par leur irritation changeraient la nature de la sécrétion morbide qui se fait dans l'urètre.

## CHAPITRE II.

### DE LA GONORRHÉE CONSÉCUTIVE.

Si lorsque le second période de la gonorrhée ordinaire est terminé, il reste un écoulement par l'urètre ou par le vagin d'un mucus blanc ou jaune, inodore et plus ou moins épais, sans douleurs, sans ardeur d'urine, ou seulement accompagné d'une légère cuisson, cet écoulement peut dépendre de quatre causes très-différentes les unes des autres, et qui méritent chacune un examen particulier :

1°. Un engourdissement, une faiblesse de l'endroit qui était le siége de la gonorrhée avec un état local ou même général d'insensibilité ;

2°. Une irritabilité et une sensibilité exaltées de cette même partie ;

3°. Des ulcères dans l'urètre ou le vagin ;

4°. Des rétrécissemens de l'urètre.

Dans ces deux derniers cas l'écoulement n'est pas toujours assez considérable pour frapper la vue, de sorte que je ne regarde pas ces accidens comme de véritables causes de la gonorrhée consécutive : aussi les passerai-je sous silence, de même que plusieurs autres encore qui surviennent dans des circonstances peu favorables, et qui ordinairement exigent un traitement chirurgical. Il ne sera donc question ici que de la vraie gonorrhée consécutive par faiblesse ou irritabilité morbide, de celle qu'on désigne sous le nom vague de *gonorrhée bénigne.*

Un traitement mal dirigé peut en devenir la cause éloignée ; cependant elle ne survient jamais aussi facilement, et n'est jamais aussi rebelle que lorsque la gonorrhée antérieure a traîné beaucoup en longueur, ou lors-

que l'état catarrhal soit épidémique, soit endémique, dispose à la faiblesse, et favorise l'abondante sécrétion du mucus. Si l'on traite la gonorrhée ordinaire par un régime trop sévère, si l'on fait prendre au malade des boissons antiphlogistiques en trop grande quantité, et pendant trop long-temps, si on lui fait prendre trop de bains, faire trop de fomentations, introduire trop de bougies, dans tous ces cas, on doit craindre une gonorrhée consécutive. Mais cette dernière n'est jamais plus fréquente, plus longue et plus difficile à guérir que chez les personnes délicates et irritables, particulièrement chez celles dont les parties génitales sont affaiblies par la masturbation, l'abus des plaisirs vénériens, ou des gonorrhées trop multipliées.

Elle ne se distingue de la gonorrhée ordinaire que par l'absence de l'inflammation, par conséquent des érections douloureuses, de l'ardeur d'urine, et surtout du gonflement des parties géni-

tales. Cependant elle peut être accompagnée d'une sensation de chaleur brûlante, causée par l'irritabilité morbide des parties, lorsque l'urine acquiert plus d'âcreté; mais cette ardeur peu considérable est d'une durée fort courte.

Tous les signes qu'on a voulu tirer de l'état du mucus qui s'écoule sont trompeurs : en effet la couleur blanche de ce mucus, qu'on a regardée comme un caractère certain, n'est pas constante ; on le voit jaunâtre, ou même jaune verdâtre dans certaines gonorrhées consécutives. Cette même couleur ne peut fournir non plus aucune conclusion relativement à l'absence ou à la présence d'un principe contagieux. Tel malade chez lequel la gonorrhée coule parfaitement blanche peut infecter d'autres personnes bien portantes, de sorte qu'on ne doit jamais permettre l'acte vénérien que lorsque l'affection est radicalement guérie.

La gonorrhée par relâchement suc-

cède ordinairement à celle dans laquelle l'inflammation avait le caractère œdémateux, et plus rarement à la gonorrhée ordinaire simple, à moins qu'elle n'ait été par trop négligée. Les parties génitales se trouvent dans un grand état de relâchement, le gland est d'un rouge pâle, le prépuce et le scrotum sont pendans, le malade désire peu les jouissances de l'amour, les érections sont rares et incomplètes, l'écoulement est toujours uniforme, les écarts de régime n'excitent jamais de douleurs dans les parties génitales, enfin on ne saurait méconnaître dans toute l'économie des traces frappantes de faiblesse et d'inertie.

La gonorrhée consécutive par excès d'irritabilité est presque toujours la suite d'une inflammation érysipélateuse. Elle affecte volontiers les personnes dont tout le corps est dans un état d'irritabilité morbide, ou le système nerveux très-faible. Le moindre contact des parties

de la génération cause un sentiment désagréable, l'écoulement ne demeure pas toujours le même, les erreurs de régime, et les alimens qui donnent de l'âcreté aux urines l'augmentent, il reparaît facilement après avoir été interrompu quelque temps, la couleur du mucus change souvent et avec une grande promptitude, le malade n'urine jamais sans éprouver une sensation quelconque, quelquefois même de l'ardeur. Tous ces signes se retrouvent dans la gonorrhée consécutive chez les femmes qui y sont beaucoup plus sujettes que les hommes, parce qu'elles sont exposées à une foule de causes débilitantes dont l'action sur l'autre sexe est moins intense ou tout à fait nulle. Ainsi la maladie dont je parle est favorisée chez elles par la texture plus lâche du vagin, les diverses irrégularités que peuvent éprouver les menstrues, les accouchemens fréquens, l'écoulement des lochies, la vie plus sédentaire, l'habitude d'être

presque constamment assises, les travaux en général peu convenables à la santé, etc. Comme toutes ces causes occasionnent fréquemment les fleurs blanches, de même aussi à la suite d'une gonorrhée ordinaire elles en peuvent produire une consécutive de très-longue durée.

Je ne connais pas de maladie plus opiniâtre qu'une gonorrhée consécutive par relâchement. C'est pourquoi on a conseillé pour la guérir un très-grand nombre de remèdes, tant internes qu'externes, dont la plupart ont été inutiles, parce que ceux qui les employaient ne s'attachaient pas à connaître exactement les causes de l'affection; car ce qui produit les meilleurs effets dans une gonorrhée par faiblesse doit nécessairement nuire dans une autre par excès d'irritabilité. En général on peut dire que les excitans fixes ou astringens conviennent dans l'une, et les excitans volatils dans l'autre. Voici maintenant

quelle est la manière la plus sûre de guérir la première.

Intérieurement on donne le baume de copahu (1), ou la térébenthine à forte dose : j'ai obtenu de bons effets d'un mélange de baies de genièvre légèrement grillées, de rhubarbe et de nitrate de potasse (2); les pilules re-

---

(1) ℞ *Bals. de copaiv. s. tereb. Venet.* ℥ *j. Vitell. ovor. n°* 1. *tere in mortar. marmor. et add. aq. comm. s. petroselin. s. cinnamon.* ℥ *vj. syr. cinnamon.* ℥ *j. D.* En prendre une cuillerée toutes les heures. On peut donner aussi une once de baume de copahu sans mélange : le malade en prend trois fois par jour quarante à soixante gouttes dans de l'eau froide, et avale immédiatement après vingt gouttes d'élixir acide de Haller, aussi dans de l'eau, parce que sans cela l'estomac ne supporterait pas le baume. Je remarquerai ici que les excitans sont les plus sûrs moyens de prévenir la gonorrhée consécutive; mais pour n'avoir rien à craindre de leur irritation, il ne faut les administrer que vers la fin de la maladie.

(2) ℞ *Pulv. rad. rhei. pulv. bacc. junip.*

commandées par Glossius (1) sont aussi fort avantageuses. Il faut, lorsqu'on administre ce médicament ou tout autre balsamique, en augmenter la dose graduellement, de manière que le malade éprouve pendant quelques jours une ardeur sensible d'urine, et que l'écoulement gonorrhoïque augmente; mais on les interrompt de temps en temps lorsque leurs effets sont trop violens.

A l'extérieur on se sert avec beau-

---

*lenit. tostar. nitri depur. aa.* ℥ *ij. M. f. pulv. D.* On prend toutes les deux heures une cuillerée à café de cette poudre. Lorsqu'elle répugne trop au malade, on peut, par l'addition d'une suffisante quantité de térébenthine, en faire des pilules de deux grains, dont on donne dix à quinze chaque demi-heure.

(1) ℞ *Gumm. oliban. mastich. terr. catechu. sang. drac. aa.* ʒ *j. tereb. venet. q. s. ut f. s. a. pil. gr.* ij. *consp. cinnabar. D.* La dose est de dix à vingt qu'on donne deux ou trois fois par jour.

coup d'avantage des injections fortifiantes, astringentes, avec les préparations de plomb (1), l'alun, la noix de galle, l'écorce de chêne, la racine de tormentille, la dissolution très-étendue de vert-de-gris (2), ou celle de sulfate de zinc (3).

Cette dernière est fort astringente, et par cela même très-efficace dans les gonorrhées consécutives opiniâtres, particulièrement chez les femmes. On peut aussi enduire une bougie ordinaire de baume de copahu, la saupoudrer avec

---

(1) Althof recommande l'injection suivante : ℞ *Sacch. saturn.* ʒ *j. solut. in aq. dist. comm. s. rosar.* ℥ ʒ *vj. add. liq. myrrh.* ℥ ʒ *ij. tinct. thebaïc.* ʒ *j. D.*

(2) ℞ *Virid. aer. gr. ij. solut. in. spirit. sal. ammoniac. gutt.* xx. *add. aq. dist. comm. s. rosar.* ℥ ʒ *ij. D.*

(3) ℞ *Vitriol. alb.* ϑ ß. *s. j. solub. in. aq. distill. comm.* ℥ ʒ *vj. add. spirit. vini. gall. vel vini rubr. auster.* ℥ ʒ *ij. D.*

un peu de quinquina en poudre, ou de bol d'Arménie, et l'introduire ainsi plusieurs fois par jour dans l'urètre : mieux vaut encore une bougie dissoluble contenant des médicamens irritans ou astringens. On doit surtout faire souvent laver et frictionner le membre viril, la région pubienne et le scrotum, avec une liqueur spiritueuse chaude, telle que l'esprit de serpolet, de menthe, de lavande, ou autre semblable. On fait aussi baigner ces parties dans l'eau chaude mêlée d'esprit-de-vin, dont on peut augmenter l'activité en y ajoutant du tartrite de fer (1). Le mouvement, et particulièrement l'exer-

(1) On prend une demi-once de ce sel qu'on pulvérise, qu'on dissout et qu'on mêle dans l'eau destinée au bain local : on peut aussi en ajouter dans le bain entier, lorsque le malade est dans un état général de faiblesse, ou lotionner et frictionner fréquemment avec la même liqueur les parties du corps qui manquent de ton et d'énergie.

cice du cheval sont extrêmement utiles; mais je ne saurais conseiller le coït comme l'ont fait plusieurs auteurs, parce qu'on n'est jamais certain que l'infection ne soit pas à craindre.

Au reste, j'avouerai que j'ai vu rarement survenir des gonorrhées consécutives par faiblesse et relâchement lorsque le malade avait suivi à la lettre le traitement que j'ai fait connaître, lorsque j'avais mis en usage le roob de genièvre, et que j'avais détruit le plutôt possible l'affection, tant par les bougies dissolubles que par un régime convenable et sévère.

Pour guérir une gonorrhée consécutive par irritabilité morbide, tout l'art consiste à savoir bien apprécier la cause qui la détermine. Un mauvais traitement peut la rendre extrêmement fâcheuse, car la faiblesse et l'irritabilité sont rarement bornées aux parties génitales; tout le corps en souffre, et l'affection générale doit être détruite

avant que d'attaquer l'affection locale. On prescrit donc un régime bien nourrissant, mais qui ne soit pas trop échauffant, et un exercice modéré : on donne en outre le quinquina, le fer (1), quelquefois même l'opium, lorsque le malade éprouve des convulsions ou autres mouvemens extraordinaires. On appuie ces remèdes par l'emploi des bains que j'ai indiqués plus haut, et qui doivent manifester principalement leur action sur les parties génitales. Quant aux injections dans l'urètre, l'opium en fait la base, seul ou uni, suivant les circonstances, avec un peu de sublimé corrosif, de potasse caustique, ou d'a-

---

(1) ℞ *Limat. mart. pulv. cort. cinnam. aa.* ʒ ß. *sacch. alb.* ʒ *j. M. f. pulv. div. in x. p. æq. D.* On fait prendre une de ces doses matin et soir ; mais il faut que le malade n'ait point une complexion trop sanguine, un crachement de sang, des hémorrhoïdes fluantes, ou des écoulemens sanguins par la matrice.

cétate de plomb. Il faut éviter avec soin tous les astringens, parce que souvent l'irritation qu'ils produisent est plus nuisible qu'utile. On ne peut les employer que vers la fin, quand l'irritabilité est dissipée, et que l'écoulement ne tient plus qu'au simple relâchement; mais les frictions du membre viril avec un liniment volatil, l'application sur cette partie d'un vésicatoire camphré, ou les bougies dissolubles choisies convenablement, sont souvent les moyens qui réussissent le mieux.

Lorsque la gonorrhée consécutive par relâchement n'a pas été traitée d'une manière assez active, ou qu'on a interrompu trop tôt l'emploi des remèdes qu'on doit encore continuer quelque temps après la cessation de l'écoulement, ou enfin que le malade s'est négligé, elle devient en quelque sorte habituelle, et constitue alors une des affections les plus opiniâtres que je connaisse.

C'est le cas de faire prendre intérieurement la teinture de cantharides (1), l'extrait d'aconit, celui de ciguë, ou la décoction de douce-amère, si le malade ne peut supporter ces deux extraits. Les dissolutions âcres ne paraissent être aussi utiles que parce que les glandes muqueuses de l'urètre ou du vagin sont le siége d'obstructions qu'il faut résoudre, si l'on veut guérir l'écoulement. Une longue expérience m'a mis à même de recommander les cantharides de préférence à tout autre moyen.

A l'extérieur, on se sert des injections irritantes ou des bougies disso-

(1) On commence par en donner dix gouttes trois fois par jour, mais on peut monter jusqu'à vingt et plus. Ce médicament produit l'effet désiré quand il survient des ardeurs en urinant. Cependant j'ai vu des personnes chez lesquelles la teinture de cantharides, même à la plus forte dose, n'avait aucune action sur l'urètre; je donnais alors la poudre de ces insectes.

lubles pour exciter une légère phlogose dans l'endroit malade, et pour augmenter l'écoulement. Réussit-on par ce procédé, on traite ensuite la gonorrhée comme celles qui sont entretenues par le relâchement des parties.

Jamais on ne peut espérer une prompte guérison de ces sortes d'écoulemens : souvent ils sont entretenus par le genre de vie du malade qui doit en changer et voyager s'il est possible, prendre des bains, etc. Souvent aussi les choses prennent une tournure plus favorable, lorsqu'on choisit une autre méthode curative que celle dont on s'était servi jusqu'alors. Dans tous les cas un régime analeptique et stimulant contribue beaucoup à accélérer et à assurer la guérison.

## CHAPITRE III.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LA SYPHILIS.

Quoique la gonorrhée et la syphilis proviennent très-fréquemment d'un seul et même principe contagieux, cependant elles ont si peu de liaison entre elles, que presque toujours nous les rencontrons l'une sans l'autre. Une foule de malades ont la gonorrhée sans avoir jamais éprouvé le plus léger symptôme vérolique, et beaucoup sont infectés de la maladie vénérienne portée au plus haut degré sans être sujets à aucun écoulement. On a donc eu tort de regarder la gonorrhée ordinaire comme un symptôme de l'infection syphilitique, et de lui opposer les mêmes moyens que ceux par lesquels on combattait cette dernière.

Cependant il se présente des cas, chez les deux sexes, dans lesquels la vérole existe en même temps que la gonorrhée, et influe singulièrement sur l'état de cette dernière ainsi que sur le traitement qui lui convient. Ces cas sont les suivans:

1°. La même affection qui produit la gonorrhée peut donner lieu à des chancres, à des bubons ou à d'autres accidens vénériens locaux. Si on n'oppose pas sur-le-champ à ces derniers les moyens convenables, ils sont suivis de la vérole générale, qui reste jointe à la gonorrhée, laquelle n'était point encore guérie avant son invasion.

2°. Un malade atteint de la vérole s'expose à l'infection gonorrhoïque, et contracte cette maladie qui est alors accessoire, et dépend d'une cause particulière.

Presque toujours l'un de ces deux cas a lieu lorsque nous rencontrons, unie à un écoulement par l'urètre, la

syphilis qui par elle-même ne produit jamais rien de semblable. Cependant il peut s'en présenter un troisième, rare à la vérité, mais qui tient à la structure du corps humain : on sait en effet que dans toute affection générale il en survient facilement une locale, dès qu'une partie quelconque fortement irritée acquiert de la tendance à prendre part à sa manière à l'état pathologique de l'économie.

3°. Par conséquent, quand un malade vérolé s'adonne fréquemment aux plaisirs de l'amour avec différentes personnes, et développe ainsi dans ses parties génitales un haut degré d'atonie et d'irritabilité morbide, alors, sans qu'il soit besoin de supposer une nouvelle infection pour expliquer le fait, on peut voir survenir un écoulement gonorrhoïque qui reconnaît pour cause cette circonstance unique, et qui est réellement entretenu par le virus vénérien.

Mais ce cas ne pouvant se présenter que chez les personnes dépravées et dissolues, il est extrêmement difficile de le distinguer du second, et d'acquérir la moindre certitude sur l'existence ou la non existence d'un principe contagieux spécifique.

4°. Enfin il peut exister simultanément avec la vérole d'autres écoulemens gonorrhoïques dépendans de causes tout à fait particulières.

Toute gonorrhée jointe à la vérole cesse d'être une affection purement locale: elle participe de la maladie générale ; elle est entretenue et aggravée par elle. L'atonie et l'altération des humeurs séreuses et lymphatiques sont les suites inévitables de la syphilis : plus celle-ci dure, plus ses effets deviennent évidens ; or cette faiblesse et cette altération sont positivement les causes qui entretiennent et les chancres, et les écoulemens gonorrhoïques, et les autres affections locales. C'est pourquoi

une gonorrhée jointe à la vérole est très-difficile à guérir, et le devient d'autant plus qu'elle s'est déclarée plus tard, et qu'elle dure depuis plus long-temps.

Lorsqu'il existe ou qu'il a existé des chancres aux parties génitales avec ou sans bubons, ou au moins que le malade avoue avoir éprouvé auparavant ces accidens locaux de l'infection vénérienne ; lorsqu'on aperçoit sur la poitrine, au front, au visage, ou sur d'autres parties du corps, des taches rouges, couleur de rouille, d'un blanc laiteux, ordinairement entremêlées d'une éruption en apparence dartreuse ou psorique ; lorsqu'il se trouve dans la gorge, ou en divers endroits de la cavité de la bouche, des ulcères qui ont un aspect particulier, qui sont blancs, lardacés, qui grandissent de jour en jour, et qui ne tardent pas à affecter les os du palais ou ceux du nez ; lorsque la malade ressent pendant la nuit, et dès que son lit s'échauffe, de violentes

douleurs ostéocopes ; que les os présentent çà et là des gonflemens, ou sont frappés de carie ; dans tous ces cas, la gonorrhée, si elle existe, est compliquée avec la vérole.

Elle peut n'être encore qu'à son premier période, ou, ce qui est bien plus ordinaire, être dégénérée en gonorrhée consécutive. On observe les règles tracées précédemment ; mais on ne parvient point à la guérir, surtout lorsqu'elle est invétérée, à moins que la vérole ne soit détruite.

Tous les moyens que nous opposons à cette dernière sont contraires à la gonorrhée simple ; mais dans la complication dont il s'agit, ils en accélèrent la guérison. Le but principal du médecin doit donc être d'abréger autant que possible le traitement ; car une foule de causes diverses développées par la maladie vénérienne peuvent rendre la gonorrhée chronique, et même à la fin incurable.

## CHAPITRE IV.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LE SCORBUT.

Par lui-même le scorbut ne détermine pas plus d'écoulemens gonorrhoïques que la syphilis, et s'il en survient pendant sa durée, les mêmes circonstances en provoquent l'apparition.

Comme l'affection scorbutique est accompagnée d'un degré de faiblesse et de dissolution des humeurs bien plus grand que celui qui a lieu dans la vérole, puisque cette altération en constitue le caractère principal, on conçoit sans peine qu'elle aggrave la gonorrhée et la traîne en longueur.

Lorsqu'elle débute, et elle dépend toujours de causes débilitantes, d'alimens de mauvaise qualité, du froid, de

l'humidité, d'habitations malsaines, d'un air vicié dans sa composition, d'affections tristes de l'âme, etc. lorsqu'elle débute, dis-je, le corps tombe dans un état d'inertie générale, et l'esprit dans l'abattement : les malades ont la peau blême, d'une couleur tirant sur le verdâtre, et sèche ; ils éprouvent des douleurs dans les membres, et de la démangeaison aux gencives ; celles-ci deviennent bleuâtres et fongueuses ; elles se gercent et saignent au moindre attouchement ; les dents se déchaussent, se carient et tombent ; l'haleine acquiert une odeur désagréable, des tumeurs se développent dans les aines, et le corps se couvre de taches bleuâtres ou même d'ulcères : ces ulcères ont un aspect particulier, fongueux, et une couleur livide ; il en découle un ichor verdâtre ; ils saignent aisément ; de fréquentes hémorrhagies se déclarent par les diverses ouvertures du corps ; les os se ramollissent ; le malade tombe fréquem-

ment en syncope, et la mort termine cette scène horrible.

On ne saurait méconnaître la complication de la gonorrhée avec le scorbut, quand on observe cette série de symptômes effrayans, et l'écoulement par l'urètre prend lui-même part à la dissolution générale des humeurs: c'est un ichor fluide, d'une odeur fétide, qui a la couleur de l'eau dans laquelle on a lavé de la viande; et lorsque le scorbut est porté au plus haut degré, il coule réellement du sang avec cette sanie.

Il faut guérir le scorbut par les acides, les végétaux antiscorbutiques, et surtout par les fortifians, si l'on veut mettre un terme à la gonorrhée qui l'accompagne. Le traitement de celle-ci varie d'ailleurs suivant le période dans lequel elle se trouve: on lui oppose particulièrement à l'extérieur et à l'intérieur les acides qui agissent avec tant d'efficacité contre le caractère général de la maladie. Ainsi les injections

de vinaigre, de suc de citron, d'acide sulfurique, et de dissolution d'alun, remédient parfaitement bien au relâchement des parties malades, enlèvent la mauvaise odeur, et donnent un aspect plus louable à la matière qui s'écoule. On peut les employer alternativement avec les injections astringentes. Outre les fortifians généraux qu'on oppose au scorbut, il est aussi avantageux d'administrer les balsamiques, les baies de genièvre torréfiées, ou les pilules de Clossius, dont l'usage ne sera toutefois utile qu'autant qu'on détruira aussitôt que possible l'affection générale.

La même méthode est applicable au traitement de la vérole constitutionnelle invétérée, et de celle qui a été exaspérée par l'abus du mercure ou par d'autres influences défavorables, car portée à ce point, elle ressemble beaucoup au scorbut. C'est aussi le cas où les acides recommandés contre la vérole

rendraient des services signalés , car on ne peut plus continuer de donner le mercure sans aggraver encore l'état du malade.

## CHAPITRE V.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LES SCROPHULES.

La gonorrhée scrophuleuse est de deux espèces :

1°. Une personne peut avoir de la disposition aux scrophules, ou la maladie elle-même, et contracter une gonorrhée que je nomme scrophuleuse accidentelle.

2°. Mais il est aussi une gonorrhée scrophuleuse originelle produite par l'application d'un pus scrophuleux sur les organes génitaux d'une personne non atteinte des scrophules, ou qui, sans aucun commerce impur, se joint à cette affection comme l'un de ses symptômes. Ce dernier cas n'est pas rare chez les enfans (F).

Les accidens de la gonorrhée scro-

phuleuse accidentelle varient suivant la cause qui lui a donné naissance : ordinairement c'est une gonorrhée ordinaire que la maladie scrophuleuse générale, dont l'essence consiste dans la débilité et l'altération des solides, entretient et aggrave. On la reconnaît à la manière dont elle s'est développée, aux caractères qu'elle présente, et aux symptômes généraux des scrophules, savoir : la faiblesse et la délicatesse du corps, l'obstruction et la tuméfaction du système glandulaire, particulièrement des glanglions lymphatiques du cou, le gonflement de la lèvre supérieure, la disposition aux ophtalmies et aux exanthèmes dartreux, etc. Le traitement est le même que celui de la gonorrhée ordinaire, varié selon les périodes, mais allié à celui de la maladie scrophuleuse. Un régime fortifiant, les bains, les préparations antimoniales et mercurielles, le quinquina, conviennent alors : on peut les unir

aisément aux moyens que réclame la gonorrhée dont ils facilitent la guérison, loin d'exercer sur elle aucune influence nuisible.

La gonorrhée scrophuleuse originelle et par infection se comporte toujours comme une gonorrhée ordinaire : peut-être même le principe contagieux qui donne naissance à cette dernière est-il, dans la plupart des cas, d'origine scrophuleuse ; au moins la maladie qu'elle entraîne souvent à sa suite diffère beaucoup de la vérole générale qui succède aux chancres et aux bubons, et se rapproche évidemment de la maladie scrophuleuse. En traitant de la gonorrhée ordinaire, j'ai exposé tout ce qu'il était nécessaire de dire sur la marche, les signes et le traitement de celle dont il s'agit ici.

Dans les maladies scrophuleuses, il peut aussi survenir sans aucun commerce impur des écoulemens gonorrhoïques qui en sont un symptôme ou

un accident. Ils résultent en effet de la faiblesse générale des solides et notamment du système lymphatique. Indépendamment du développement précoce des fonctions intellectuelles chez les enfans scrophuleux, nous les voyons de très-bonne heure ressentir des désirs amoureux ; il semble que la maladie porte son action spécialement sur les parties génitales, qui acquièrent une sensibilité très-exaltée : la démangeaison qu'y éprouvent les enfans les porte à frotter ces parties, et devient ainsi une cause en quelque sorte constitutionnelle de masturbation contre laquelle échouent tous les moyens physiques qu'on a recommandés. Or, il n'est pas rare que cette action des scrophules sur les organes de la génération provoque des écoulemens gonorrhoïques, moins communs cependant chez les garçons que chez les filles, qui en sont quelquefois affectées dès l'âge de six ans. La phlogose des parties ma-

lades et le prurit qui l'accompagne les excitent à se frotter avec tant de rudesse, que ces parties sont toujours très-rouges, ce qui entretient et augmente l'écoulement. Celui-ci consiste en une matière blanche et aqueuse, ou jaune et purulente. Qu'on se garde bien de l'attribuer à une cause vénérienne, et de soupçonner des parens ou des nourrices qui sont innocens! Une attention scrupuleuse démontre qu'il est accompagné d'une disposition aux scrophules, ou de cette maladie elle-même déjà déclarée et entretenue par l'irritation extérieure accidentelle des parties génitales.

Pour le guérir, il faut avant toutes choses éloigner cette irritation, et opposer à la maladie scrophuleuse les moyens nécessaires. Quant aux organes génitaux, on se contente d'y entretenir la propreté, et d'y faire de fréquentes fomentations avec l'eau de chaux, ou l'acétate de plomb liquide. Cependant

lorsque l'écoulement est abondant et opiniâtre, il est nécessaire d'en venir aux injections, dans lesquelles on fait toujours entrer de l'opium.

Les gonorrhées de nature scrophuleuse donnent quelquefois naissance à des maladies de langueur, ou à la phthisie pulmonaire, qui d'ailleurs reconnaît si souvent les scrophules pour cause.

Cette observation a donné naissance à l'opinion des médecins qui soutiennent l'existence d'une phthisie pulmonaire vénérienne ; mais celle-ci est infiniment rare, et ne se développe que lorsque la vérole est portée au dernier degré chez des individus qui avaient une tendance bien manifeste à être attaqués de la poitrine. Il est bien plus ordinaire que les écoulemens gonorrhoïques scrophuleux entraînent à leur suite la consomption. Nous voyons de jeunes personnes délicates, d'une santé en apparence florissante, mais qui ont

une constitution scrophuleuse, en être bientôt frappées, surtout lorsque d'autres causes encore contribuent à les débiliter. Chez la plupart c'est la phthisie muqueuse qu'on observe, et l'écoulement muqueux par l'urètre ou le vagin suit exactement la même marche que la sécrétion de l'organe pulmonaire. La maladie est dans tous ces cas entretenue par les scrophules : par conséquent la phthisie scrophuleuse, quand elle n'est pas originairement produite par la gonorrhée, est au moins développée par elle.

Les enfans qui ont éprouvé des écoulemens scrophuleux par les parties génitales, tombent fréquemment aussi dans le marasme vers l'époque de leur puberté, lorsqu'on ne cherche pas à corriger en eux le vice général de la constitution. De-là cette règle importante, quand il y a de la disposition aux scrophules, d'éviter soigneusement toutes les causes qui peuvent donner

naissance à la gonorrhée, de traiter celle-ci avec la plus grande circonspection, de quelque manière qu'elle soit provenue, et de la guérir le plutôt possible.

## CHAPITRE VI.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LE CATARRHE ET LES RHUMATISMES.

Si une personne affectée d'un catarrhe ou de rhumatismes s'expose à l'infection, elle peut contracter une gonorrhée que cette complication rend ordinairement plus opiniâtre et plus encline à prendre une forme chronique, mais qui d'ailleurs doit être traitée exactement d'après les préceptes généraux que j'ai donnés. En même temps on a égard aux accidens accessoires, auxquels on oppose la chaleur modérée, et les légers diaphorétiques.

Mais on peut aussi, sans avoir eu commerce avec une personne suspecte, contracter une gonorrhée catarrhale ou rhumatismale, surtout si ces deux der-

nières maladies sont alors dominantes. C'est à cette classe qu'on doit rapporter la gonorrhée épidémique des auteurs. La surface sécrétoire de l'urètre et du vagin ressemble parfaitement à celle du nez, du pharynx, de la trachée-artère, etc. qui sont affectés dans le catarrhe. Si une cause quelconque dévie l'irritation catarrhale et la porte sur les parties génitales, aussitôt il se déclare un écoulement muqueux vraiment catarrhal, accompagné d'une inflammation plus ou moins intense, dont tous les accidens ressemblent parfaitement à ceux de la gonorrhée ordinaire, et qui en prend toute la marche. Or, plus d'une cause peut déterminer un semblable effet.

1°. Un état de débilité, d'irritabilité, et de susceptibilité plus grandes des parties génitales, suite de gonorrhées ou d'autres maladies antérieures.

Non seulement les gonorrhées ordinaires guéries depuis peu, reparaissent

facilement quand l'individu est affecté d'un catarrhe ou de rhumatismes, mais encore la même chose peut arriver au bout d'une ou de plusieurs années, quand le siége de la première gonorrhée a conservé une sensibilité morbide.

2°. L'abus du coït ou de la masturbation dans un temps où une maladie catarrhale se développe, ou est même déjà déclarée.

Ce serait fort à tort que dans des cas pareils on soupçonnerait un principe contagieux sans avoir aucune preuve directe de sa présence. L'irritation seule suffit pour diriger sur les parties génitales l'action des causes productrices du catarrhe, et pour donner naissance à une véritable gonorrhée catarrhale.

Le coryza, la toux, l'odontalgie, l'ophtalmie, des douleurs erratiques dans les membres, quelquefois avec fièvre, tels sont les symptômes par lesquels s'annonce l'irritation des mem-

branes muqueuses. L'examen plus particulier du malade décidera si l'affection est catarrhale ou rhumatismale, si la gonorrhée qui la complique provient de contagion, ou si elle doit être attribuée à l'action des causes sur les organes de la génération. Dans ces derniers cas les douleurs sont peu vives, et l'inflammation est peu intense, mais l'écoulement est fort abondant, d'abord aqueux, puis jaune, épais, presque purulent, absolument semblable à la matière qui sort du nez dans le coryza. Souvent l'urine en devient toute trouble, et dépose un sédiment floconneux et muqueux.

Outre le traitement qu'exige l'affection générale de l'économie, on donne dans les commencemens des boissons propres à diminuer l'âcreté des urines, et chaque soir une poudre calmante pour faciliter la transpiration cutanée. Les fomentations calmantes s'emploient aussi à l'extérieur, tant que l'irritation

est violente : on peut les faire avec l'infusion de fleurs de tilleul, de tête de pavot blanc, de ciguë, de jusquiame, dans du lait, en y joignant les injections avec l'opium et l'acétate de plomb liquide : en un mot, on se comporte absolument comme dans le période inflammatoire d'une gonorrhée ordinaire. Le roob de genièvre et les bougies dissolubles abrégeront également la durée de la maladie, ainsi que l'application d'un vésicatoire camphré sur le sacrum, quand l'inflammation est d'une violence extrême. Une fois le période inflammatoire écoulé, la gonorrhée catarrhale se traite comme les consécutives, parce qu'elle a beaucoup de tendance à devenir chronique, et que la faiblesse ou l'exaltation locales de la sensibilité appellent sans cesse l'irritation catarrhale sur les organes de la génération.

Comme il y a des personnes qui ne sont presque jamais délivrées des catarrhes, ou qui en sont affectées à la

plus légère occasion, de même la gonorrhée catarrhale peut devenir habituelle : la conduite du médecin doit alors être la même que celle qu'il convient d'observer dans tout écoulement habituel par l'urètre, mais sans perdre de vue la susceptibilité générale du corps, qu'il s'attachera à combattre autant que possible.

## CHAPITRE VII.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LA GOUTTE.

La gonorrhée se complique de plusieurs manières diverses, tant avec la goutte régulière qu'avec la goutte irrégulière qui revêt des formes si variées (1).

Un goutteux qui s'expose à l'infection peut gagner une gonorrhée : il peut aussi en survenir chez lui une qui soit occasionnée par les scrophules, le catarrhe, les hémorrhoïdes ou toute autre cause. La gonorrhée est alors aggravée et entretenue par la goutte, par la débilité qui l'accompagne, ou par

(1) J. A. Murray, Abhandlung ueber den gichtischen Tripper. Gœttingen, 1794. in-8°.

l'influence de la maladie scrophuleuse, qui a tant de tendance à agir sur les voies urinaires et sur les organes génitaux. Cette gonorrhée doit être appelée arthritique accidentelle.

Mais il n'est pas fort rare non plus que nous trouvions des gonorrhées provenant de la goutte originairement et sans aucune infection. La plupart des goutteux ont passé leur jeunesse dans le libertinage : l'abus des plaisirs de l'amour, plusieurs gonorrhées à la suite les unes des autres ont affaibli leurs parties génitales, et y ont développé une grande sensibilité morbide. Beaucoup d'entre eux sont de plus atteints d'hémorrhoïdes qui irritent également le membre viril. La matière arthritique elle-même a la propriété non seulement d'agir d'une manière éminemment irritante sur les voies urinaires, mais encore de rendre l'urine âcre, trouble, épaisse, muqueuse, mêlée de sable et de graviers, qui l'em-

pêchent quelquefois de traverser librement l'urètre, et font qu'elle irrite ce canal. Enfin un grand nombre de goutteux ont des rétrécissemens de l'urètre, suites d'une gonorrhée ancienne mal traitée ou mal guérie, qui opposent un obstacle puissant à l'écoulement des urines, et entretiennent une irritation continuelle dans les parties malades. Toutes ces circonstances sont autant de causes suffisantes pour opérer le transport de la matière arthritique sur les parties génitales: elles les irritent à un point extrême, augmentent la sécrétion muqueuse, excitent une inflammation, et donnent naissance à un écoulement gonorrhoïque. Il suffit de s'abandonner une seule fois aux plaisirs de l'amour, pour déterminer ainsi une gonorrhée arthritique, qu'on aurait grand tort d'attribuer à l'infection vénérienne.

Le facies du malade, ses digestions toujours mauvaises, les douleurs vagues ou fixées opiniâtrement sur une

partie quelconque, avec ou sans fièvre, la régularité ou l'irrégularité des accès, l'état de l'urine, etc. font aisément reconnaître la maladie générale, et l'étude des circonstances dont je viens de faire mention, apprend de quelle manière elle a pu se compliquer d'un écoulement gonorrhoïque. Cet écoulement se comporte dans ses phénomènes, abstraction faite des accidens de la goutte, soit comme une gonorrhée ordinaire, soit comme une gonorrhée consécutive, et dans le premier cas c'est ordinairement chez les hommes un mal très-douloureux à cause de la violence de l'inflammation qui envahit quelquefois l'urètre tout entier. Si l'urine est alors mêlée d'un mucus visqueux ou glaireux qui se dépose sous la forme d'un sédiment, elle cause des douleurs aiguës en traversant ce canal; il n'est pas rare de la voir s'écouler seulement goutte à goutte, ou même ne pouvoir plus du tout sortir de la vessie. Le mucus

glaireux lui-même est ordinairement blanc, quelquefois jaunâtre : il se dépose sous la forme d'un sédiment épais, floconneux, que la dessiccation convertit souvent en une matière terreuse, crétacée, sablonneuse, surtout chez les personnes âgées, qui sont particulièrement exposées à des gonorrhées arthritiques incurables, expiant ainsi d'une manière terrible les écarts de leur jeunesse.

Il faut traiter la goutte convenablement lorsqu'on veut guérir cet écoulement. En tout on se comporte de la même manière que dans la gonorrhée catarrhale qu'on doit regarder comme un plus léger degré de l'arthritique. Il faut principalement faciliter le cours de l'urine, et donner dans cette vue les eaux de Selter, de Fasching ou autres, avec du vin diurétique, si le peu d'intensité de l'inflammation le permet. Lorsque l'urine dépose un sédiment abondant, muqueux, sablonneux, coule

difficilement, et irrite beaucoup l'urètre, alors, en même temps que les calmans, on administre l'alkali fixe, qui est très-utile, évacue beaucoup de mucus et de gravier, et rend l'émission de l'urine plus facile. La rétention totale qui survient si souvent chez les goutteux, surtout quand ils sont âgés, se traite comme j'ai déjà eu occasion de le dire. L'extrait d'aconit, le soufre doré et la résine de gayac fournissent aussi des moyens très-efficaces.

On oppose aux gonorrhées arthritiques invétérées le traitement excitant, fortifiant, convenable dans les gonorrhées consécutives; mais si elles dépendent d'une affection incurable des voies urinaires, si elles sont entretenues par une maladie locale de l'urètre, si l'âge du malade le met hors d'état de pouvoir être délivré de la goutte et des suites qu'elle entraîne, il faut alors les regarder comme incurables, et se

contenter de calmer les douleurs, mais surtout d'entretenir par les moyens indiqués le libre écoulement des urines.

Dans la maladie scrophuleuse, dans les catarrhes, dans le rhumatisme, et particulièrement dans la goutte, la gonorrhée peut être unie à un état fébrile de l'économie animale, provenant de l'infection vénérienne ou d'une autre cause quelconque : elle peut aussi se joindre aux fièvres bilieuses, adynamiques, ataxiques, etc. aussi a-t-on admis, dans la longue série des maladies, des gonorrhées adynamico-bilieuses, adynamico-ataxiques, et autres semblables.

Ces divisions, fondées sur des hypothèses, n'ont aucune utilité pratique. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que la fièvre aggrave la gonorrhée, et la gonorrhée la fièvre ; mais cela n'influe en rien sur le traitement, chaque maladie exigeant la méthode curative qui lui

est appropriée, et c'est au médecin à juger les cas dans lesquels la fièvre oblige de modifier le traitement de l'affection locale.

## CHAPITRE VIII.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE DIVERS EXANTHÈMES CHRONIQUES.

Dans l'antiquité et dans le moyen âge, on savait que la gonorrhée est un phénomène très-ordinaire de la maladie lépreuse, avec laquelle on l'a vu disparaître de l'Europe entière.

Souvent elle se présente avec la gale : alors c'est une gonorrhée ordinaire contractée par infection, ou dépendante d'une autre cause, notamment de la masturbation. La gale la rend très-rebelle, à cause de la malpropreté et du régime que doivent suivre les malades qui en sont atteints, de l'atonie et de l'altération des humeurs que l'affection psorique entraîne à sa suite quand elle dure long-temps. Il faut donc guérir celle-

ci (1), si l'on veut veut faire disparaître la gonorrhée, dont le traitement n'éprouve d'ailleurs aucun changement notable.

Chez les enfans les croûtes laiteuses sont quelquefois accompagnées d'un écoulement gonorrhoïque qui provient de la malpropreté ou d'une maladie scrophuleuse. On le guérit en même temps que l'exanthème, en suivant les règles que j'ai prescrites ci-dessus. Les dartres se compliquent fréquemment et de diverses manières avec la gonorrhée qu'elles entretiennent et aggravent. Que l'affection cutanée soit de nature vénérienne, scorbutique, scrophuleuse, arthritique ou autre, on la traite suivant les règles générales de l'art, de même qu'on oppose à l'écou-

(1) J. E. Wichmann, Aetiologie der Kraetze. Hannover. 1791, in-8°. — C. W. Guldener von Lobes, Beobachtungen ueber die Kraetze. Prag. 1792, in-8°.

lement les remèdes appropriés à sa nature. S'il se manifestait au gland ou aux grandes lèvres une éruption dartreuse dont l'irritation pût augmenter les accidens de la gonorrhée, on l'humecterait souvent avec une dissolution de sublimé, ou on la ferait disparaître en la frottant avec l'onguent mercuriel.

## CHAPITRE IX.

### DE LA GONORRHÉE QUI ACCOMPAGNE LES HÉMORRHOÏDES.

Les hémorrhoïdes peuvent se joindre à la gonorrhée (1), que celle-ci provienne d'infection ou de toute autre cause. Ainsi accompagnée d'une maladie qui irrite les parties génitales et qui y appelle les humeurs en plus grande quantité, elle devient toujours plus intense et plus longue à guérir. Mais les hémorrhoïdes elles-mêmes, sans affecter immédiatement les organes de la géné-

(1) J. G. Brendel, de hæmorrhoïdis interceptis morbos verendorum aphrodisiacos simulantibus. Gotting. 1744, in-4°. Opusc. med. argument. Cur. N. A. Wrisberg. T. II. Gottingen, 1769, in-4°.

ration, occasionnent encore un écoulement de mucus.

En effet, quand l'urètre ou le vagin sont affaiblis et rendus très-irritables par une gonorrhée antérieure, par l'immodération dans le coït ou par toute autre cause, alors l'accumulation du sang dans les vaisseaux du rectum, et l'inflammation véritable qui s'empare de cet intestin, irritent les parties affaiblies, et occasionnent une gonorrhée, quand d'ailleurs il existe déjà une disposition à cette maladie. Cependant les mêmes raisons qui ont plongé les parties génitales dans l'inertie et la débilité, notamment l'abus de l'acte vénérien, peuvent aussi donner naissance aux hémorrhoïdes, de sorte que ces deux affections ont ensemble les rapports les plus intimes quant à leurs causes occasionnelles. Un troisième cas enfin, c'est quand le sang, au lieu de s'amasser dans les veines du rectum, s'accumule dans celles de l'urètre ou du

vagin, les distend et y produit des hémorrhoïdes urétrales ou vaginales. Ces varices ne peuvent pas survenir sans causer une irritation qui augmente la sécrétion muqueuse, par conséquent, sans produire une gonorrhée plus ou moins forte; et comme le sang, par sa stagnation dans les veines, s'altère quelquefois beaucoup, l'écoulement est non seulement accompagné de douleurs très-vives, mais encore très-long, et souvent incurable. Les hommes sont plus exposés que les femmes à cette sorte de gonorrhée: cependant elle n'est pas sans exemple chez ces dernières, qui y sont très-sujettes lorsque leurs règles ne coulent pas régulièrement, et surtout à l'époque où elles cessent. Elle peut affecter non seulement le vagin, mais même encore l'urètre.

Douleurs dans le dos, nodosités autour de l'orifice inférieur du rectum, flux quelquefois périodique de sang ou de mucosités par l'anus, douleurs pen-

dant l'expulsion des excrémens, constipation, sensation douloureuse, et chaleur brûlante à l'anus, etc. tels sont les caractères essentiels des hémorrhoïdes. Si les parties génitales sont en outre très-sensibles et douloureuses, si l'urine cause un sentiment d'ardeur en traversant l'urètre, si l'on voit aux grandes lèvres ou dans leur voisinage des vaisseaux distendus par le sang, si des nodosités semblables aux hémorrhoïdes aveugles se manifestent au gland, aux lèvres, ou à l'orifice du vagin, tous ces symptômes prouvent que l'irritation hémorrhoïdale agit sur les organes générateurs. Quelquefois les accidens sont alors plus intenses que dans le rectum, et une gonorrhée peut se déclarer.

Une fois qu'elle est établie, on voit couler par l'urètre ou le vagin une humeur épaisse, muqueuse, blanche, jaunâtre, grise, ou semblable à de la lavure de viande, et quelquefois il sort du

sang pendant l'acte vénérien. Dans les commencemens, avant que le mal ait encore fait des progrès considérables, l'écoulement n'a lieu que le matin ou dans la nuit, après avoir été précédé de spasmes et de douleurs dans les parties génitales: quelquefois il est accompagné de douleurs et d'envies d'aller à la selle. D'abord la matière nage dans l'urine, ensuite elle se dépose sous forme de flocons : en général l'urine n'est jamais parfaitement claire comme dans les affections arthritiques et calculeuses qui sont aussi quelquefois accompagnées d'une gonorrhée; il n'est pas rare non plus qu'elle soit rutilante, et forme un sédiment strié de sang. Chez certains malades l'écoulement a lieu pendant le jour, notamment lors de l'émission des urines; mais c'est la nuit qu'il est le plus abondant. Il affecte un type périodique, si les hémorrhoïdes étaient elles-mêmes périodiques. Je passe sous silence, comme n'appartenant point à

mon sujet, les douleurs, la dysurie, la strangurie, les ulcères, etc. qui peuvent résulter des tumeurs hémorrhoïdales dans l'urètre ou autour de ce canal.

Avant tout il faut opposer à l'affection hémorrhoïdale le régime diététique convenable, et les médicamens nécessaires, tant internes qu'externes (1). Pour la gonorrhée qui la complique, on donne les boissons calmantes, légèrement diurétiques, et l'opium quand il y a des spasmes et des douleurs violentes dans l'urètre. On entretient le ventre toujours libre par les purgatifs légers et par les lavemens. Si les organes de la génération ne sont que médiocrement enflammés et douloureux, on applique à l'extérieur l'eau de Goulard, ou seulement l'eau froide ordinaire. Un état d'irritation plus grande, des spasmes plus violens, des douleurs

(1) F. Hildebrant, Ueber die blinden Hæmorrhoïden. Erlangen, 1795, in-8°.

plus vives, exigent des fomentations calmantes, des lavemens de la même nature, et l'application des sangsues quand les vaisseaux sont fortement gorgés de sang. On évite tout ce qui pourrait encore affaiblir et irriter les parties génitales : on cherche aussi à tranférer l'écoulement vers le rectum. Mais le but principal est toujours de guérir la maladie hémorrhoïdale, ce qui n'entre point dans le plan de mon ouvrage.

## CHAPITRE X.

### DE LA GONORRHÉE PRODUITE PAR L'ACRETÉ DES URINES.

Dans l'état de santé l'urètre est protégé contre l'irritation douloureuse de l'urine par l'enduit muqueux qui en recouvre la surface ; mais si ce mucus est enlevé par l'introduction d'une bougie, des gonorrhées, et l'abus de la masturbation ou du coït, si ces causes ont fait acquérir aux parties génitales une irritabilité morbide qui s'accroît quelquefois à un point extraordinaire pendant les fièvres, ou par l'usage de certains alimens, de certaines boissons, si l'urine enfin prend une âcreté plus grande que celle qui lui est naturelle, lorsqu'elle traverse l'urètre, elle l'irrite à un point tel qu'il en résulte l'augmen-

tation de la sécrétion muqueuse et une gonorrhée. Or voici quelles sont les principales causes qui rendent l'urine plus âcre et plus stimulante : la bière récente et le vin nouveau non fermentés, surtout lorsqu'après avoir fait usage de ces boissons, on s'expose à un refroidissement, d'où résulte quelquefois une strangurie douloureuse ; les asperges, le persil, et les alimens diurétiques ; les médicamens qui poussent aux urines, comme la térébenthine, les baumes, les essences, les teintures âcres, la potasse à haute dose, la scille, les cantharides à l'extérieur ou à l'intérieur, les vésicatoires, les sinaspismes de moutarde ou de raifort. Lorsque dans les fièvres le malade rend des urines qu'on appelle critiques, caractérisées par leur épaisseur, leur trouble, et le sédiment qu'elles déposent, il n'est pas rare que l'urètre soit irrité par elles, au point qu'il survienne une gonorrhée. Ce cas s'observe particulièrement chez

les femmes bilieuses et dans la jaunisse.

Si ces diverses causes viennent à agir après la guérison d'une gonorrhée ordinaire ou autre, lorsque l'urètre est encore très-sensible, on peut compter que l'âcreté de l'urine ne tardera pas à faire reparaître l'écoulement à peine supprimé.

L'absence de toute contagion, et l'existence antérieure de l'une ou l'autre de ces circonstances, apprennent que la gonorrhée provient réellement de l'âcreté de l'urine, et non d'une infection vénérienne. Dans la plupart des cas elle est bénigne, et se dissipe en peu de jours, dès que la cause cesse d'agir. Cependant si cette dernière avait excité dans l'urètre une inflammation trop violente pour qu'elle pût disparaître pendant un si court espace de temps, les accidens seraient plus intenses et plus continus, et l'affection ressemblerait tout à fait à une gonorrhée ordinaire.

Presque toujours elle guérit sans le secours de l'art, les causes occasionnelles n'ayant qu'une action passagère. Une boisson adoucissante qui diminue l'âcreté de l'urine la fait bientôt disparaître. Dans les cas les plus opiniâtres on peut donner en place une émulsion légèrement camphrée, dont l'utilité n'est jamais plus évidente que lorsque la gonorrhée a été produite par les cantharides. Si la bière récente, le vin nouveau, ou le refroidissement, provoquent une difficulté d'uriner ou une strangurie complète, quelques doses d'opium ou quelques cuillerées d'eau-de-vie, sont très-efficaces. Enfin, si l'urine ne détermine l'écoulement que par son action sur la sensibilité morbide de l'urètre, on se comporte de la manière que j'ai indiquée dans le chapitre troisième.

---

## CHAPITRE XI.

### DE LA GONORRHÉE PRODUITE PAR LA MASTURBATION ET PAR L'ABUS DES PLAISIRS DE L'AMOUR.

Tout ce qui peut affaiblir et engourdir un organe sécréteur quelconque, détermine les humeurs à s'y porter en plus grande quantité, et augmente la sécrétion qui s'y fait. La masturbation et l'abus des plaisirs de l'amour sont les plus communes des causes qui entraînent à leur suite la faiblesse et l'engourdissement, tant de l'urètre que du vagin. L'irritation trop souvent répétée, la tension des parties, les pertes fréquentes de matière séminale, débilitent le corps entier, et y développent une sensibilité spasmodique et morbide. Les gonorrhées qui surviennent dans des circonstances

semblables, sont extrêmement rebelles, et même dans beaucoup de cas incurables.

Les causes antécédentes, dont le dérangement total de la santé indique suffisamment l'action, éclairent le médecin sur la nature de ces sortes de gonorrhées. La matière qui s'écoule est un mucus blanc, qui n'occasionne ni douleurs, ni aucune incommodité. En même temps les hommes perdent de la liqueur séminale, qui est chassée des vésicules, soit par des pollutions nocturnes, soit par des pollutions diurnes, sans plaisir, sans érection, et particulièrement lorsque le malade va à la selle (1), ou qui suinte continuellement sans aucune sensation voluptueuse. Les

(1) Wichmann, de pollutione diurnâ : dans ses Medizinische Schriften—S. A. Waitz, Wichtige Entdeckung einer haeufig vorkommenden aber unerkannten Ursache einer Abzehrug bey Mannspersonnen.

autres accidens de cette gonorrhée sont l'amaigrissement, la diminution des forces et des facultés mentales, l'émoussement des sens, la perte de la mémoire, un sentiment particulier de faiblesse dans le dos, la saillie des apophises épineuses des vertèbres lombaires, la fièvre lente de consomption, en un mot tous les symptômes de la phthisie dorsale.

Il faut non seulement éloigner les causes, mais encore remédier à la faiblesse générale par un régime substantiel et des médicamens fortifians. Afin de faire cesser l'écoulement gonorrhoïque, on choisit les moyens les plus énergiques, et on emploie avec le plus grand soin ceux que j'ai recommandés dans la gonorrhée consécutive. Si la maladie, comme cela n'est pas rare, se trouvait alliée à la vérole, aux scrophules, à la goutte, ou aux hémorrhoïdes, il faudrait dans le traitement avoir égard à ces complications.

## CHAPITRE XII.

### DE LA GONORRHÉE PRODUITE PAR LA CONTINENCE.

Trop de modération dans le coït, ou même l'abstinence complète des plaisirs de l'amour, produisent un écoulement gonorrhoïque ; car bien que les pollutions nocturnes viennent soulager fréquemment la nature (1), elles ne sauraient cependant prévenir l'accumulation d'une très-grande quantité de sperme dans les vésicules séminales : or cette accumulation irrite fortement les parties génitales. Lorsque celles-ci sont affaiblies par des causes antérieures, et très-irritables, et que la fosse naviculaire est

(1) F. Hildebrant, Ueber die Ergiessungen des Saamens in Schlafe. Braunschweig, 1792, in-8°.

demeurée fort sensible à la suite d'une gonorrhée ordinaire, l'abondance du sperme excitant des érections fréquentes ou continuelles, peut contribuer à augmenter la sécrétion muqueuse de l'urètre ; aussi nuit-elle beaucoup dans la gonorrhée ordinaire, dans la gonorrhée hémorrhoïdale, etc. surtout chez les personnes qui sont habituées à ne jamais laisser leurs vésicules séminales se gorger de semence. Elle aggrave donc toutes les gonorrhées, et en prolonge la durée.

Tout ce que l'art peut faire pour détruire, ou au moins diminuer l'irritation nuisible que cette semence produit sur les organes de la génération, c'est de faire observer au malade un régime végétal et léger, de lui défendre tous les alimens qui nourrissent beaucoup et promptement, tels que le lait, les œufs, la viande, de lui faire éviter les lits trop chauds, les pensées lascives, les lectures voluptueuses, et de lui don-

ner une émulsion légère, à laquelle on ajoute un peu de camphre, afin d'appaiser les désirs vénériens. A l'extérieur on peut, si l'inflammation n'est pas fort intense, faire des fomentations avec l'eau de chaux froide, ou avec la dissolution de plomb légèrement camphrée.

Les auteurs parlent fort souvent aussi chez les femmes d'un écoulement blanc produit par la continence, et contre lequel ils recommandent le coït comme le moyen curatif le plus sûr et le meilleur. Certainement l'abstinence des plaisirs de l'amour, jointe à d'autres causes qui débilitent et irritent le vagin, doit déterminer les humeurs à y affluer, et le coït, qui agit comme un puissant stimulant, peut rétablir dans son état naturel la sécrétion viciée qui se fait dans le vagin. Aussi voyons-nous beaucoup de jeunes filles affectées d'un écoulement semblable, être guéries par le mariage.

## CHAPITRE XIII.

### DE LA GONORRHÉE PRODUITE PAR DIVERSES CAUSES IRRITANTES QUI AGISSENT ACCIDENTELLEMENT ET IMMÉDIATEMENT SUR LES PARTIES AFFECTÉES.

Les excitans mécaniques ou chimiques qui agissent immédiatement sur l'urètre ou le vagin, y augmentent la sécrétion muqueuse, et occasionnent des écoulemens gonorrhoïques. De ce nombre sont principalement les fluides âcres qu'on injecte dans une intention quelconque, les bougies insérées dans l'urètre, tout autre corps solide qui s'insinue dans ce canal ou dans le vagin, les vers, particulièrement les ascarides, des calculs introduits du dehors ou venus de la vessie, des excroissances polypeuses dans le vagin, des chutes de

matrice, les pessaires qu'on emploie pour remédier à cette dernière incommodité, etc. Dans tous ces cas la gonorrhée n'est qu'accessoire, et l'examen attentif des parties affectées fait aisément découvrir la maladie principale (1).

On ne peut agir d'une manière immédiate sur ces écoulemens muqueux ; mais ils disparaissent après qu'on a éloigné l'irritant, et guéri la faiblesse locale qui finit par les entretenir à son tour.

Ainsi on extrait les corps étrangers, et on recommande la propreté ; pour détruire les vers, on injecte une décoction

---

(1) On doit rapporter ici les gonorrhées produites par une irritation mécanique du gland : telle est celle qui survient dans les Indes orientales aux personnes qui montent habituellement sur les chameaux, et qu'on peut attribuer aux mouvemens particuliers et à l'allure de ces quadrupèdes. *Voyez* Fryer travels, p. 108.

d'ail, l'absynthe ou d'autres amers, de sulfate de soude ou d'alun; on pratique l'extirpation des polypes, etc. Mais si la maladie principale est incurable, comme par exemple une forte chute de matrice, la gonorrhée qui l'accompagne l'est aussi.

## CHAPITRE XIV.

### DE LA GONORRHÉE PRODUITE PAR UNE IRRITATION ÉLOIGNÉE QUI AGIT SYMPATHIQUEMENT.

Il n'est pas d'écoulement morbifique qui ne puisse être entretenu par une cause fort éloignée de la partie par laquelle il a lieu. C'est ainsi que l'hypocondrie, par exemple, est souvent accompagnée d'affections organiques du bas-ventre qui occasionnent la salivation. On voit aussi des écoulemens muqueux par l'urètre et le vagin qui dépendent de causes éloignées. La première dentition chez les enfans, et la petite vérole, se compliquent quelquefois d'une gonorrhée. Les vers intestinaux en peuvent également produire une par la faiblesse générale qu'ils entraî-

nent, par la propriété irritante particulière qu'ils communiquent à l'urine, ou enfin par l'irritation qu'ils exercent sur les parties génitales, et qui, de même que celle de la maladie scrophuleuse, éveille de très-bonne heure le penchant à la volupté.

Je ne dois point oublier ici l'abus des lavemens : la chaleur qu'ils portent dans le rectum, l'atonie des parties voisines qu'ils déterminent, et l'afflux des humeurs qu'ils provoquent, sont des causes suffisantes d'écoulemens gonorrhoïques, surtout chez les femmes ; c'est pourquoi le flux blanc, dont tant de causes débilitantes favorisent l'apparition, s'observe chez presque toutes celles qui, d'après les conseils de Kaempf, font un usage abusif des lavemens, et en prennent chaque jour plusieurs sans la moindre nécessité. Heureusement on a en grande partie renoncé à cette manie qui avait infecté la moitié de l'Europe, il y a vingt ans.

Les gonorrhées dépendantes d'irritations qui agissent loin des parties génitales, se reconnaissent facilement à l'existence d'une cause semblable, et à l'absence de toute autre capable de leur donner naissance. Aucun moyen particulier ne peut leur être opposé, mais il faut éloigner sans délai la cause productrice. Si elles étaient accompagnées d'accidens inflammatoires bien prononcés, on aurait recours aux calmans ; mais quand elles sont entretenues par la faiblesse, ce qui arrive si ordinairement après l'abus des lavemens, on doit tout attendre des fortifians donnés intérieurement et appliqués extérieurement.

## CHAPITRE XV.

### DES ÉCOULEMENS GONORRHOÏQUES CHEZ LES FEMMES, A LA SUITE DE L'ACCOUCHEMENT.

La grossesse et l'accouchement peuvent donner lieu à des écoulemens gonorrhoïques qui dépendent toujours de l'une ou de l'autre des deux causes suivantes :

1°. Ou de l'atonie du vagin, suite de l'accouchement ; aussi les voyons-nous survenir constamment chez les femmes qui ont mis au monde plusieurs enfans, et qui sont exposées à l'influence de plusieurs causes débilitantes.

2°. Ou d'affections organiques locales, comme érosion, ulcération, callosités du vagin. Après les accouchemens la-

borieux, après ceux qui ont nécessité l'application du forceps, lorsque le vagin a été violemment irrité, on voit quelquefois ce canal être atteint d'une inflammation de laquelle peut résulter un écoulement. Comme dans la gonorrhée ordinaire, la matière qui s'en échappe n'est autre chose que le mucus sécrété en trop grande quantité : souvent elle est teinte de sang, ou mêlée avec un fluide analogue au lait. De là vient sans doute l'erreur de ceux qui ont admis une véritable sécrétion laiteuse dans le vagin.

Toutes ces gonorrhées se reconnaissent facilement à leurs causes, et personne ne les confondra avec la gonorrhée ordinaire. Le traitement se base entièrement sur les circonstances qui les déterminent. Lorsqu'il y a de l'inflammation, on se comporte comme je l'ai déjà dit plusieurs fois : à la faiblesse et au relâchement on oppose les for-

tifians que j'ai recommandés ailleurs ; enfin la chirurgie remédie s'il est possible aux affections locales qui sont de son ressort.

FIN.

# NOTES *.

(A) Tous les médecins regardent aujourd'hui la gonorrhée syphilitique ou la blennorrhagie comme une affection locale, comme un simple catarrhe de l'urètre. L'auteur a développé ce sujet de manière à dissiper tous les doutes : cependant un très-grand nombre de praticiens distingués ne s'accordent pas entre eux sur la nature du virus qui produit cette maladie, et quelques-uns prétendent qu'il diffère essentiellement de celui qui occasionne les chancres et les autres symptômes de la syphilis. Nous allons faire connaître le plus brièvement possible l'opinion des auteurs les plus accrédités sur ce sujet si important pour la pratique, et nous les terminerons par quelques réflexions qui nous sont particulières : voici la manière dont s'explique M. Swédiaur à ce sujet.

« Je veux maintenant combattre l'hypothèse avancée en dernier lieu, sur la na-

* Toutes les lettres que l'on trouvera dans le courant de l'ouvrage se rapportent à ces notes, qui sont de M. Alyon.

ture de la blennorrhagie ou gonorrhée, par quelques auteurs anglais. Voyant que des écoulemens des parties génitales avaient quelquefois lieu sans la moindre probabilité, ou même dans l'impossibilité d'une infection syphilitique, ils ont prétendu que le virus qui produit la gonorrhée n'était pas le même que celui qui produit les chancres ou la vérole, et que le virus ou la matière âcre qui produit les chaude-pisses est toujours d'une nature différente du virus syphilitique; en un mot, ils ont soutenu qu'il n'y a pas de gonorrhées syphilitiques ou vénériennes proprement dites, et que par conséquent l'existence d'une blennorrhagie syphilitique n'était fondée qu'en théorie. Ils prétendent que le virus qui cause les chaude-pisses ne produit jamais ni chancres, ni aucun symptôme syphilitique dans la masse générale, et que la blennorrhagie syphilitique est par conséquent une maladie imaginaire.

» Je réponds, ajoute le même auteur, que bien qu'il ne soit pas très-fréquent de voir des chaude-pisses produire la vérole, il n'est cependant pas très-rare, surtout dans les grandes villes, de voir des blennorrhagies suivies des symptômes de la vérole. J'en ai vu certainement plusieurs exemples, sans qu'il y ait eu la moindre apparence de chancres ni aux

cuisses, ni aux parties génitales, et je ne doute pas que plusieurs praticiens attentifs n'aient dû observer la même chose.

» Ces accidens s'observent principalement après des blennorrhagies dont les symptômes sont plus violens que de coutume, ou dans lesquelles la surface affectée était d'une grande étendue. Par cette dernière raison, ils ont lieu plus souvent chez les femmes que chez les hommes; mais de toutes les blennorrhagies syphilitiques accompagnées d'ulcères dans l'urètre que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût suivie des symptômes de la vérole, et de la vérole la plus évidente. Ce qui fait que les blennorrhagies donnent rarement lieu à la vérole, c'est qu'en général le virus syphilitique étant appliqué à l'urètre, n'y produit qu'une inflammation superficielle, et y cause rarement des ulcères et des excoriations qui donnent lieu à l'absorption du virus dans la masse du sang. En effet, la membrane muqueuse de ce canal est défendue par une grande quantité de mucus, dont la sécrétion est encore augmentée à un dégré considérable, quand ces parties se trouvent exposées à une irritation quelconque : or, tant que le mucus est sécrété aussi abondamment, le virus est délayé, les

parois de l'urètre sont défendues, et par conséquent la formation d'un ulcère empêchée; mais si cette sécrétion vient à être diminuée, soit par la violence de l'irritation, soit par toute autre cause, telle que des injections, ou des remèdes contraires à la maladie, je soutiens, d'après des observations répétées, que, sur dix cas pareils, il y en aura neuf dans lesquels l'excoriation ou l'exulcération de l'urètre s'en suivra et produira la vérole, aussi certainement que peuvent la produire les ulcères syphilitiques situés en tout autre endroit du corps.

» Les partisans de cette opinion soutiennent aussi, d'après les mêmes principes, que le virus de la gonorrhée ou chaude-pisse ne produit jamais de chancres, et que le virus des chancres ne produit jamais de chaude-pisse. D'après cette assertion, une personne qui a des chancres ne communique que des chancres; et celle qui a la chaude-pisse ne peut communiquer que cette dernière maladie.

» Je ne disconviens pas que cela n'arrive souvent ainsi; mais des observations fréquentes m'ont prouvé également que cette assertion est bien loin d'être généralement fondée. Il n'arrive malheureusement que trop

souvent qu'une prostituée, attaquée d'une maladie syphilitique aux parties génitales, donne à un homme la chaude-pisse, et à l'autre des chancres, et à un troisième les deux à la fois.

» Les observations que je viens de faire sont confirmées par une expérience directe du docteur Harrison, qui, par son génie et par ses essais, a si bien mérité de cette branche de l'art qui fait le sujet de ce Traité. Ayant introduit dans l'urètre la matière prise d'un ulcère syphilitique du gland, il a produit par ce moyen une blennorrhagie. Pour prouver que le virus qui produit la chaude-pisse n'est pas le même que celui qui donne la vérole, l'on a aussi avancé que le mercure ne contribuait jamais à la guérison de la chaude-pisse, et que toutes les chaude-pisses pouvaient se guérir sans employer le mercure.

» Je conviendrai qu'il est vrai et constaté par des faits bien avérés, que non seulement beaucoup de chaude-pisses se guérissent, mais que la plupart peuvent se guérir et devraient même être traitées sans mercure. J'en ai vu des centaines d'exemples bien constatés. La nature guérit souvent seule cette maladie, si nous la laissons faire sans la troubler dans

ses opérations, et je connais plusieurs cas où, sans aucun remède quelconque, par l'usage de l'eau simple la gonorrhée virulente a disparu comme on l'observe à l'égard des rhumes de cerveau. »

Plus loin Swédiaur ajoute cependant qu'il a vu plusieurs gonorrhées simples produire par la suite des symptômes syphilitiques dans la masse du sang, qui, quoique provenant d'une gonorrhée, ont cédé très-promptement au mercure : d'où il conclut que s'il est des blennorrhagies qui se guérissent sans mercure, il en est aussi, même de simples, qui exigent l'usage de ce remède, et qui ne peuvent être guéries radicalement que par lui.

Voici maintenant comment toutes les assertions avancées par Swédiaur sont réfutées par Bell.

Parmi les expériences que cet auteur rapporte, j'en citerai quelques-unes qui ont eu lieu sous les yeux du professeur Duncan, et en présence de plusieurs autres particuliers. « Mes expériences, dit l'un d'eux, furent faites il y a déjà plusieurs années, et étaient destinées à former des Mémoires pour une Société de Médecine dont je suis membre. Je n'avais aucune théorie, ni aucune autre vue,

en les faisant, que de constater l'opinion généralement reçue alors parmi les praticiens, savoir, que la vérole et la gonorrhée virulente sont une seule et même maladie, prenant naissance de la même matière de contagion, et agissant seulement de différentes manières, et sur différentes surfaces. Je fus néanmoins bientôt convaincu, par l'événement très-fâcheux et imprévu de mes expériences, de la fausseté de cette opinion.

» Je pris, sur le bout d'une sonde, de la suppuration d'un chancre placé sur le gland de la verge, avant qu'aucune application y eût été faite, et me l'introduisis complètement dans l'urètre, m'attendant par-là à produire la gonorrhée. Pendant les huit premiers jours, je n'ai éprouvé aucun mal; mais vers ce terme à peu près, je ressentis tout à coup de la douleur en urinant. En écartant l'urètre, autant que possible, j'aperçus, à peu près, toute l'étendue d'un chancre considérable; et peu de jours après, il me vint un bubon à chaque aine. Il ne me survint aucun écoulement par l'urètre pendant tout le cours de la maladie, mais j'aperçus bientôt un autre chancre au côté opposé de l'urètre, sur lequel j'appliquai du précipité rouge, ainsi que sur l'autre, au moyen d'une

sonde que j'avais d'abord mouillée au bout pour cet effet. Je me fis en même temps des frictions mercurielles sur chaque cuisse, qui donnèrent lieu à une abondante salivation.

» Les bubons qui jusqu'alors avaient continué d'augmenter, restèrent quelque temps dans le même état, puis enfin disparurent entièrement : les chancres se détergèrent, et j'obtins enfin, au moyen d'un usage suivi du mercure, une guérison complète. L'expérience suivante fut faite avec la matière d'une gonorrhée, dont on introduisit une partie entre le prépuce et le gland, et qu'on y laissa séjourner sans en troubler l'action. Dans le courant de la seconde journée il survint un léger degré d'inflammation, suivi d'un flux de matière qui disparut dans l'espace de deux ou trois jours.

» Deux jeunes gens qui étudiaient en médecine, s'étant mis en tête de déterminer le point en question, résolurent de faire les expériences suivantes, dans un temps où aucun d'eux n'avait été affecté de la gonorrhée, ni de la vérole.

» Dans ces expériences, ainsi que dans les précédentes, la matière fut choisie chez des malades qui n'avaient jamais pris de mercure. Chacun d'eux s'interposa entre le prépuce et

le gland un plumaceau de charpie imprégné de la matière de la gonorrhée, et le laissa séjourner sur le même point pendant l'espace de vingt-quatre heures. Ils comptaient en voir résulter des chancres; mais chez l'un, il survint sur tout le gland et le prépuce un violent degré d'inflammation portant toutes les apparences de ce qu'on appelle gonorrhée bâtarde; il découlait de la surface des parties enflammées une quantité considérable de matière fétide; et pendant plusieurs jours, il y eut lieu de craindre d'être obligé d'en venir à l'opération, pour se guérir d'un paraphimosis. Cependant au moyen de cataplasmes de mie de pain et de dissolution d'acétate de plomb, des laxatifs, et d'un régime sévère, l'inflammation diminua, l'écoulement cessa, il ne survint point de chancres, et il fut bientôt totalement guéri.

» L'autre ne fut pas si heureux, l'inflammation extérieure était en effet légère; mais la matière ayant trouvé accès dans l'urètre, il fut le second jour attaqué d'un degré considérable de gonorrhée qui dura assez longtemps pour lui causer beaucoup de tourment, et il ne put en être quitte avant l'espace de plus d'une année.

» Il fut convaincu par-là de l'imprudence

qu'il y a à faire de pareilles expériences, et ne fut plus tenté de les porter plus loin, quoiqu'elles fussent ardemment continuées par son ami, qui, peu de temps après que l'inflammation de sa première expérience fût dissipée, introduisit sur la pointe d'une lancette de la matière de la gonorrhée sous la peau du prépuce, et pareillement dans la substance du gland; mais quoiqu'il eût réitéré cette opération à trois fois différentes, elle ne produisit point de chancres. Il survint seulement, chaque fois, un degré léger d'inflammation qui disparut sans qu'on y fît la moindre chose. Sa dernière expérience fut accompagnée de conséquences plus graves. Il introduisit la suppuration d'un chancre sur le bout d'une sonde, à la profondeur de quatre lignes en dedans de l'urètre: il ne parut aucun symptôme de gonorrhée; mais dans l'espace de cinq ou six jours, il aperçut un chancre inflammatoire douloureux sur le point où il avait appliqué la matière. A cet accident succéda un bubon qui vint à suppuration, malgré l'application immédiate du mercure, et la plaie qui en résulta devint très-considérable et ne guérit que lentement. Il survint enfin des ulcères dans la gorge, et il ne put effectuer sa guérison qu'avec l'emploi d'une

quantité considérable de mercure, qui lui fut administrée sans qu'il pût quitter l'appartement pendant près d'un mois. J'ai été, au moyen de ces expériences, mis à portée de produire les preuves les plus décisives que l'on puisse désirer de la différence entre la matière de la gonorrhée et celle de la vérole, et de démontrer que l'on ne peut donner lieu à des chancres, ni à d'autres symptômes de la maladie générale, avec la matière de la gonorrhée, tandis que la syphilitique appliquée même aux surfaces sécrétoires de l'urètre, produit des chancres qui portent ensuite l'infection dans la masse générale.»

Les expériences que nous venons de rapporter réfutent victorieusement l'opinion du docteur Swédiaur. Nous lui ferons observer, que bien qu'il soit prouvé qu'une prostituée puisse donner à la fois des chancres et la gonorrhée, on ne doit pas en conclure que ces deux maladies tirent leur origine de la même contagion. Nous sommes porté à croire seulement qu'une telle femme est affectée des deux maladies. Nous lui ferons remarquer en outre, que nous avons donné nos soins à plusieurs malades qui ont eu des gonorrhées très-graves, dont plusieurs ont été suivies de douleurs à la vessie, de pissement

de sang, et enfin, offrant tous les caractères de celles que le même docteur désigne comme devant donner la vérole, et que nous n'avons jamais observé aucun des symptômes qui caractérisent cette maladie. Nous avons occasion de voir tous les jours quelques personnes que nous avons soignées de symptômes les plus graves de la gonorrhée, sans l'emploi d'aucune préparation mercurielle, qui se sont mariées depuis, et qui ont eu des enfans qui jouissent, ainsi que leurs père et mère, de la meilleure santé. Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter à ce sujet une observation qui nous est propre, et qui doit rassurer le praticien le plus incrédule sur la nature du virus de la blennorrhagie.

Un négociant de Lorient gagna, en l'an V, une gonorrhée syphilitique, dont l'écoulement se supprima tout à coup par l'exercice du cheval; le malade fut immédiatement après attaqué d'une ophtalmie considérable, qui se porta sur les deux yeux: il se rendit aussitôt à Paris, et vint consulter Sabatier. Monsieur, lui dit le Nestor de la chirurgie, vous avez sûrement la vérole, et votre état réclame un traitement méthodique. Le malade vint ensuite me trouver, et me fit part de la consultation. Je lui assurai que j'avais le plus pro-

fond respect pour les décisions de M. Sabatier, mais que cependant mon opinion était qu'il n'avait pas la vérole, et que s'il voulait se mettre à ma disposition, il guérirait sans prendre un atôme de mercure. Il prit deux ou trois bains, et je lui insinuai ensuite, à un pouce et demi dans l'urètre, de deux heures en deux heures, trois bougies imprégnées de la matière d'une gonorrhée récente: le lendemain l'écoulement reparut, et quoique léger, se soutint pendant quinze jours; dans cet espace de temps les yeux se dégorgèrent, et au moyen d'un simple collyre d'eau de sureau, l'ophtalmie disparut complètement en dix-huit jours.

Nous avons aussi traité plusieurs femmes enceintes affectées de gonorrhées très-graves, et qui sont cependant accouchées d'enfans très-sains. Nous observerons encore aux partisans de la vérole issue de la gonorrhée, que les symptômes qu'on attribue à cette dernière ou ne sont pas vénériens, tels que les gonflemens de l'articulation du genou, quelques mouvemens fébriles, quelques douleurs vagues que nous avons également observées après la cessation des écoulemens, mais qui ont complètement disparu en provoquant une gonorrhée artificielle, soit par des bougies, soit

par des injections d'un peu d'ammoniaque étendue d'eau, ou appartiennent à une vérole acquise précédemment, ou pendant la gonorrhée.

La plupart des médecins savent d'ailleurs que la gonorrhée des deux sexes a existé de tout temps, qu'il en est question dans beaucoup d'auteurs qui ont écrit long-temps avant que la vérole fût connue en Europe ; que cette maladie, ainsi que plusieurs autres des parties génitales également connues des anciens, est le fruit de la débauche, et n'a rien de commun avec la grosse gale épidémique du XV^e^ siècle.

Nous ne serions pas entré dans tous ces détails, si nous n'avions pas la conviction que beaucoup de praticiens, d'ailleurs très-estimables, ne se persuadent pas qu'on puisse guérir radicalement toutes les espèces de gonorrhées sans recourir au mercure : nous connaissons aussi beaucoup de personnes qui, pour avoir été imbues de semblables opinions par certains médecins, mènent une vie languissante, et sont tourmentées de mille terreurs à chaque petite douleur qu'elles éprouvent, les rapportant toujours à quelques gonorrhées qu'elles ont eues dans leur jeunesse.

Nous terminerons cette note, en ajoutant

qu'on pourra révoquer en doute les expériences de Harrison, citées par Swédiaur, ou celles que nous avons rapportées d'après Bell, lorsqu'on connaîtra celles qui ont été tentées dernièrement dans l'hospice des vénériens de Paris, par MM. Bertin, Cullerier et Gilbert, qui ont essayé à diverses reprises d'inoculer par la lancette le virus de la gonorrhée et celui des chancres, et qui m'ont tous assuré n'avoir jamais pu produire aucun symptôme, d'où il faut conclure que ces maladies ne se communiquent aujourd'hui que par le coït.

(B) Le traitement local de la gonorrhée syphilitique proposé par l'auteur est très-usité en Angleterre, et le discrédit des injections, en France, vient de la fausse opinion qu'ont eu jusqu'à ce jour la plupart des praticiens sur la nature de la maladie, et du peu de discernement avec lequel on a fait usage de ce traitement. Avant d'employer ces moyens, il convient d'être intimement convaincu que la maladie n'est que locale, et que les effets du virus qui la produit se bornent à une simple irritation, qui nécessairement détermine une augmentation de sécrétion, non seulement dans le lieu affecté, mais encore dans les parties sympathisantes qui

l'avoisinent, et jouissent des mêmes facultés sécrétoires; mais pour que ce genre de traitement soit suivi d'un plein succès, on ne doit y recourir que dans les espèces de gonorrhées dont le siége se borne à la fosse naviculaire, et au commencement de la maladie; car si l'inflammation se prolongeait très-avant dans l'urètre, les injections et les bougies dissolubles proposées par l'auteur seraient suivies d'accidens graves.

Le traitement de la gonorrhée peut donc se réduire à trois méthodes générales auxquelles se rapportent les différens procédés curatifs connus jusqu'à ce jour.

La première de ces méthodes consiste à déprimer l'irritabilité, en excitant dans la partie une telle insensibilité ou atonie, qu'elle ne puisse répondre à l'action du virus: la seconde à exciter sur le siége même de la maladie une irritation supérieure à celle que produit la cause morbifique; et la troisième à employer les moyens ordinaires du regime antiphlogistique pour obvier à l'inflammation. Aussitôt que les symptômes de la maladie commencent, il faut donc tenter la méthode stupéfiante: ainsi l'on aura recours aux bougies dissolubles, composées avec l'extrait d'opium, ou aux injections de la dissolution

du même remède : ces bougies sont ordinairement très-courtes, et ne doivent s'enfoncer qu'à un pouce dans le canal : on en trouvera de composées suivant la formule de l'auteur, dans le *Magasin de préparations chimiques* de M. Vauquelin, rue du Colombier, à Paris.

Ce topique agira immédiatement sur le lieu affecté. Si la maladie est légère, il ne faudra aucun autre remède ; mais si elle a continué pendant quelque temps, ou qu'elle paraisse chez une personne d'un tempérament faible et irritable, il reste communément un léger écoulement qui provient de l'affaiblissement des parties, et auquel on remédiera aisément au moyen de quelques injections astringentes, faites avec la dissolution de sulfate de zinc, à la dose de deux gros dissous dans une pinte d'eau commune.

Quant à la seconde méthode, il ne faut de même y recourir que lorsque l'inflammation est légère, et que la maladie est dans son commencement ; ou bien quand l'action du virus ayant cessé, il reste encore un écoulement provenant de faiblesse, c'est-à-dire d'une disposition à la sécrétion d'un mucus qui s'observe à la fin de plusieurs gonorrhées. Les remèdes qui agissent d'après ce principe,

sont la potasse caustique, le sublimé corrosif, et le sulfate de zinc, soit en bougies comme le propose l'auteur, soit en injections.

Cette seconde méthode de traiter la gonorrhée demande beaucoup de jugement dans son application : les injections de sublimé qui s'y rapportent doivent être légères ; deux grains de ce sel suffisent ordinairement pour huit onces d'eau : on peut porter la potasse caustique à un grain par once de liquide ; mais je me suis toujours très-bien trouvé de la dissolution de deux gros de sulfate de zinc pour une pinte d'eau, à laquelle j'ajoute une once de miel et une cuillerée à bouche d'eau-de-vie camphrée. La douleur qu'excite cette liqueur est très-passagère, et il est rare qu'elle ne dissipe pas en huit jours une gonorrhée récente. Il est aisé de concevoir que si l'on emploie ces moyens pendant la violence de l'inflammation, ils augmenteront la douleur, et pourront produire des douleurs de vessie, ou d'autres douleurs plus graves.

La troisième méthode consiste à abandonner la maladie à elle-même, à modérer les symptômes inflammatoires, et à prévenir l'irritation. On remplira ces indications par les saignées locales, au moyen des sangsues appliquées au périnée, par les topiques émol-

liens, les injections huileuses et mucilagineuses, les boissons rafraîchissantes et diurétiques, et un régime doux sans être sévère. Les boissons qui m'ont le mieux réussi, sont l'eau très-sucrée, et la limonade nitrique.

Les femmes seront, comme les hommes, traitées par des injections; mais la dose des substances qu'on emploie doit être double. Je dissous ordinairement une demi-once de sulfate de zinc dans une pinte d'eau. Comme les symptômes inflammatoires sont peu sensibles chez les femmes, le siége de la maladie occupant le vagin et rarement l'urètre, on peut recourir de suite aux remèdes locaux : on les suspendra seulement dans le temps des règles. Les injections doivent être fréquentes et portées très-avant dans le vagin, dont toute l'étendue est souvent affectée.

Le traitement de la gonorrhée des deux sexes par des remèdes locaux a été connu par plusieurs auteurs anciens : il a été conseillé par de Blégny et Cockburne, qui ont eu beaucoup de partisans. Les écrits de Turner et d'Astruc ont ensuite discrédité les remèdes locaux, et la réputation dont jouissaient ces deux auteurs fit abandonner ces remèdes pour quelque temps; mais l'inefficacité des remèdes internes ramena bien-

tôt les praticiens à l'emploi des injections.

Il résulte de tout ce qui a été dit : 1°, que la gonorrhée est une maladie locale, et conséquemment ne peut être convenablement et sûrement guérie que par des topiques appliqués sur la partie malade même, dont les meilleurs sont les injections et les bougies dissolubles, mais que ces moyens demandent beaucoup de jugement dans le choix et le temps de les employer : 2°, que les injections ou l'application des bougies dissolubles doivent être répétées quatre ou cinq fois par jour ; qu'on doit à chaque fois retenir l'injection l'espace d'une minute, en comprimant légèrement le gland à l'entour du siphon de la seringue ; 3°, que chaque injection doit produire un léger sentiment de douleur, et si cette douleur se prolongeait trop, il faudrait diminuer la force de l'injection, mais ne pas perdre de vue qu'une légère douleur est nécessaire à la guérison ; 4°, que dans toute espèce de gonorrhée on doit prescrire un suspensoire pour éviter l'inflammation des testicules, quelques lavemens, et un régime doux, sans être sévère ; 5°, que les mêmes moyens doivent être employés pour les femmes, en évitant d'en user pendant les règles ; que leur administration n'entraîne aucun incon-

viennent chez ces dernières, parce que le siége de la maladie est différent, et les symptômes inflammatoires plus rares ; 6°, enfin, qu'en suivant ces préceptes avec prudence et discernement, la cure de la gonorrhée peut être opérée en huit ou dix jours.

(C) L'auteur présume que les acides minéraux, conseillés par quelques personnes contre les maladies vénériennes, conviennent particulièrement aux malades affectés de gonorrhées consécutives : j'ai rencontré plusieurs cas où la limonade oxigénée m'a complètement réussi contre ces écoulemens opiniâtres. Je pourrais citer également un très-grand nombre de malades entièrement guéris de symptômes primaires de la syphilis, tels que chancres et bubons, par le seul usage de cette limonade : je la compose avec un gros d'acide nitrique, et un demi-gros d'éther nitrique, étendus dans une pinte d'eau commune pour la boisson d'un jour. J'ai été témoin des heureux résultats obtenus par M. le baron Larrey, sur plusieurs syphilis confirmées, en administrant la limonade nitrique pour boisson, et de légères frictions sous la plante des pieds. Le mercure, associé à cette boisson, produit rarement la salivation, et la maladie

cède beaucoup plus promptement à ces deux remèdes, quelle ne céderait à l'un d'eux, pris séparément ; et dans des cas semblables on obtient un succès plus prompt avec ces deux remèdes réunis et employés à moitié de la dose du mercure qu'il faudrait employer par l'ancienne méthode.

Parmi les vénériens qui me furent confiés par les professeurs de l'École de Médecine de Paris, pour constater les effets de la limonade oxigénée que je proposai en l'an V, comme moyen efficace de combattre les symptômes primitifs de la syphilis, il s'en rencontra deux affectés d'accidens si graves, que l'un fut dessiné par le peintre de l'école, comme offrant un assemblage de symptômes très-rares. M. Swédiaur crut reconnaître un framboesia pian dans les diverses excroissances dont l'abdomen, les cuisses et les parties génitales étaient couverts. Ce malade prit quelques bains, fut mis à l'usage de la limonade nitrique pour boisson, et frictionné avec ma pommade oxigénée : tous les symptômes disparurent en vingt-huit jours. Cet homme, nommé Levesque, que je rencontre très-souvent dans les ventes publiques, où il est employé comme commissionnaire, a toujours joui depuis cette époque d'une

parfaite santé. Je pourrais également citer le nommé Delaunay, et le neveu de mon libraire, qui furent aussi traités par la limonade nitrique, qui n'ont éprouvé aucune rechute, et qui se portent très-bien aujourd'hui. Je crois pouvoir en conclure que dans beaucoup de cas l'acide nitrique a le pouvoir de détruire le virus vénérien, sans le secours du mercure, ou bien il faudra convenir avec moi que la nature seule suffit souvent pour en triompher. J'ai cité les trois malades guéris par la limonade nitrique il y a quatorze ans, pour répondre à la plus forte objection qui me fut faite alors par les professeurs de l'école, qui, voyant disparaître les symptômes et renvoyer les malades, me disaient toujours, il faut attendre pour juger, il faudrait suivre les malades au moins pendant un an, pour être assuré qu'ils n'auront pas de rechute. Or j'ai suivi ces malades pendant quatorze ans, et peux les montrer à tous les praticiens qui seraient tentés de douter encore de la constance de leur santé depuis cette époque.

Voici maintenant quelques passages extraits des ouvrages anglais, qui prouvent que les praticiens des Iles britanniques ont porté l'enthousiasme aussi loin que moi à l'égard du nouveau remède.

« L'une des maladies, dit Beddoes, des plus déplorables qui affligent le genre humain, n'avait paru être jusqu'à présent susceptible d'une guérison assurée, que par un seul remède, et le remède était un poison qui avait les effets les plus funestes sur un grand nombre de malades. On nous annonce depuis quelque temps une substance qui tend à le bannir complètement de la pratique, et le remède est dépourvu de tous les inconvéniens et de tous les dangers qui accompagnaient l'usage de l'ancien spécifique, d'une acquisition facile, à la portée des pauvres, plus agréable au goût, propre à ranimer l'appétit et les forces, et n'exigeant aucun assujétissement extraordinaire dans son administration; en un mot, on propose de substituer l'acide nitrique au mercure, non seulement dans les maladies de foie, mais encore dans les maladies vénériennes. Cette proposition, faite à Bombai par G. Scott, fit une telle sensation dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, qu'on publia bientôt de tous côtés le résultat d'expériences nombreuses faites dans les hôpitaux militaires pour en apprécier le mérite. En effet, tous les praticiens appelés à employer fréquemment le mercure, savent qu'il fait quel-

quefois beaucoup de mal, même aux personnes les plus saines et les plus robustes, et qu'il nuit surtout à celles d'un tempérament délicat, et disposées aux scrophules ou à la phthisie, maladies qu'il manque rarement de développer. On sait que tous les artistes qui manient ce dangereux métal, et particulièrement ceux qui, comme les doreurs, sont appelés à en humer fréquemment la vapeur, sont presque tous atteints à la longue de tremblemens, de faiblesses dans les membres, de douleurs vagues qui dévancent la vieillesse, et en amènent toutes les infirmités longtemps avant l'époque fixée par la nature. Cette pernicieuse influence du mercure sur les nerfs, toutes les préparations de ce métal l'exercent jusqu'à un certain point. Aussi voit-on tous les jours des malheureux qui, indépendamment des longues et pénibles salivations, ou autres accidens qu'ils ont eu à subir pendant le cours d'un traitement mercuriel, en éprouvent de déplorables suites, même après leur guérison, et sentent leurs facultés tellement altérées, qu'ils en contractent une profonde mélancolie, se persuadent qu'ils n'ont pas été bien guéris, harcèlent tous les médecins et chirurgiens qui se trouvent à leur portée, et se livrent enfin à tous les charla-

tans qu'ils rencontrent. Il est bien vrai qu'entre les mains d'un praticien éclairé et prudent, on a peu à redouter ces funestes suites du mercure, qu'on peut l'employer avec sécurité et beaucoup de succès dans plusieurs maladies qui n'exigent pas qu'on en fasse un long usage, et que même dans celles dont il paraît l'unique spécifique, on peut encore, pour l'ordinaire, moyennant de sages précautions, le donner sans inconvéniens majeurs. Mais il n'en est pas moins vrai aussi qu'il y a des malades qui ne peuvent le supporter sous aucune forme, qu'entre les mains des ignorans et des empiriques, c'est un moyen précaire et redoutable, et que c'est une acquisition bien précieuse que celle d'un remède qui peut souvent le remplacer sans danger.

Aussi dès que Scott eut annoncé que l'acide nitreux pouvait être employé dans cette vue, on s'empressa de l'essayer. M. Cruikshank, collaborateur de Rollo, publia, dans un ouvrage dont j'ai donné la traduction, le résultat des expériences faites à ce sujet dans l'hôpital militaire de Wolwich, et plusieurs autres praticiens s'empressèrent de faire connaître les expériences faites à l'hôpital de Plymouth et plusieurs autres de la Grande-

Bretagne. Beddoes ajoute que si l'acide nitreux a eu beaucoup de succès dans l'hôpital de Wolwich, il n'a pas moins bien réussi dans l'hôpital royal. Une lettre de M. Hammick le cadet, chirurgien de ce dernier hôpital, nous apprend qu'on l'a donné sous l'inspection du docteur Geach, à plus de cinquante malades, qui presque tous ont fort bien guéri par ce moyen, quoiqu'ils eussent été choisis parmi ceux dont la maladie paraissait la plus grave. M. H..... rapporte l'histoire de douze de ces malades, tous affectés de chancres et de bubons : aucun d'eux n'avait pris ni mercure, ni autre remède ; l'acide nitreux seul les a guéris dans l'espace de trente jours, l'un dans l'autre, à compter du premier jour de leur traitement, jusqu'à leur guérison complète ; mais il faut observer que ce remède a eu un effet en mieux dès les premiers jours de la cure. Une circonstance qui paraît de quelque importance, c'est que l'acide nitreux employé dans cet hôpital a toujours été adouci avec une très-grande quantité de sucre, et souvent combiné avec la décoction des bois sudorifiques. La formule ordinaire était d'un gros et demi d'acide, une demi-livre de sirop simple, et deux livres

d'eau, ou de décoction des bois, à prendre tous les jours.

M. Geach assure que tous les faits rapportés par M. H..... sont exacts et parfaitement conformes à la vérité ; que dans le nombre des malades guéris par le remède, il y en avait plusieurs qui avaient été fort épuisés par le mercure, et qu'ils n'ont eu besoin ni d'aucun changement d'air, de nourriture, ou de boisson, ni de quinquina, ni d'autres remèdes ; qu'il a dissipé sans suppuration des engorgemens assez durs, et guéri des bubons ulcérés qui avaient resisté au mercure, et des chancres phagédéniques, quelque grands qu'ils fussent, ou des excoriations très-fétides et très-étendues, plus promptement que le mercure n'aurait pu le faire ; qu'on n'a jamais vu les ulcères être remplacés, après leur guérison, par des chancres dans la gorge, comme cela se voit très-ordinairement dans le traitement mercuriel ; qu'à la vérité l'acide a manqué quatre à cinq fois, et même dans des cas très-légers, sans qu'on pût apercevoir pourquoi, mais que ces cas ont été rares, comparativement au grand nombre de ceux où il a surpassé les espérances qu'on en avait conçues ; qu'il n'a jamais affecté la bouche, et qu'il n'a jamais paru

désagréable, parce qu'on l'a toujours donné avec beaucoup de sucre.

M. Baynton, chirurgien de Bristol, cite deux malades qui avaient des ulcères dans la gorge, et des tumeurs considérables sur le périoste de diverses parties du corps, que l'acide nitreux a complètement guéris dans l'espace de trois mois.

Le professeur Rutherford, d'Édimbourg, assure aussi avoir vu des effets surprenans de l'acide nitreux, particulièrement dans les périodes les plus avancés de la maladie, dans les cas de grandes douleurs dans les os, de tumeurs au périoste, etc. symptômes qu'il a dissipés très-promptement.

Un malade du docteur Beddoes raconte lui-même les détails de sa guérison dans une lettre, en date du 30 août 1797. Après de fréquentes rechutes que le mercure ne prévenait point, quoiqu'il en éprouvât du soulagement, il se trouva tourmenté de douleurs atroces dans les os, avec de grandes tumeurs : ses jointures étaient presque toutes dans un état de roideur et de contraction ; son nez avait beaucoup grossi ; il avalait avec beaucoup de difficulté : l'acide nitreux le délivra de ses douleurs en huit jours, et le guérit en peu de temps.

D'un autre côté les témoignages recueillis ne sont pas tous en faveur de l'acide nitreux. Le docteur Geach reconnaît qu'il a manqué quelquefois dans des cas très-légers, sans qu'on pût comprendre pourquoi.

M. Sandfort, grand partisan d'ailleurs du remède, raconte l'histoire d'un soldat, âgé de quarante-cinq ans, qui, dans sa jeunesse avait reçu dans le bas-ventre une blessure, dont il avait été mal guéri, et qui ayant été malade depuis, fut admis à l'hôpital pour des symptômes suspects d'infection syphilitique. On lui donna à deux reprises l'acide nitreux, qui, bien qu'en petite quantité, lui fit constamment du mal : il lui occasionnait un sentiment pénible de chaleur dans l'estomac, des douleurs, des coliques, des vents, des engorgemens dans les glandes, de la salivation, etc. on fut obligé d'y renoncer, et de donner au malade d'autres remèdes.

M. Baynton cite aussi deux cas de maladies vénériennes bien prononcées, qui avaient résisté au mercure, et dans lesquelles l'acide nitreux fut complètement inutile pour la guérison de la maladie, quoiqu'il fortifiât d'ailleurs la santé des malades.

M. Bowles, chirurgien de l'hôpital de Saint-Pierre, à Bristol, raconte l'histoire de

trois femmes affectées de symptômes secondaires, auxquelles on donna long-temps et sans succès l'acide nitreux à la dose de soixante à cent gouttes par jour ; il augmenta l'appétit des malades, mais il n'eut aucun effet sur la maladie.

Le docteur Girdlestone, de Yarmouth, l'a donné aussi plusieurs fois sans succès à des malades auxquels le mercure a ensuite très-bien réussi.

Ces disparates sont peut-être inexplicables : il n'en est pas de même de celles qu'on a observées sur le fait particulier de la salivation.

Scott avait affirmé que l'acide nitreux en produit pour l'ordinaire comme le mercure. M. Sandfort l'a aussi vu deux fois, mais deux fois seulement, produire cet effet.

M. Bayaton remarque dans l'histoire d'un de ses malades, que pendant tout le traitement par l'acide, traitement qui fut d'ailleurs très-heureux, il y eut une salivation abondante, mais sans douleurs, ni fétidité : le docteur Girdlestone l'a vu aussi exciter une salivation, mais d'une manière qui n'avait aucun rapport avec la salivation mercurielle, et dit qu'on peut le donner sans crainte pendant cette salivation ; que même dans tous les autres

cas recueillis par le docteur Beddoes, on n'a observé aucune salivation pendant le traitement par l'acide nitreux, pas même dans le premier de ses malades, qui fut, sinon guéri, au moins extrêmement soulagé par la réunion de ce remède avec les frictions mercurielles, quoique pendant ce traitement, il eût consommé un livre d'onguent mercuriel, et six onces d'acide.

L'acide nitreux a été employé avec succès, non seulement pour la guérison de la maladie vénérienne, mais pour celle d'autres maladies très-différentes. L'ouvrage de Beddoes en contient plusieurs exemples : on y voit l'histoire d'un abcès lombaire ; celle d'une affection du foie, produite par l'ivrognerie ; celle d'un asthme spasmodique, et revenant par accès ; celle d'une oppression ou difficulté de respirer habituelle et fort ancienne ; celle de deux cas d'affections hémorrhoïdales ; celle d'un typhus ; celle d'une fièvre rhumatismale chronique ; celle d'une chlorose grave : cas dans lesquels l'acide nitreux a fait merveille, soit comme palliatif, soit comme remède essentiel et curatif.

Comme je suis le premier en France qui ai conseillé l'acide nitrique contre les maladies vénériennes, j'ai cru devoir entrer ici dans

tous ces détails, et après avoir fait, par ordre du gouvernement, des expériences publiques pour en constater les propriétés, j'ai cru devoir rapporter tous les faits qui me sont parvenus en faveur des propriétés antisyphilitiques de cet acide, et les cas où il a échoué. J'ajouterai que je me sers depuis plus de quinze ans de la limonade nitrique contre les symptômes primitifs de la maladie vénérienne, et que dans la très-grande majorité des cas où je l'ai employée, je n'ai eu qu'à me louer de ses effets. J'ai apporté depuis environ dix ans de légers changemens dans la confection de cette limonade : je la compose actuellement avec un gros d'acide nitrique, et un demi-gros d'éther nitreux soluble, pour une pinte d'eau. L'éther nitreux dont je me sers est très-peu coûteux : je le prépare en mélangeant dans un grand flacon ouvert, un verre d'alkool à trente-six degrés, avec deux verres d'acide à trente-deux ; je chauffe légèrement ce mélange, en tenant le flacon près du feu, et en l'agitant de temps en temps ; il s'en dégage bientôt une multitude de bulles qui annoncent la formation de l'éther, et lorsque ces bulles se succèdent rapidement, et deviennent très-nombreuses à la surface du mélange, je noie le tout dans

deux pintes d'eau commune : c'est ce que j'appelle éther nitreux soluble à l'eau. La limonade préparée avec l'acide et cet éther, a une odeur plus agréable, et irrite moins les personnes nerveuses; elle a une propriété plus diurétique : plusieurs de mes malades l'ont prise édulcorée avec du sucre ou du sirop.

Je pourrais rapporter ici plusieurs cures opérées par divers praticiens qui m'ont honoré de leur correspondance ; mais comme toutes ces observations pourraient paraître à quelques personnes insérées à dessein dans cet Ouvrage, je laisse aux médecins éclairés à juger par eux-mêmes les heureux résultats qu'ils obtiendront de l'emploi de ce remède.

(D) Le traitement de la gonorrhée des femmes doit être le même que celui des hommes ; mais, comme l'observe l'auteur, les injections doivent être doubles de celles des hommes, à cause de la différence du siége de la maladie. La seule attention qu'il faille avoir, c'est de suspendre tous les remèdes pendant le temps des règles. Comme le canal de l'urètre est très-rarement le siége de la maladie chez les femmes, et que le vagin est la seule partie affectée, j'ai communément

guéri cette affection dans l'espace de douze à quinze jours par les remèdes locaux. Je me sers ordinairement d'une injection faite avec une demi-once de sulfate de zinc trituré avec une once de miel, sur lesquels on verse à peu près une pinte d'eau ; je fais injecter le vagin quatre ou cinq fois par jour avec ce liquide, et j'introduis dans cette partie un morceau d'éponge imbibée de la même liqueur que la femme retient pendant cinq ou six minutes.

(F) La gonorrhée scrophuleuse dont parle l'auteur se remarque assez fréquemment dans les villes dont l'atmosphère est humide. La gonorrhée ordinaire qui affecte les personnes de constitution scrophuleuse, se prolonge beaucoup plus long-temps que la gonorrhée ordinaire ; mais ce qui est plus rare, et que j'ai cependant observé à Paris, c'est la gonorrhée scrophuleuse qui se déclare spontanément et sans coït.

Je fus appelé en 1810 auprès d'une dame fort affligée, parce qu'elle avait observé le linge de ses deux petites filles, taché par un écoulement considerable de couleur jaune verdâtre. L'aînée de ces enfans était âgée de seize ans, et la cadette de douze. Ces

demoiselles n'avaient jamais un instant quitté leur mère de vue : la grand'-mère n'en sachant pas davantage, crut qu'elles avaient une maladie vénérienne héréditaire, et me fit part de son chagrin à ce sujet. Je lui fis observer qu'il n'était pas rare de rencontrer des petites filles affectées d'écoulemens verdâtres, sans qu'on pût les imputer au virus syphilitique, et que ce qu'on appelle vulgairement la gourme, pouvait se porter au vagin comme à toute autre partie du corps. En effet, quelques tasses d'infusion de houblon édulcorée avec le sirop antiscorbutique, et un peu de vin pur pris après la soupe, m'ont suffi pour dissiper cet écoulement.

---

On a dû voir par le contenu de cet ouvrage et par les notes qui le suivent, que la blennorrhagie est une maladie locale qui, dans beaucoup de cas, se dissipe d'elle-même par la continence et le régime, et que les accidens graves qui l'accompagnent ou la suivent quelquefois sont indépendans du virus vénérien. Mais nous devons ajouter qu'on rencontre souvent dans la pratique des écoulemens opiniâtres qui se prolongent des années entières malgré tous les remèdes, ce qui rend le pronostic de cette maladie très-difficile. Il n'est jamais

possible, quand une gonorrhée commence, de dire positivement quand elle finira. L'écoulement le plus douloureux et le plus rebelle a souvent été précédé de symptômes très-bénins ; d'autres fois l'écoulement qui a commencé par les accidens les plus fâcheux, cesse promptement et avec facilité On croit généralement que la maladie sera bénigne et de peu de durée, quand l'écoulement est blanc ou jaunâtre, et qu'elle sera au contraire nécessairement vive et longue, quand la matière est d'abord verdâtre ou teinte de sang ; mais il s'en faut de beaucoup que cela s'observe constamment. Nous voyons tous les jours des écoulemens qui avaient en commençant la couleur et la consistance du pus, durer fort long-temps, et d'autres qui étaient très-chargés de sang et accompagnés de vives douleurs, se terminer en quelques semaines.

C'est toujours un bon signe lorsque la matière devient épaisse et visqueuse à mesure que la maladie avance. Quoique ce signe ne soit pas une preuve infaillible d'une prompte terminaison, il est certainement un des plus favorables. Tout écoulement qui ne devient pas visqueux, est sujet à se terminer par un suintement habituel qui est le symptôme le plus embarrassant de la maladie.

Les remèdes qui ont paru le plus généralement réussir contre les écoulemens opiniâtres, sont le régime fortifiant, les eaux minérales ferrugineuses, un vésicatoire à la partie supérieure et interne de la cuisse. Je rapporterai aussi quelques cas observés à l'hôpital militaire de la garde impériale, qui m'ont donné une opinion toute différente de celle que j'avais prise des propriétés du baume de Copahu. Je savais très-bien que tous les auteurs l'avaient recommandé pour achever la cure de la gonorrhée ; mais les propriétés attribuées à ce remède m'avaient paru fort exagérées, et j'avais peu recueilli de faits concluans en sa faveur. M. Coutanceau, médecin de l'hôpital de la garde, m'a assuré qu'il n'avait trouvé aucun remède dont les effets fussent aussi sûrs et aussi prompts pour arrêter l'écoulement qui subsiste à la fin des gonorrhées. J'ai suivi exactement sa méthode, qui consiste à faire prendre matin et soir quarante gouttes de baume de Copahu dans un demi-verre d'eau, et j'ai observé que ce moyen avait parfaitement réussi sur plus de quarante malades à qui il a été administré ; plusieurs d'entre eux ont été guéris le deuxième jour, et chez presque tous l'écoulement avait cessé le troisième.

FIN DES NOTES.

# TABLE.


PRÉFACE DU TRADUCTEUR. . . . . page 1
INTRODUCTION. . . . . 41
Considérations générales sur les parties qui sont le siége de la gonorrhée . . . *Ibid.*
Différentes espèces de gonorrhées . . . . 46
CHAP. I. De la gonorrhée ordinaire. . . 55
SECT. I. De la maladie considérée dans son état de simplicité . . . . . *Ibid.*
Définition . . . . . *Ibid.*
Elle n'est pas toujours syphilitique . . . 57
Ses périodes . . . . . 61
Premier période chez les hommes. . . . 62
Second période. . . . . 64
Suite du cours de ce période . . . . . 66
Premier période chez les femmes. . . . . 71
Second période . . . . . 72
Différences que présente l'inflammation dans la gonorrhée ordinaire . . . . . 73
Préservatifs . . . . . 77
Guérison par la nature. . . . . 81
Indications curatives. . . . . 83
Pendant le premier période chez les deux sexes . . . . . *Ibid.*

Méthodes d'administrer les moyens locaux. 95
Lotions . . . . . 96
Méthode de Clossius . . . . . 97
Méthode de Hahnemann . . . . . 98
Injections . . . . . 99
Chez les hommes . . . . . 100
Chez les femmes . . . . . 105
Bougies dissolubles . . . . . 110
Préparations de ces bougies . . . . . 112
Manière de les employer . . . . . 114
Indications curatives pendant le deuxième période . . . . . 117
Dans l'inflammation légère . . . . . 118
Dans l'inflammation érysipélateuse . . . 120
Dans l'inflammation œdémateuse . . . . 122
Application de ces règles à la gonorrhée ordinaire chez les femmes . . . . . 123
Conclusion du traitement . . . . . 124
Remèdes nuisibles qu'on doit se garder d'employer . . . . . 126
Sect. II. Des accidens qui surviennent quelquefois pendant ou après la gonorrhée ordinaire . . . . . 133
Ils sont divers . . . . . *Ibid.*
Gonflement des testicules . . . . . 136
Rétention d'urine . . . . . 143
Ophtalmie . . . . . 147

Pissement de sang . . . . . 151
Priapisme . . . . . 152
Courbure chronique du membre viril . . 153
Douleurs consécutives . . . . . 155
Récidives . . . . . 158
Tumeurs rhumatismales, arthritiques . . 159
Nouvel accident qui n'a pas encore été décrit . . . . . 160
CHAP. II. De la gonorrhée consécutive . 163
Il en existe quatre espèces principales . . *Ibid.*
Causes éloignées . . . . . 164
Signes généraux . . . . . 165
Gonorrhée consécutive par relâchement . 166
Par irritation morbide . . . . . 167
Traitement de la première . . . . . 169
Traitement de la seconde . . . . . 174
Gonorrhée consécutive par habitude . . 176
CHAP. III. De la gonorrhée qui accompagne la vérole . . . . . 179
Manière dont elle se manifeste . . . . . 180
Influence de la vérole sur les écoulemens gonorrhoïques qui l'accompagnent . . . 182
Signes distinctifs . . . . . 183
Traitement . . . . . 184
CHAP. IV. De la gonorrhée qui accompagne le scorbut . . . . . 185
Son mode de développement . . . . . *Ibid.*

Influence du scorbut sur la gonorrhée . *Ibid.*
Signes distinctifs . . . . . 186
Traitement . . . . . 187
CHAP. V. De la gonorrhée qui accompagne les scrophules . . . . . 190
Il y en a deux espèces . . . . . *Ibid.*
Gonorrhée scrophuleuse accidentelle . . *Ibid.*
Gonorrhée scrophuleuse originelle, par infection. . . . . 192
Gonorrhée scrophuleuse originelle, symptôme des scrophules . . . . . *Ibid.*
Suites de la gonorrhée scrophuleuse. . . 196
CHAP. VI. De la gonorrhée qui accompagne le catarrhe et le rhumatisme. . . . . 198
Manière dont elle se développe. . . . *Ibid.*
Signes distinctifs . . . . . 200
Traitement . . . . . 201
CHAP. VII. De la gonorrhée qui accompagne la goutte . . . . . 204
Son développement . . . . . *Ibid.*
Signes. . . . . 206
Traitement. . . . . 208
Écoulemens gonorrhoïques unis avec la fièvre . . . . . 210
CHAP. VIII. De la gonorrhée qui accompagne divers exanthèmes locaux . . . 212
Cas de cette complication. . . . . *Ibid.*

CHAP. IX. De la gonorrhée qui accompagne les hémorrhoïdes. . . . . 215
Son développement. . . . . *Ibid.*
Signes. . . . . 217
Traitement. . . . . 220
CHAP. X. De la gonorrhée produite par l'âcreté des urines. . . . . 222
Son mode de développement. . . . . *Ibid.*
Signes. . . . . 224
Traitement. . . . . 225
CHAP. XI. De la gonorrhée produite par la masturbation, et par l'abus des plaisirs de l'amour . . . . . 226
Causes . . . . . *Ibid.*
Signes. . . . . 227
Traitement. . . . . 228
CHAP. XII. De la gonorrhée produite par la continence. . . . . 229
Son origine et son traitement . . . . . *Ibid.*
CHAP. XIII. De la gonorrhée produite par diverses causes irritantes qui agissent accidentellement et immédiatement sur les parties affectées. . . . . 232
Causes. . . . . *Ibid.*
Traitement. . . . . 233
CHAP. XIV. De la gonorrhée produite par une irritation éloignée qui agit sympathiquement . . . . . 235

Indication de ces irritations . . . . . 235
Signes et traitement . . . . . 237
CHAP. XV. Des écoulemens gonorrhoïques chez les femmes à la suite de l'accouchement . . . . . 238
Indication de ces écoulemens . . . . . 239
NOTES . . . . . 241

FIN DE LA TABLE.